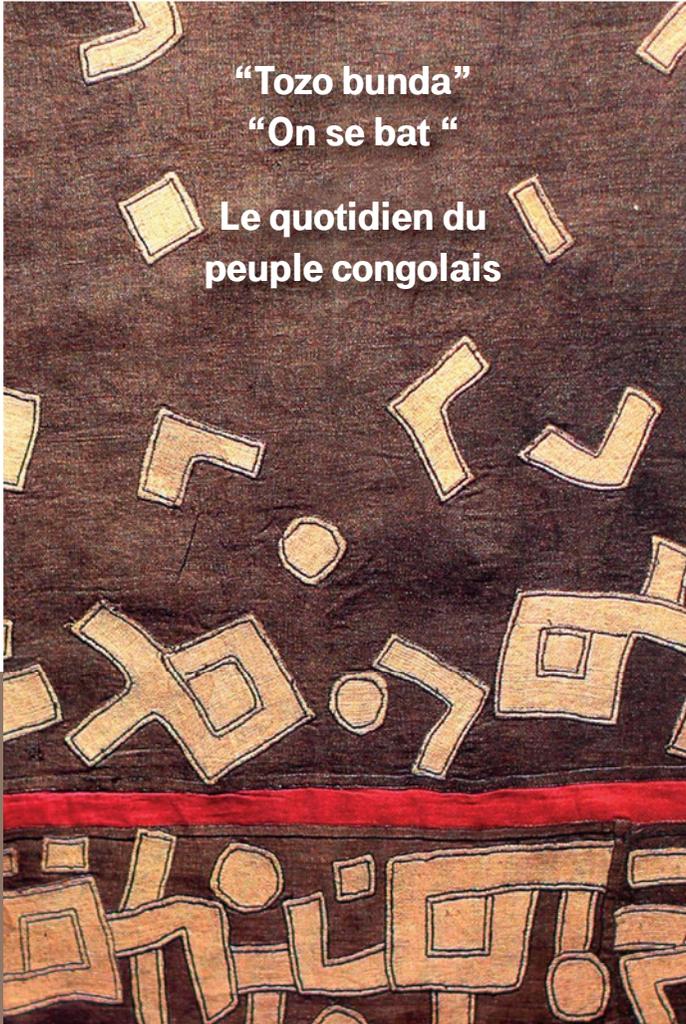


Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,
les programmes de développement, les Médias et
les Entreprises en RDC



**La revue du Département d'Anthropologie
de l' Université de Kinshasa**

N° 2 - Octobre 2019

Pays Bas

Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques, les programmes de développement, les Medias et les Entreprises en DRC

“Tozo bunda”

“On se bat »

Le quotidien du peuple congolais

La revue du Département d'Anthropologie de l'Université de Kinshasa

No 2 - Octobre 2019

Les Pays-Bas

© 2019
Editions Kimpa Vita
editions.kimpavita@gmail.com
Imprimé aux Pays-Bas

En couverture : Lé d'un ntshak
Au Royaume du signe
1988, éditions Adam Biro

EQUIPE EDITORIALE

Professeure Julie Ndaya Tshiteku, Professeur Mumbembele Placide, Professeur Didace Kasiana, Professeur Delphin Kayembe, Professeur Célé Manianga, CT Augustine Kilau, Serge Kapanga Kule, Kabitshwa Ngun, Gauthier Boyoko, Jean Claude Bimwala, Sébastien Maluta, Joseph Musiki Kupenza, Kisita Nkandi Marcelline.

CONSEIL EDITORIAL

Professeur Basile Osokonda (UNIKIN), Professeur Mumbembele Placide (UNIKIN), Professeur Lapika Dimonfu (UNIKIN), Professeure Victorine Neka (UNIKIN), Marcelline Kisita Nkandi (RODHECIC), Professeur Jeannot Wingenga (UNIKIN), Professeur Jean Pierre Mpiana (UNIKIN), Professeur Ekala (UNIKIN), Professeur Kasiana (UNIKIN), Professeur Nkumu (UNIKIN), Professeur Palama Bongo (UNIKIN), Prof Mazarin Mfuamba Katende (ISP Kananga), Professeur Lumumba Twaha (Université de Kisangani), Jean Claude Bimwala (FIDA, Le Climat Tempéré News » et www.touteheure.com), Professeur Olela, Professeur Muya, Prof Musenge, Professeur Boleli (UNIKIN), Professeur Gudijika (UNIKIN), Professeur Adélarde Nkuanzaka Inzanza (UNIKIN).

Adresse: Bureau Faculté des Sciences Sociales, Administratives et politiques, Université de Kinshasa

Email: j.ndaya@gmail.com

Point de vente de la revue : Bureau du département d'Anthropologie de l'Université de Kinshasa.

La revue du Département de l'Anthropologie de l'Université de
Kinshasa

Numéro 2

Octobre 2019

Les Pays-Bas

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
LES CONTRIBUTEURS	7
EDITORIAL	11
La chanson « Biso na bayaka toza ebele » Affirmation identitaire ou instrumentalisation politique de l'ethnicité Une analyse du discours Par Joseph MUSIKI KUPENZA, Eddy KIMBOLE et MUWABELA NZALALEMBA	15
Archéologie du vécu quotidien en République démocratique du Congo « Le peuple d'abord », de l'indépendance à l'ère de la mondialisation ? Par Delphin KAYEMBE KATAYI	31
Développement endogène et savoirs locaux: la transformation de la production des chenilles à Kasongo-Lunda Par MANZUSI KETO Aristide	59
La prolifération des débits de boisson « Nganda » à l'université de Kinshasa et son impact Par LUHUSU TEKILAZAYA et LUNDAYI NGAL-TAMBU	71
Femme congolaise et pouvoir économique : Pour un développement endogène de proximité Par Victorine NEKA	83
La dot à Kinshasa Par Chris MTHATU LUKILANGANGA Chrisante	111
Connaissances, croyances, attitudes et comportements de la population La trypanosomiase au Mayombe. Par MUILA MAVINGA	127
Entre le visible et l'invisible : la douloureuse marche de la démocratie en Afrique. Par Pierre Mazarin MFUAMBA KATENDE	159

ANNEXE 1	ESSAIS	181
L'opinion publique comme instrument d'exercice de la souveraineté populaire chez Jürgen Habermas. Par Norbert MPUNGA YOKA 183		
ANNEXE 2	LU POUR VOUS	211
Insécurité alimentaire : Les kinoises relatent leur quotidien 213		
La descente en enfer de l'enseignement à Kinshasa : œuvre de certains officiels et des écoles privées ! 217		
Pauvreté, bizutage, manque de transport, la galère des étudiants congolais 221		

LES CONTRIBUTEURS

NDAYA TSHITEKU Julie est docteur en Anthropologie (Université De Leiden /Université Erasme). Elle est professeure et chercheuse à l'Université de Kinshasa et membre de plusieurs centres de recherches et sociétés savantes. Ses recherches concernent les questions de la mondialisation et les phénomènes religieux contemporains en RDC, avec une attention particulière sur le leadership des femmes. Elle est l'auteure de plusieurs publications.

Elle est spécialiste ethnographe très expérimentée de la recherche qualitative ; ses articles, à l'exemple de « Entre le marteau et l'enclume (Leiden 2005) » ; le dilemme d'une ethnographe chez soi (Louvain 2016) explorent les défis méthodologiques que posent les recherches anthropologiques pour les ethnographes chez soi.

Elle assure la direction de la rédaction de la revue du Département d'Anthropologie de l'Université de Kinshasa « Le Carrefour congolais » ; est *free-lance cross cultural trainer*, artiste portraitiste et initiatrice du CENTRE GETARIS (Groupes d'Etudes des Technologies de la Réinsertions Sociale).

Joseph MUSIKI KUPENZA, Eddy KIMBOLE et MUWABELA NZALALEMBA sont des chercheurs au CERDAS.

Delphin KAYEMBE KATAYI est docteur en Anthropologie (Université de Kinshasa). Il est professeur Associé à l'Université de Kinshasa.

Ses travaux de recherche s'inscrivent principalement dans le domaine de la santé, thème sur lequel il a plusieurs publications dont notamment « De l'émergence de la RDC à l'épreuve de l'agir antipaludique. Le cas de la ville de Kinshasa (2017) » ; « Biotope socio-sanitaire et production anthroponymique à Kinshasa (2015) » ; « Santé de la population et politiques de santé au Congo-Kinshasa; Pour une

approche anthropologique de la lutte antipaludique (2015) »; « VIH-SIDA et Anthropologie au Kasai : enjeux et perspectives ».

Il a assumé la fonction de Secrétaire chargé de la recherche au sein du Département d'Anthropologie. Et occupe depuis 2018 le poste de Secrétaire académique facultaire.

Aristide MANZUSI KETO est Assistant des recherches au CERDAS, à Kinshasa.

LUHUSU TEKILAZAYA et LUNDAYI NGAL-TAMBU sont des chercheurs au Centre de Recherche et Documentation en Sciences Sociales Desservant l'Afrique Subsaharienne de l'Université de Kinshasa (CERDAS).

NEKA Victorine est docteure en Anthropologie (Université de Louvain/Université de Kinshasa). Elle est professeure associée à l'Université de Kinshasa. Elle est Coordinatrice de l'ONG *Organisation des Femmes pour le Développement Intégral et Communautaire* (OFEDICO) et Présidente du conseil d'Administration l'Association des Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (FCDD). Elle est affiliée à l'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN). Ses recherches analysent les questions de Genre, corps et sexualité. Elle est l'auteure de plusieurs articles dont « Sois belle et tais-toi. Ma place de catholique africaine dans l'Eglise des hommes (1995) » ; « Conscience et connaissance du genre : Une réflexion sur appropriation de l'approche en République Démocratique du Congo ».

Chris MTHATU LUKILANGANGA est un chercheur au CERDAS

MUILA MAVINGA Matthieu fut docteur en Anthropologie (Université de Laval. Sa thèse de doctorat s'intitule « *L'école et la paupérisation des masses en Afrique. Cas du Mayombe du Zaïre* ». Il fut Professeur d'anthropologie médicale à l'Université Président Joseph KASA VUBU de Boma. Il a également assumé la fonction de

professeur dans les Institutions de l'enseignement supérieur et universitaires et fut Directeur Général de l'ISEA/Tshela.

Parmi ses publications, on peut noter « *L'école en Afrique, facteur de développement ou illusion ?* » (1994), « *Le rôle de l'environnement (forêt, eau, minerais...) dans la vie humaine* » (2018). Aujourd'hui, et à titre posthume, il nous parle de « La trypanosomiase au Mayombe : croyances, attitudes et comportements de la population ».

Décédé en juillet 2019, il fut prêtre diocésain de Boma depuis 1967.

Pierre Mazarin MFUAMBA KATENDE est docteur en Philosophie (Université Libre de Bruxelles). Il est professeur associé à l'Université Pédagogique de Kananga, Kasai central RDC. Ses recherches concernent les transformations socio-culturelles et la démocratisation. Il est l'auteur du livre *Justice politique et démocratie chez J. Rawls. Repères pour une rationalité politique africaine contemporaine* (2019).

Il a aussi occupé les fonctions de maire de la ville, du Secrétaire Exécutif Fédéral d'un parti politique et de Coordonnateur provincial d'une coalition politique.

Norbert MPUNGA YOKA est doctorant à l'Université Libre de Belgique, Centre Perelman de philosophie du droit. Sa recherche doctorale s'intitule « L'Etat de droit chez Hans Kelsen et Jürgen Habermas. Enjeux pour une gouvernance démocratique ». Ses domaines de recherche concernent la Philosophie du droit, la Philosophie politique, l'épistémologie juridique, l'épistémologie de la communication politique, l'analyse du langage et la philosophie analytique.

Il est détenteur d'un diplôme d'études approfondies en Philosophie et agrégé de l'Enseignement secondaire du degré supérieur à l'Université Catholique du Congo. Il a un Master en Philosophie à l'Université Catholique de Louvain.

Il est Chef des travaux à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication en RD Congo. Il a également enseigné à l'Institut Facultaire de Développement de l'Archidiocèse de Kinshasa où il eut à exercer les fonctions de directeur de cabinet du Recteur et de Secrétaire de Rédaction de la Revue Scientifique *Progressio*.

Parmi ses publications, il y a « Les concepts de peuple et de citoyen chez Hegel et Aristote. Prolégomènes à une nouvelle citoyenneté, Kinshasa (2014) » ; « La responsabilité politique des citoyens face au mensonge dans la démocratie chez Alain Etchegoyen (2014) » ; « Problématique du pouvoir en politique. Nécessité d'érection du pouvoir communicationnel dans le processus d'instauration de l'Etat de droit ».

EDITORIAL

« **Tozo bunda** » « **on se bat** »

« *Tozo bunda* » « *on se bat* », est une expression lingala qui est devenue comme un mantra dans le parler des Kinois. Mais que recouvre cette expression ? Ce second numéro du CARREFOUR CONGOLAIS que vous avez dans vos mains veut l'examiner dans la lumière du slogan « Le peuple d'abord », récurrent dans le langage des hautes personnalités congolaises depuis le changement politique du 24 janvier 2019. Le thème choisi, « **Tozo bunda, Le quotidien du peuple congolais** » interpelle ce slogan. Depuis sa création l'objectif de notre revue est d'accueillir des contributions basées sur des recherches qualitatives, empiriques, qui examinent des problématiques immédiates et concrètes du vécu des Congolais. Nous voulons ouvrir la fenêtre aux décideurs qui entendent résoudre les problèmes des Congolais par l'amélioration du social.

« **Le peuple d'abord, le social du peuple** »

Manger, avoir accès à l'eau et à l'électricité, aux soins de santé, à un enseignement décent, voilà ce que des millions de peuple du Congo, non seulement dans des villes, mais aussi en milieu rural veulent d'abord. Bien sûr que ce peuple n'est pas homogène. La société congolaise est composée des personnes avec des différentes hiérarchies dans les niveaux de vie et des appréciations des besoins. Mais la vie sociale de la grande majorité se résume par la précarité dans la satisfaction de ses besoins primaires, ou, pour reprendre la célèbre pyramide de Maslow, les besoins physiologiques: se nourrir, se reproduire, se soigner, être protégé physiquement et moralement, avoir un abri (logement, maison) décent, la sécurité des revenus, la sécurité contre la violence, la sécurité médicale /sociale, la sécurité affective. C'est tout cela qui manque à la majorité de la population d'un pays géant, estimée à 79 375 136, dont la moyenne de vie se situe à 56,93 ans et dont 60 % est constitué de la jeunesse.

La RDC, un pays potentiellement riche, vit le paradoxe de la dépendance de l'aide externe. Malgré la succession des slogans, de l'objectif quatre-vingt aux cinq chantiers et à la révolution de la modernité, les conditions de vie sociale de ses habitants ne se sont jamais améliorées. Ces programmes n'ont pas semblé être à la hauteur des défis présents dans la société. Le pays reste toujours à « reconstruire », avec une population qui vit les irrégularités de l'eau, de l'électricité, des revenus, des salaires, du manque d'emploi, du mauvais état de l'infrastructure, de la détérioration de l'enseignement, du désœuvrement de la jeunesse en quête de quitter le pays, prête à passer des journées à jouer à la loterie d'immigration américaine dans des cyber cafés; un pays de la surcharge des femmes avec des activités du secteurs informels, du manque de confiance à ce qui est local, d'opportunisme et surtout d'attente d'un messie qui se chargera de résoudre toutes les misères.

LE CARREFOUR CONGOLAIS veut mettre à la lumière les soucis du peuple. Les 9 contributions rassemblées dans ce numéro tentent d'illustrer ces différents problèmes contre lesquels les gens se battent. Elles sont basées sur des examens minutieux dans des différents champs sociaux ; c'est le cas de l'éducation, l'alimentation, les soins de santé, l'habitation, la desserte en eau potable, le secteur informel urbain, la déconstruction du mot démocratie....

Nous sommes allés plus loin, en ajoutant deux rubriques comme annexes. Une rubrique regroupe des essais et une autre est nommée LUS POUR VOUS.

Dans la rubrique essais, nous donnons la possibilité aux étudiants et aspirants chercheurs, de faire connaître leurs travaux. La rubrique LUS POUR VOUS est un assemblage d'une part des recherches académiques empiriques sur une question qui concerne le Congo et des articles parus dans les médias sur un phénomène social. Les médias jouent en effet un rôle très important dans le repérage des questions

sociales. Elles sont ainsi des *eye openers* non seulement pour les scientifiques mais aussi pour les décideurs des programmes de développement social.

Et pour terminer, nous aimerions saisir cette occasion pour rendre hommage à un contributeur spécial, dr. Abbé Matthieu Muila Mavinga. Gravement malade, il a tenu à nous envoyer sa contribution « **La trypanosomiase dans le Mayombe. Croyances, comportements, attitudes des populations** », pour publication. Il est décédé au mois de juillet, avant la parution de ce numéro. Nous publions son article posthume. Nous lui remercions pour l'importance qu'il a donnée au CARREFOUR CONGOLAIS.

Julie Ndaya Tshiteku

La chanson
« Biso na bayaka toza ebele »
Affirmation identitaire ou instrumentalisation politique de
l'ethnicité
Une analyse du discours

Par Joseph MUSIKI KUPENZA, Eddy KIMBOLE et
MUWABELA NZALALEMBA

Introduction

Le rapport de la chanson comme canal de la transmission des idéologies culturelles est généralement connu. A travers ce canal, il y a la création d'un sentiment d'appartenance qui mobilise ceux qui partagent la même identité culturelle, en créant des frontières virtuelles comme *we group*, envers les autres. Et parmi les populations transformées, vivant dans les milieux urbains marqué par le cosmopolitisme, la chanson comme outil de la reconstruction et de la réaffirmation identitaire peut être aussi utilisée par des acteurs politiques et des régimes en perte de vitesse, en vue de se refaire un capital électoral et montrer qu'on reste en communion avec les populations.

Dans cet article, nous aimerions examiner la chanson *Biso na Bayaka toza ebele* Cette chanson a été composée par le musicien Kas Kasongo en 2011 période durant laquelle il y avait la campagne électorale.

L'intention d'examiner cette chanson dans la lumière de son contexte d'émergence est inspirée de la réflexion engagée par Mukala Kadima Nzujji (2004,335). L'auteur recommande d'appliquer aux textes de chansons des diverses approches littéraires et de chercher comme pour tout autre texte à en saisir et relever la substance. Cela permettrait de redéfinir les corps littéraires nationaux en prenant en

considération, par-delà les barrières linguistiques et génériques, l'essentiel des textes qui concourent, à des degrés divers, à affirmer l'identité culturelle africaine en sa cohérence et en sa diversité. Les chansons congolaises constituent donc des canaux de la transmission de certaines idéologies.

Cette chanson est centrée autour d'un thème principal : l'identité culturelle. La cohésion culturelle dans la société congolaise en pleine mutation court à sa perte. Partant de l'hypothèse que la conception de l'identité culturelle n'est pas la même tant dans les sociétés traditionnelles que modernes, l'analyse du thème de l'identité culturelle véhiculé à travers la chanson de Kasongo devient ici une source d'inspiration pour la décrire. Quelle est cette identité culturelle et comment expliquer l'idéologie dont elle est éventuellement porteuse ?

Il s'agit, en somme de poser la problématique de l'hégémonie culturelle dans une société en quête de leadership politique.

Notre réflexion s'articule autour de trois points notamment le contexte, la problématique des chansons congolaises modernes comme objet d'étude scientifique, l'hégémonie culturelle dont est porteuse la chanson de Kasongo et la manipulation politique dissimulée dans cette chanson.

1. Contexte

La chanson de Kasongo Biso na Bayaka Toza ebele est apparue en 2011. Cette période était consacrée aux élections (présidentielles et législatives). Pendant la propagande, les chansons constituent un élément incontournable pour faire connaître le candidat et attirer l'attention des potentiels électeurs. Sans doute, Kas Kasongo soutenait le gouverneur de la ville de Kinshasa et ce dernier à son tour soutenait le président de la république. Il devrait lui prouver qu'il a de nombreux électeurs derrière lui : les Bayaka.

La chanson Kasongo

Lingala

*Bino bokanisaki tozui
échéec mame, Biso na
Bayaka toza ebele.*

*Mokolo to kotanga
basuku*

*(Biso na Bayaka toza
ebele.)*

*Ezala Bambala (Biso
na Bayaka toza ebele.)*

*Ezala Batshoko (Biso
na Bayaka toza ebele.)*

*Ezala Bapende (Biso na
Bayaka toza ebele.)*

*Ezala Bayansi (Biso na
Bayaka toza ebele.)*

*Ezala Bambunda (Biso
na Bayaka toza ebele.)*

*Ezala Bapelende (Biso
na Bayaka toza ebele.)*

Français

*Vous avez pensé que nous on a échoué,
nous les Bayaka nous sommes
nombreux*

*Le jour que nous allons compter les
Suku ;*

*(Nous les Bayaka nous sommes
nombreux)*

*Quand nous allons compter les Mbala
(nous les Bayaka nous sommes
nombreux)*

*Quand nous allons compter les
Tshokwe (nous les Bayaka nous
sommes nombreux)*

*Quand nous allons compter les Pende
(nous les Bayaka nous sommes
nombreux)*

*Quand nous allons compter les Yansi ;
(nous les Bayaka nous sommes
nombreux)*

*Quand nous allons compter les
Mbunda (nous les Bayaka nous
sommes nombreux)*

*Quand nous allons compter les
Pelende (nous les Bayaka nous
sommes nombreux)*

Biso na Bayaka toza ebele

Biso na Bayaka toza ebele est un chant qui prône la solidarité des Bayaka face aux enjeux socio-politiques actuels.

Dans cette chanson, l'auteur interpelle les ressortissants de grand Bandundu, 'les Bayaka', à se tenir la main dans la main en vue de rafler bien des postes politiques lors des élections à Kinshasa et à tous les niveaux. Allusion faites aux premières élections démocratiques organisées en 1959 où les ressortissant du Kwango-kwilois étaient obligés de faire face aux Bakongo de l'ABAKO, un parti politique bien organisé de l'époque. Et aujourd'hui, la ville de Kinshasa est dirigée par un Muyaka, poste que les Bayaka veulent conserver à tout prix.

Dans cette partie, nous allons d'abord définir le concept « idéologie », ensuite au travers des extraits des textes de la chanson qui fait l'objet de notre réflexion, nous traiterons le point sur l'hégémonie culturelle et la manipulation politique.

2. Problématique des chansons congolaises modernes comme objet d'étude scientifique

Durant toute la période coloniale, les musiques d'Afrique centrale constituèrent divers mouvements d'influence et d'intérêt.

En Belgique cet espace se concrétisa par le développement d'un réseau de connaissance qui réunit divers milieux perméables les uns aux autres, et collaborèrent les uns avec les autres afin de rassembler un maximum d'informations sur ces musiques. En tant que principaux acteurs de terrain, les milieux missionnaires et coloniaux livrèrent des témoignages et impressions sur ce qu'ils rapportèrent en métropole : de nombreux enregistrements phonographiques et collectes d'instruments du Congo complétées par les résultats des ethnographes, de l'étude sur la musique, menée sur le terrain, ces sources constituèrent le fond essentiel des discours visant à déterminer et expliquer les musiques noires (Vincent Romain, 2005, 201).

Dans l'entre – deux-guerres, un nombre croissant de publications coloniales sensibilisèrent le public belge aux univers musicaux des territoires d'Outre-mer. Elles constituèrent en réalité un point d'observation de l'ensemble du réseau de connaissance des musiques

congolaises existant en métropole. Des périodiques tels que *Congo, le Bulletin de l'Union des femmes coloniales, l'Illustration congolaise ou Kongo-Overge* offrirent une tribune aux observations et points de vue des milieux aussi bien coloniaux que religieux, ethnologiques ou artistiques. De nombreuses contributions véhiculèrent des notions ou observations sur les musiques congolaises, en les intégrant dans des conceptions culturelles plus vastes : il s'agissait surtout d'études linguistiques, en vue de contrôler les cultures et les langues locales (G.KNOSP, 1936, 298-292)

Concernant les études purement littéraires, c'est en 1930, grâce à la création de la Commission pour la Protection des Arts et Métiers Indigènes (COPAMI), qu'une étude fut initiée en vue de promouvoir les arts et les métiers indigènes. Cette étude couvrait un domaine jusque-là négligé par les sphères officielles belges. Elle officialisa une reconnaissance des arts de la colonie (les chansons y comprises) dans leur valeur esthétique, et non plus comme simples objets de curiosité ethnographique (G.KNOSP, idem).

Pour ce qui est de notre article, il aborde la question de la poétique avec un regard tout à fait autre : il est question de l'analyse thématique et idéologique de texte d'une chanson de la musique congolaise moderne. En d'autres termes, notre contribution se veut une étude qui invite à tenir compte dans les chansons congolaises non seulement du message véhiculé par les artistes mais surtout de l'idéologie véhiculée.

Ainsi, les messages que véhicule le texte de la chanson sous étude, renferme de l'idéologie que nous tenterons de relever. Cette idéologie est l'hégémonie culturelle et la manipulation politique que Kasongo dissimule sous sa *chanson Biso na Bayaka toza ebele*.

Quand quelqu'un est appelé MUYAKA, il faut le comprendre dans l'un de deux sens. Au sens "propre", est appelé MUYAKA à Kinshasa, tout originaire du grand Bandundu de n'importe quelle tribu. Au sens figuré, le terme MUYAKA est employé péjorativement : Est appelé MUYAKA, toute personne qui vient récemment du village et qui ne s'est

pas encore adaptée à la vie de Kinshasa (milieu moderne et ‘urbanisé’). Est aussi appelé Muyaka, toute personne traitée de peu de valeur, sauvage, barbare, analphabète. Ce sont aussi souvent ceux qui font de petits métiers ; allusion faite aux ressortissants du Grand Bandundu : les pousse - pousseurs, les portefaix, les vendeurs de noix de cola, des cacahuètes, de l’eau en sachet ; utilisés comme des garçons de course, des cireurs, des vendeurs dans des débits de boissons, etc. c’est ce que rapporte Weiss (1994 : 146) :

« Les Bayaka un des tout derniers groupes en date à émigrer vers la capitale, occupaient une position relativement inférieure dans l’échelle économique et sociale, et les Bakongo avaient tendance à les regarder de haut. Les deux groupes ethniques, géographiquement voisins, étaient en conflit dans la région de Kimvula, presque directement au sud de Léopoldville. Aussi ne devrait-on pas s’attendre à les voir en fin de compte dans le même camp politique ».

Dans la chanson de Kasongo, les ‘Bayaka’ ne sont pas les catégories des personnes précitées, mais des personnes fortes et organisées capables de renverser tout calcul politique grâce à leur grand nombre à Kinshasa. Les Bayaka sont numériquement dominant à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. *« A la différence de la plupart des autres groupes ethniques de la région, les Bayaka, qui forment alors le groupe numériquement le plus important du Kwango-Kwilu, ont remarquablement conservé leur organisation politique coutumière »* Weiss (Op.cit : 107).

Mais, de quels Bayaka s’agit-il ? Les Bayaka de Kasongo est tout originaire du Grand Bandundu. L’ancienne province de Bandundu regorge plusieurs tribus, parmi lesquelles figure la tribu Bayaka. Toutes ces tribus avec bon nombre de tribus du Congo-central forment l’ethnie Bakongo. En République Démocratique du Congo, il n’y a pas une ethnie appelée ‘Bayaka’. Mais la chanson sous-étude laisse croire qu’il existe une ethnie Bayaka où le reste de tribus citées dans ladite chanson composeraient l’ethnie ‘Bayaka’. Ce qui est une falsification

de la sociologie africaine. Cette chanson est le fruit d'une hégémonie culturelle et une simple manipulation politique.

a. Affirmation culturelle

Les Bayaka et toutes les autres tribus citées dans la chanson de Kasongo *Biso na bayaka toza ebele*, sont des Bakongo. En République Démocratique du Congo, il n'y a pas que l'ethnie Bakongo. Les Mongo, les Luba, Les Bakuba, les Bahemba, les Baboa, les Lunda, Les Mongala, sont autant d'ethnies que regorge la République Démocratique du Congo. Chaque ethnie a en son sein bien des tribus. Pour l'ethnie sous étude, les Bakongo, elle est constituée de :

Tableau 1 : Les tribus composant l'ethnie Bakongo

Bawoyo	Balula	Bapende	Lwer
Bakamba	Bankanu	Bakwese	Banku
Basundi	Bateke	Bambala	Banunu
Manianga	Bayaka	Bayansi	Baboma
Bandibu	Batsamba	Bahungana	Badia
Bambata	Baholoholo	Basongo	Basakata
Besingombe	Balunda	Bapindi	Babai
Bawumbu	Batshokwe	Badinga	Bambunda
Balemfu	Basuku		

Source : <https://fr.wikipedia.org>

Par hégémonie culturelle, nous entendons ici, la manière de se comporter d'un peuple ou d'une tribu qui pense être supérieures aux autres. Celle-ci cherche à imposer sa vision du monde à d'autres tribus ; à leur tracer les lignes de conduites comme si ce sont des tribus constituées de sous-hommes.

Chaque peuple a son histoire et sa culture. Un peuple sans culture dit-on, est un peuple voué à la disparition. Pour un exemple tout à fait notoire, les Bayaka sont patrilinéaires et les Basuku, les Bangongo, les Bapindi cités dans sa chanson sont matrilinéaires. Les Bayaka ont un Grand Chef traditionnel Kiamfu Kasongo-Lunda et les Basuku ont le leur, Menikongo ; malgré que tous ces peuples partagent parfois le même espace géographique.

Pour comprendre cette hégémonie culturelle véhiculée ou renforcée à travers cette chanson, bon nombre d'enfants nés à Kinshasa et dont les parents sont originaires du grand Bandundu sont persuadés qu'ils sont des Bayaka, même s'ils ne le sont pas.

Pour mener nos investigations à propos, nous avons interrogé quelques 20 élèves de 3^{ème} primaire de l'EP St Benoit à Masina III, nés à Kinshasa et dont les parents sont originaires de grand Bandundu. Sur 20, 7 ont cité avec exactitude leur tribu. Par contre, les autres se sont identifiés des Bayaka. Pour y parvenir, nous étions aidés par le Directeur de l'Ecole qui a appelé au téléphone les parents des enfants sélectionnés pour avoir le nom de leurs tribus avec exactitude. Il nous a donné les noms des enfants que nous avons choisis selon qu'ils étaient soit du Kwango, de Kwilu ou de Mai-Ndombe. Nous avons préféré prendre le prénom des enfants à la place de nom de famille. Question de discrétion et d'éthique. Voici comment se présente les résultats :

Tableau 2 : Les élèves ayant fait l'objet de l'étude

N°	Prénom	Tribu	Pseudo-tribu
1	Dorcas	Bambala	Bambala
2	Merveille	Basuku	Bayaka
3	Hervé	Bahungana	Bayaka
4	Deborah	Bambunda	Bayaka
5	Achille	Bayansi	Bayaka
6	Judith	Bambala	Bambala
7	Patience	Bapende	Bayaka
8	Mechak	Basonde	Bayaka
9	Pricillia	Bayaka	Bayaka
10	Israël	Batshoko	Bayaka
11	Cédric	Bangongo	Bangongo
12	Hortense	Basuku	Bayaka
13	Exaucé	Bambala	Bayaka
14	Maurice	Baholo	Bayaka
15	Prefida	Balonzo	Bayaka
16	Générose	Bambala	Bambala
17	Exaucé	Bangongo	Bayaka
18	Chadrac	Mupelende	Mupelende
19	Achille	Bawongo	Bayaka
20	Mireille	Muyansi	Muyansi

Source : Investigations des auteurs de l'article

Il ressort de ce tableau que la majorité d'enfants, 13 ne connaissent pas avec exactitude leur tribu soit 65%. Et ceux qui s'identifient Bayaka et qui le sont exactement sont 7, soit 35%.

Cela revient à dire que si on niveau de l'école primaire, les enfants ne connaissent pas avec exactitude le nom de leur tribu, pour ceux qui ne le fréquentent pas la situation est calamiteuse. En réalité, c'est à la maison où les enfants doivent être informés de leur appartenance ethnique. Même pour leur origine, beaucoup d'enfants nés à Kinshasa

ont du mal à partir avec les agents de renseignements pour dire avec exactitude leurs origines, s'ils veulent obtenir leur passeport. Parfois, les enfants appellent leurs parents pour les aider.

b. Manipulation politique

La chanson de *Kasongo Biso na Bayaka toza ebele* a une visée politique. Depuis l'époque du feu président Mobutu, les chansons populaires ont toujours agrémenté les grandes manifestations politiques. Le grand artiste musicien Lwambo Makiadi a chanté pour la propagande de Mobutu : « *ya biso* candidat Mobutu Sese Seko ».

A l'époque de Joseph Kabila, quelques musiciens ont composé des chansons pour sa propagande. Tshala Mwana avec « *Votez votez Kabila* », Kasongo avec « *Sisa Bidimbu* ».

De même pour le député national Batumona, avec la chanson de Bosco Luzolo « *Batumona songa Nzila* » a une grande audience chez les Suku ; pour ne citer que ces cas. Toutes ces chansons ont attiré la sympathie de bien des électeurs de voter pour ces candidats.

Biso na Bayaka toza ebele, est une chanson propagandiste et tribaliste qui donne la suprématie aux vrais Bayaka d'user de l'hégémonie culturelle pour accaparer le pouvoir au détriment d'autres tribus de grand Bandundu. Même les esprits des personnes les plus averties, sont dopés par les mélodies que produit la chanson de Kasongo sans se rendre compte de l'hégémonie culturelle qu'elle véhicule. Actuellement, la présence successive des vrais Bayaka au poste du gouverneur du Kwango est parlant, or le Kwango n'est pas seulement peuplé par les Yaka.

Les conflits des Bayaka est d'autres peuples du Grand-Bandundu, date depuis l'époque coloniale, à l'heure de création des associations et des partis politiques d'essai en vue des élections « démocratiques » au Congo. Plusieurs regroupements et partis politiques ont vu le jour. L'Association Kwango-Kwilu, les partis politiques tels que PSA et

l'ABAKO si on doit tenir compte des partis politiques de la région des Bakongo. Les Bayaka qui n'étaient pas représentés valablement dans ces regroupements et des partis politiques créèrent le leur, le LUKA et les Yansi aussi.

Comme le dit Weiss (1994-107) les Bayaka n'était pas les seuls à manifester cette tendance séparatiste à l'égard de la fédération Kwango-kwilu, il y a aussi les Bayansi qui créèrent aussi leurs propres organismes culturels l'Union fédérale Bayansi Bamputu. Dès le début de la période proto-politique à Léopolville, les Bayaka de la Fédération Kwango-Kwilu formèrent un groupe dissident, la Fédération Kwangolaise, tandis que les autres restaient groupés au sein de la fédération Kwango-Kwilu.

Les Yaka se rendant compte du comportement séparatiste des Bakongo du Kongo-Central, ils avaient selon eux raison de créer leur propre regroupement. Mais il sied de noter que l'ABAKO était un parti ethnique exclusivement dirigé par des Bakongo (du Kongo-central). Il avait donc de chance pour qu'un non-Bakongo ait un jour son mot à dire dans cette République du Kongo (Weiss Opcit:109). Mais comme le souligne Plancquaert, (1932 : 146) l'antagonisme entre les Bakongo et les Bayaka y sont pour de nombreuses raisons, ils étaient ennemis depuis le 16ème siècle.

En ce qui concerne le parti politique, les Bayaka étaient dans le PSA. Mais comme on l'a dit, ils ont quitté ce parti politique et la fédération Kwango-Kwilu suite à leur absence dans les postes clés de ce parti.

« L'une de l'éclatement de la Fédération Kwango-Kwilu avait été l'absence presque totale des représentants bayaka parmi les fondateurs du PSA. Pour un parti dont l'objectif initial avait été de représenter les districts du Kwango-Kwilu, c'était dès le départ un très sérieux handicap. En effet, comme on l'a déjà noté, de tous les groupes ethniques de deux districts, les Bayaka occupent le plus grande étendue de territoire, ce sont eux qui formaient le plus important nombre

d'immigrants du Kwango-Kwilu à Léopoldville. Leur population globale était plus importante que celle de n'importe quel autre groupe de la région du Kwango-Kwilu » (Weiss Op.cit : 145).

Les Bayaka en quittant la fédération Kwango-Kwilu créèrent leur propre fédération, la Fédération kwangolise. Même si dans la chanson « *Biso na Bayaka toza ebele* » Kasongo parle de toutes les tribus du Kwango-Kwilu qui forment « l'ethnie yaka », dans une autre chanson « *Zola di bana ba Kwango* », il revient dans l'idée initiale de ses aînés, la séparation du Kwango et du Kwilu :

« *Zola tulombele benu bana bakwangu kukwangu luzola kufuta mbisi ya ngala ya ngeyi vunda ya vunda ...Lusala comité di kwanga* » qui signifie, nous vous demandons l'amour mutuel Kwangolais. Pourquoi vous cherchez toujours à fumer la viande des autres et laissez la vôtre pourrir¹.

Depuis la création du multipartisme, chaque peuple cherche à créer son parti politique. Ce sont des partis politiques à caractère tribal, qui dans l'ensemble occupent la sphère politique en République Démocratique du Congo. Kinshasa capitale, Léopoldville à l'époque, vit dans une situation similaire comme celle décrite ci-haut. Jusqu'à la preuve du contraire, les Bayaka numériquement sont majoritaires.

C'est pourquoi pour prétendre gagner aux élections, les Bayaka sont toujours associés. Et on le trouve presque dans toutes les communes qui composent la ville de Kinshasa. La chanson de Kasongo

¹ ¹. Allusion faite aux partis des Kwilois (comme à l'époque), dont eux-mêmes sont des dirigeants et où les Kwangolais sont de nombreux adhérents. Tels que le PALU et l'ARC. Or, il y a des partis politiques créés par eux-mêmes où ils peuvent s'exprimer sans entrave, à l'instar de la CRD, l'ABG et le PNRD.

vient renouer les liens qui furent rompus depuis l'époque précoloniale. Cette chanson rassembleuse, c'est l'arbre qui cache la forêt. Derrière *biso na bayaka to za ebele*, c'est des vrais Bayaka dont Kasongo parle. Ceux de Popokabaka, Kenge et Kasongo Lunda. Par preuve, il n'y aura pas un moment où les Bayaka promouvront un no-muyaka. L'exemple de la direction de la province du Kwango où les Bayaka se succèdent aujourd'hui est éloquent.

Ce qui vrai est que même aujourd'hui, le PALU, le PSA de l'époque est le parti politique où les Bayaka, les Bangongo, les Bapindi, les Bambala sont nombreux. Mais quand il s'agit de se partager le gâteau, ce sont les Bapende qui se taillent la part de lion. C'est à juste titre que les Bayaka jadis autour de LUKA, ont créé leurs partis politiques : CRD, ABG, PNRD ; afin de lutter contre la marginalisation dont ils sont toujours objets depuis la création des partis politiques en République Démocratique du Congo.

L'artiste Kasongo dans une autre chanson «Meni Muyaka » dit clairement que ce sont les Bayaka qui ont créé le Kongo et la capitale Kinshasa. Ce pays leur appartient.

« Meni muyaka

Meni muyaka ha meni muyaka ya pasuladia kongo dia ngunga

Meni muyaka ya yanadia zina dia kongo

Meni muyaka yapasuladia kinshasa kia bana

Meni muyaka meni ya bala mukongo diangunga

Kilumbu ya hoyo meni muyaka kia kiazikama kongo

Meni ya kadiki mu ngola yendi kangula hata diama ».

Traduction

« Je suis un Muyaka

Je suis celui qui a créé le Kongo

C'est moi ai donné le nom Kongo

C'est moi qui ai créé la capitale Kinshasa

C'est moi l'homme fort du Kongo

Le jour que je parlerai, c'est le jour que le Kongo sera effacé de la carte (de l'Afrique).

J'étais en Angola, je suis venu dans mon propre pays (le kongo) ».

C'est peut-être pour appuyer la parole de son Grand Chef Kiamfu Kasongo-Lunda qu'il avait prononcée en 1959 avant son voyage pour Bruxelles où il était invité par le Roi Albert : « Le pouvoir de cette terre était à moi, il faut qu'il me revienne ». Le problème de leadership coutumier en République Démocratique du Congo semble être dans toutes les têtes des chefs traditionnels. Cette parole peut aussi être comprise comme une réponse au Grand-Chef des Basuku, Menikongo. Ce nom signifie, c'est moi le Kongo (RCD), malgré que leur différend ait été déjà réglé depuis longtemps.

Conclusion

En somme, pour analyser la chanson de Kasongo *Biso na Bayaka toza ebele*, nous avons recouru à l'analyse du discours pour découvrir l'idéologie qui se dissimule dans cette chanson que sont l'hégémonie culturelle et la manipulation politique. Le grand Bandundu n'est pas constitué que des Bayaka. Bien que les Bayaka dominant numériquement dans le grand Bandundu, ils sont une tribu de l'ethnie Bakongo d'où sont issues bon nombre des tribus du Kwango, du Kwilu et de Mai-ndombe. A la place de Bayaka toza ebele, l'artiste devrait dire biso na Bakongo toza ebele, car Bakongo est l'ethnie qui chapeaute toutes les tribus que l'artiste Kasongo a citées dans sa chanson.

Pour ne pas induire la postérité dans la falsification de la sociologie africaine, il sied de demander à l'Etat de censurer les chansons à caractère tribal et déviant. Aux enseignants de faire connaître aux

élèves les ethnies de la RDC et leurs différentes tribus. Aux parents de bien informer leurs enfants sur leur identité culturelle.

Bibliographie

- DUBOIS ET LUC VAG.KNOSP, « La Mélodie nègre », in Cinquante années d'activité coloniale au Congo, 1885-1930, Anvers, 1936.
- Hebert F. Weiss, (1994). Radicalisme rural et lutte pour l'indépendance au Congo-Zaïre. Le Parti Solidaire Africain (1959-1960). L'Harmattan.
- Jacques Demougin (sous la dir. de). Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures, Bruxelles, 2005.
- Jules Dubois, L'initiation à la philosophie, Editions Okapi, Kinshasa 1972.
- Lassave (Pierre), Sciences sociales et littérature, Paris, PUF, 2002.
- MUKALA KADIMA-NZUJI, « Littérature et musique des deux Congo : Affinités et différences, in Itinéraires et convergences des musiques traditionnelles et modernes d'Afrique, Paris, L'Harmattan 2004.
- Paul Aron, « L'idéologie », contextes [En ligne], 2 | 2007, mis en ligne le 15 février 2007.
- Philippe Hamon, Texte et Idéologie, PUF, 1984
- ROMAIN Vincent, « Un espace culturel colonial : musiques africaines en Belgique et au Congo, in Itinéraires croisés de la modernité Congo belge (1920-1950), Paris, L'Harmattan, 2001.

**Archéologie du vécu quotidien en République démocratique du
Congo**
**« Le peuple d'abord », de l'indépendance à l'ère de la
mondialisation ?**

Par Delphin KAYEMBE KATAYI

Introduction

La particularité de l'approche anthropologique d'un fait culturel est d'expliquer le pourquoi (c'est-à-dire la cause ou la cause des causes) d'une pratique étrange aux yeux de l'observateur ou d'une norme sociale. Penser autrement, c'est ramer à contre-courant de la voie balisée par ses fondateurs ainsi que de la pléiade de tous ceux et toutes celles qui ont répondu à leur vocation des médiateurs culturels [1]. Essentiellement académique, cette discipline jouit d'une grande visibilité dans les pays du Nord, grâce aux loyaux services qu'elle ne cesse de rendre au rayonnement de leur influence planétaire.

Paradoxalement, dans les pays du Sud, elle est victime d'un discrédit éhonté, qui malheureusement ne découragera nullement les volontés mobilisées depuis plus d'une décennie [2]. A travers des analyses faites à partir des données collectées selon les standards édictés par l'anthropologie moderne (The New Encyclopedia Britannica, Vol. 27, pp. 326-331). Il y a lieu de reconnaître que les conclusions contribuent énormément à l'amélioration des conditions de vie de la population.

A terme, ne pas questionner le quotidien du congolais, alors que c'est possible d'éclairer les zones d'ombres qui y ont élu domicile, avec tout ce qu'il a de paradoxe, participe de la logique de complicité. Mieux, c'est contribuer à l'entretien de l'équation à plusieurs inconnues. Une équation à laquelle les réponses qui lui sont apportées

flétrissent à l'épreuve du temps, s'étiolent et tapissent le retour à la case de départ : un éternel quotidien bien fragile et fragilisant.

Fidèle aux canons de la discipline anthropologique, cette réflexion puise des matériaux collectés dans le vécu de la population congolaise à travers divers véhicules culturels que sont les chansons et les théâtres populaires et les dictons et actuellement en vogue dans ce grand pays au cœur de l'Afrique. La RDC a toujours fait râler les esprits éclairés, dont celui qui percevait l'Afrique sous la forme d'un revolver dont la gâchette se trouve au Congo (Franz Fanon, in JD. MOBUTU, 1973). Nous entendons attirer l'attention et la conscience de tous sur un sujet apparemment banal, mais lancinant car les thérapies qu'on prétend lui administrer ne rapportent pas des résultats escomptés. Et les énergies sur lesquelles le pays devait compter sont en train d'arpenter le chemin périlleux de l'exil en acceptant l'indicible. Que faisons-nous fait de cette réalité qui nous défie ?

C'est pour répondre à cette préoccupation que nous mobilisons trois principaux points ci-après. Le premier clarifie les concepts de base. Le deuxième essaye d'exhumer le fondement de cette situation atypique devenue ainsi une gangrène à force de la contempler. C'est cette réalité sociale de référence, extérieure à notre conscience et à notre expérience individuelle.

Le troisième et dernier point, prenant la mesure du point qui le précède, propose quelques voies de sortie. C'est de la sorte, selon nous, que pensons épouser l'esprit de cette deuxième publication de la revue Carrefour en produisant une connaissance véridique empiriquement fondée et soumise à certaines conditions de vigilance (J.P. De SARDAN, 2008, p. 14).

I. Clarification conceptuelle

Tout travail scientifique en sciences sociales, prévenait non sans raison E. Durkheim, doit commencer par éclairer les concepts qui seront utilisés. Car si pour le mécanicien, les instruments doivent

l'aider à réparer une panne, ne s'utilisent pas par essai-erreur, sa boîte à outils doit être rangée de sorte que le méli-mélo ne soit de mise. En raison de cette précaution, nous nous y conformerons dans ce premier point.

L'archéologie, le quotidien et la mondialisation figurent parmi les concepts à clarifier avant d'entrer dans le vif de notre sujet.

L'archéologie

Le mot « archéologie » vient du grec ancien « archaiología » et est formé à partir des éléments « archaios » (=ancien) et « lógos » (= mot, parole, discours). Toutefois, c'est avant tout à l'étude de l'objet fabriqué par l'homme, donc à la technicité, que l'archéologue consacre son travail.

Dans la tradition américaine de l'anthropologie, l'archéologie est l'une des quatre sous-disciplines dont le tout forme l'Anthropologie. L'une des visées de cette discipline nous semble intéressante. Il s'agit de celle qui inclut la recherche des relations entre les groupes et même la reconstruction de la vie sociale des populations avant l'invention de l'écriture (BARNARD, 2004, p. 3). Plus spécifiquement, l'archéologie étudie la culture humaine à travers la récupération des vestiges matériels et données environnementales (Haviland, Prins, Walrath and McBride, 2011, p. 12).

Cependant, il ne sera pas question ici de s'armer au propre des outils d'un archéologue, pour exhumer le quotidien congolais, mais au figuré. En d'autres termes, nous allons nous intéresser aux faits qui frappent nos sens pour rendre compte des causes qui les justifient.

Partant de cette orientation, il nous revient de décliner notre dévolu sur l'acception foucauldienne de l'archéologie (1969). Appliquée au discours, elle est pratiquée pour mettre au jour des couches sédimentaires d'un savoir que l'on tient pour constituer sous l'égide du sujet, et qui est en fait un « champ d'historicité [...] libre de toute

activité constituante, affranchi de toute référence à une origine ou à une téléologie historico-transcendantale, détaché de tout appui sur une subjectivité créatrice ». Elle conduit à déchiffrer des textes pour y déceler une pluralité de niveaux, et à interroger des discours pour y découvrir les mouvements secrets de la pensée. (Encyclopédie Universalis, 2019).

De cette archéologie, nous en déduisons que les habitudes propres aux congolais depuis la déclaration de l'indépendance politique de leur pays à ce jour, constituent une raison suffisante pour les aborder sur le terrain privilégié de l'anthropologie.

La notion du « quotidien » dans toute son extension

Que parle-t-on lorsqu'on évoque le concept « quotidien » ? A une telle question, le premier réflexe nous conduit à la consultation des dictionnaires. Dans l'un d'eux, on y trouve deux définitions. L'une le renvoie à un adjectif (relatif à ce qui se rapporte à chaque jour), tandis que l'autre à un nom commun à l'instar à une publication qui paraît tous les jours de la semaine, sauf, souvent, le dimanche. Mais aussi, le quotidien est la vie de tous les jours, la vie ordinaire.

Comme on le sait, les définitions des dictionnaires sont souvent de portée générale et ne renseignent pas toujours ou pas assez la réalité que le mot revêt réellement.

Dans son esquisse d'identification du quotidien, Georges BALANDIER le comprend à la fois comme la conjonction du cadre de la vie privée de l'homme, les milieux définissant sa résidence et ses relations personnelles immédiates, les lieux où se déploient son temps de travail et son temps libre. En substance, c'est l'ensemble des pratiques et représentations par le moyen desquelles le sujet aménage et négocie quotidiennement son rapport à la société, à la culture et à l'événement. (Georges BALANDIER, 2013, p. 8.)

Il nous revient rapidement à l'esprit cette pensée clairement décrite par Florence Weber lorsqu'elle définit le spectre de l'étude anthropologie. En effet, elle avance que l'anthropologie est mieux outillée pour appréhender ce qui est en jeu tant dans les sociétés exotiques aussi bien dans l'humanité immédiate qui nous entoure (Florence Weber, 2015).

Pour contextualiser ce concept abstrait, nous pouvons nous reporter utilement à l'une de nos récentes études, lorsque nous disions que les organisations non gouvernementales en RDC n'ont pas un secteur où elles manquent d'argument pour ne pas intervenir. Car nous constatons que : « ... elles s'occupent des problématiques sanitaires, sécuritaires, environnementales, etc. Ce quadrillage s'expliquerait-il par un sursaut de l'Occident ? Ou par trop d'excès d'altruisme ? (...) toute une panoplie d'angles d'attaque du vécu des Congolais, de la classe moyenne et de toutes les catégories sociales dites pauvres. (...) dans les domaines tant régaliens (c'est -à-dire relevant des attributions des pouvoirs publics) que privés. » (Delphin KAYEMBE, 2016, p. 36).

Avec cette clarification plus ou moins claire de la notion de quotidien, passons à celle de la mondialisation, tout en signalant que c'est avec cette quotidienneté, qui ne repose pas sur une base solide que les effets de celle qui suit moulent les représentations et les pratiques des congolais.

La mondialisation

Le concept de mondialisation est certes nouveau dans la littérature scientifique, ainsi que dans les milieux d'affaires. Il est signalé dans le monde académique vers les années 80. Cependant, son esprit et ses pratiques s'enracinent depuis l'établissement des rapports des forces, au XVème siècle, entre l'Europe et les autres continents. Ces contacts particuliers ont facilité par la volonté de découvrir, de commercer mais surtout l'idée d'imposer sa vision du monde.

Au-delà de sa polysémie, elle peut renvoyer simplement à l'internationalisation plus poussée de l'activité économique s'exprimant par une intégration et une interdépendance accrues des économies nationales (Thompson, 1999, p.159). La simplicité sus-évoquée ne doit pas cacher l'inquiétude ou la menace que la mondialisation représente pour les pays dont les économies sont en grande partie extraverties ou dépendantes des caprices du dumping économique international. Elle est même considérée comme une pièce de théâtre dont la scène, la distribution des rôles et l'intrigue de la pièce ont changé (VALASKAKIS, Kimon, 1999, pp. 175-187).

La consultation de la revue de la littérature consacrée sur ce phénomène permet de repérer l'engrenage à trois rouages sur lequel repose la mondialisation. Ces trois rouages sont interdépendants et connectent toutes les économies entre elles pour en faire une économie globale. Il s'agit du commerce, de la production et des finances.

Le terme est fréquemment employé dans les discours politiques, le plus souvent pour justifier des restructurations dans le domaine public et le retrait de l'État dans certains secteurs d'activités économiques. Dans le monde des affaires, on réfère généralement à la mondialisation pour expliquer la nécessité de « rationaliser » les activités de l'entreprise et pour justifier les vagues de fusions-acquisitions sur le plan international. Pour une partie importante de la population finalement, mondialisation rime avec pertes d'emplois, exploitation des travailleurs par les grandes entreprises et hausse des inégalités. (David BOLDUC et Antoine AYOUB GREEN, 2000, p. 6.)

Le débat peut se poursuivre à l'infini avec le concept de mondialisation. Notons actuellement qu'elle transforme l'espace économique de tout pays. L'accentuation de la concurrence entre les biens, les services et les capitaux, mais aussi l'élargissement de cette dernière à l'ensemble des politiques publiques nationales, à la culture, à l'éducation, à la protection sociale, à la fiscalité, aux règles et modèles d'organisation. Les revers tous ces mécanismes affectent

drastiquement la vie des populations à mille lieues de là où les décisions sont prises. L'inadaptation à ce nouveau mode de vie aux odeurs de la mondialisation, accentue la précarité dont sont à la fois victimes et complices les congolais dans leur ensemble.

Par cette clarification conceptuelle, nous abordons à présent le deuxième point de cette recherche qui porte sur le quotidien des congolais. L'accent sera mis sur le fait que le quotidien qui est le lot de la majorité des congolais, et en sélectionnant quelques des faits saillants.

II. Archéologie du quotidien d'une ville sans cesse réinventée

C'est sous ce titre et dans un style saisissant que Pierre Jacquemot (2011) livre ses analyses sur le vécu à Kinshasa. Un vécu qui n'est pas rose malheureusement, à cause des plusieurs facteurs interreliés. L'un d'entre ceux-ci que tout observateur peu avisé privilégierait est le fait des pillages de 1991 et 1993 [3]. Et pourtant ces événements ne sont que des conséquences tangibles générées par un système social qui n'a pas pris la mesure du quotidien de sa population.

Loin d'être un pays désertique et pauvre, le Congo regorge d'immenses ressources naturelles et minières surexploitées au profit d'une oligarchie et ses valets de tous bords. Le collectif des chercheurs qui s'est penché sur l'une d'entre elles n'y vont pas quatre chemins lorsqu'il atteste par exemple que :

« Durant les années 1980, la baisse des cours du cuivre met à jour les failles d'un système centralisé, sans limite claire entre les biens de l'Etat et ceux de son dirigeant. Imitant le modèle de leur chef, les généraux se tournent vers les diamants pour tirer des ressources substantielles qui les affranchissent de la tutelle du Maréchal et les transformant en – seigneurs des mines – et le pays entre dans une période d'hyper inflation accélérée par l'attitude prédatrice des gouvernants (...) » (PELON et P. GENTILHOMME, 2007, p. 184)

Comptant au nombre d'autres pratiques contreproductives de ce genre, la population se voit emprisonnée dans un contexte au climat nocif. Le désarroi n'a pas tardé à résonner encore, car après l'exhaussement de ce vœu, les conclusions des scientifiques ne vont sur le dos de la cuillère. En voici un des extraits avec AYIMPAM :

« Une ville (Kinshasa) touchée depuis plus de vingt ans par une crise profonde et multiforme ; retrait de l'Etat, inexistence de la régulation juridique, pillages par les militaires et les détenteurs du pouvoir, abandon des zones rurales, exportation frauduleuse des minerais, etc. » (AYIMPAM S., 2014, p. 4).

Bien avant cette période, il est fort éclairant de constater aussi que les organes régulateurs de la vie collective n'avaient pas prévenu de telles catastrophes alors que les entreprises poumons de l'économie du pays (la Générale des carrières et des mine – Gécamines, et la Minière de Bakwanga – Miba) tournaient en plein régime mais leurs recettes servaient plus à des dépenses d'ostentation : les fêtes par-ci, les célébrations par-là ; les investissements dans ce qu'on a ironiquement qualifié « éléphants blancs », pour ne citer que ces quelques cas parmi tant d'autres. Ce fut uniquement une décennie de gloire pour ceux qui se sont trouvés aux commandes de l'appareil de l'Etat.

Au manque de prévoyance, vers le milieu des années 70, il a été déploré les conséquences de la Zaïrianisation précipitée des entreprises privées par les autorités politiques. C'est par là, écrit Shomba, que se situe :

« Le début de la crise économique et financière que traverse le pays et particulièrement, la ville de Kinshasa. En générale, les « acquéreurs » des biens nationalisés, car s'est ainsi qu'on les appelait, n'ont ni su gérer méthodiquement les entreprises acquises ni s'approvisionnaient en produits vitaux pour leur maintien » (Sylvain SHOMBA K., 2004, p. 38).

Le legs de la colonisation n'a pas été mis à profit dans l'amorce d'un nouveau quotidien voulu radieux. Bien au contraire, les biens de l'Etat ont été personnalisés selon qu'on occupait un poste de commandement. La hantise ici est que l'adage : « chasser le naturel, il revient au galop » a été conforté. Faut-il indexer l'impréparation et l'immaturation des animateurs politiques, lesquels n'ont fait que transformer les espoirs en un cauchemar dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Déjà vers les années 80, l'éloignement de revivre ne fut-ce que l'époque coloniale était consommé. Le rendu d'une réflexion scientifique au titre évocateur de « Tango ya ba noko » (Didier DE LANNOY, S. MABIALA et Emile BONGELI – s. dir.- 1986) lui réserve une place de choix.

Naviguant ainsi à vue, les conséquences furent désastreuses dans tous les secteurs stratégiques de la vie sociale, dans une certaine mesure celui de la gestion de la chose publique. L'inflation politique vers laquelle tous les regards sont tournés sans cligner l'œil. De la base au sommet y compris la crème intellectuelle qui s'obstine même par clientélisme béat à aliéner ses gros diplômés. Une véritable dissipation des espoirs.

Ici l'usure a fini par formater les esprits de ces hommes politiques en quête de positionnement et autres privilèges oligarchiques. Dans l'entretemps, cette obstination a fermenté les pratiques de la débrouille dans la masse laborieuse. Cette ingénierie sociale connue sous le fameux nom d'« article 15 » devait être interprétée comme la démission de l'Etat de ses missions régaliennes. Et Jacquemot l'explique si bien quand il parle de Kinshasa-créativité, en ces termes :

« Les Kinois sont contraints de se conformer très civiquement au sublime article 15 de la constitution (en réalité il s'agit du règlement intérieur de l'ancien Etat sécessionniste du Sud Kasaï qui n'en comptait que 14), imaginaire mais connu de tous parce qu'il résumé une ligne de conduite abordable par presque tous : la « débrouille »

(...) auto prise en charge collective face à l'Etat défaillant » JACQUEMOT, 2011, p. 5).

Les conclusions d'une étude menée en 1999 montrent la manière dont le secteur économique a périclité en exacerbant la misère qui couvait depuis longtemps, et que les pillages ne sont rien d'autres que la conséquence d'une crise multiforme (politique, institutionnelle, de l'homme et de la société). En substance, on y note que les dirigeants n'ont jamais manifesté la volonté politique de bien faire quoi que ce soit dans l'intérêt général. L'Etat lui-même représente plutôt l'intérêt de quelques potentats et des dirigeants politiques en fonction que l'intérêt de l'ensemble de la population (Remy MBAYA *et al*, 1999, p. 59).

Une crise multiforme au premier chef de laquelle se trouve la crise économique et sociale qui dure et où les citadins réinventent les moyens pour leur survie. Du coup, la ville en vient à donner l'impression qu'elle est devenue un marché : Kinshasa se conforme ainsi à la signification de sa toponymie, Kinshasa « le marché » (Sylvie AYIMPAM, p. 23). Même si tout le monde, à l'instar de Braudel, pense que « toute ville, quelque qu'elle soit, est d'abord un marché, et que s'il en manque la ville est impensable » (F. BRAUDEL, 1979), le cas de Kinshasa frise visiblement une pathologie sociale. Il n'y a aucune rue dans les quartiers résidentiels et populaires sans un petit commerce ou une table de valeurs. Cet éparpillement a atteint un paroxysme tel que tout espace public fait l'objet d'une hantise lucrative.

La corvée de gente féminine ne s'est pas allégée, car en plus du poids sous lequel elle croupit, au cours de cette période la troupe théâtrale Salongo de l'Office Zaïrois de Radio et Télévision (OZRT) a fustigé, dans l'un de ses épisodes, la banalisation de l'estime marital par l'introduction d'une nouvelle norme. Celle-ci consistait à contrôler judicieusement les morceaux de viande dans la marmite [4] (fonctionnaire de l'Etat de son état, impayé des années durant). Cette anomalie qui montrait la manière spéciale de gérer la crise par le mari.

Il nous souviendra également du système de délestage alimentaire dans la périphérie de Kinshasa. Système qui consistait, pour les catégories des membres d'un ménage, à manger à tour de rôle. Où dans les pires des cas, de constater l'absence journalière du rendez-vous culinaire par l'expression : « Frère Patrice » [5].

De cette faillite économique on note, par ailleurs, que la femme a pris le devant de la scène pour sauver son ménage du naufrage. Pendant cette période de crise, on l'a vu quitter l'arrière-cour où elle était assignée jadis, pour affronter désormais le quotidien en inversant le rôle et en bravant la norme des hiérarchies sociales dominée par le patriarcat. Il lui était désormais permis de cumuler, à la fois, le rôle qui était dévolu, d'après le processus de la socialisation, à l'homme : le rôle de la nourricière et de la gardienne de la progéniture, pour jouer aussi celui du chef de ménage. Elle devait et doit, dans ce contexte de basse conjoncture, faire tout pour réussir les énigmes que le quotidien lui oppose encore.

A cet inversement de rôle s'invite le laxisme de l'éducation des enfants. En effet, l'homme dans son orgueil de « chef » accède à son rôle que de manière non conventionnelle et ne se permet plus l'ostentation. Lorsqu'il devait revenir avec le revenu mensuel, et décider de l'affectation des rubriques. Maintenant, il ne se pose plus la question sur la régularité des repas chaque soir quand il rentre à la pointe des pieds, sans bruit.

De ce tableau, nous n'insinuons pas que la population ait accepté de manière béate la résignation. Les multiples stratégies pour faire face à ce vide créé entre les attentes et le vécu. Il ne peut en être autrement à l'instar des peuples de l'Europe de l'Est, qui, vivant sous diverses dictatures, on fait montre, selon Larissa, de plus d'ingéniosité lorsqu'il écrit :

« Les citoyens du bloc communiste n'étaient pas des marionnettes aveugles - ou des - victimes désarmées - des régimes dictatoriaux,

ils ont développé au quotidien une multitude de tactiques et de ruses qui leur a permis de s'accommoder ou de résister au régime, de participer à l'élaboration des normes ou de les contourner » (L. ZAKHAROVA, 2013, p. 306).

En filigrane, tel est l'un des ressorts qui fondent le quotidien de la vie au Congo. Une situation véritablement engluante qui nécessite pour être décapée, une révolution mentale que tous les grands visionnaires congolais ont appelé de tous leurs vœux, de Kimpa Mvita à Laurent Désiré Kabila, en passant par Lumumba et Mabika Kalanda (1966). Tous ces échos semblent butés à étourdissement d'une frange partie de la population.

Actuellement le quotidien congolais oscille entre un souci de bien-être qui se vit à la fois comme un mirage et une incertitude. Toutes les couches sociales dans leur majeure partie se demandent comment tout ceci prendra fin. Les salariés qui sont employés dans le secteur des services chez les expatriés asiatiques s'accrochent et comptent mordicus sur des opportunités informelles pour nouer les deux bouts du mois. Ils reçoivent juste ce qu'il faut pour payer le transport du mois. Pour le reste des dépenses fixes, ils doivent développer des mécanismes de survie allant du marchandage à l'interne du prix aux attitudes clientélistes. La scène que le grand marché de Kinshasa offre à l'observateur est révélatrice de cette précarité. Les jeunes qui sont en quête des repères disent clairement que l'espoir d'un lendemain meilleur le fait vivre.

En somme, la scène de la débrouille est bien installée à la suite de manque des signaux forts qui peuvent annoncer le changement tant souhaité. Il n'est pas faux d'attester que l'accession de ce pays à l'indépendance ne lui a offert qu'une embellie d'une quinzaine d'années, car tout juste après la tropicalisation de l'Etat, elle a été rappelée à l'ordre ou à la vie végétative d'antan, à cause de la gestion 'nationaliste' de ses dignes fils et filles. Les études faites tout récemment ne manquent pas d'attester que la population congolaise vit

dans des conditions peu porteuses d'espoir. L'une d'entre ces études déclare qu'elle est « *une population qui se débrouille dans l'informel pour donner des solutions à la faillite de l'Etat* » (Hilaire Katalayi Mutombo, 2014, p. 118).

Le décor planté, nous estimons que le tableau risque de s'obscurcir davantage si nous évoquons, par exemple, l'hygiène dans nos aéroports, marchés, ou autres places publiques, en passant par la propension de la friperie (alimentaire, vestimentaire, mobiliers, etc.) et la qualité de vie dans des parcelles où cohabitent plusieurs ménages faute de mieux. Doit-on passer sous silence, la montée en flèche du « phénomène bidon jaune ? » [5] A l'heure actuelle, « l'imposteur » qui ose prendre le risque de gérer une telle situation, il se doit d'avoir les nerfs solides. Certainement qu'il essuiera des critiques du monde (tant au propre qu'au figuré), car il aura hérité d'une situation où tout est prioritaire encore et toujours, en commençant par les mentalités de son peuple.

Comme il en est ainsi, que faire ? Ou par où commencer ? C'est l'essentiel du dernier point de cette étude. Il est coulé sous forme des propositions non exhaustives.

III. Proposition des voies de sortie

Le quotidien comme l'un des indicateurs des efforts que la société déploie en faveur de ses habitants, il peut se prêter à cette vision : ensemble des marges de manœuvre à travers lesquelles les habitants d'un espace géographique donné à l'intérieur duquel s'autorisent de vaquer à leurs occupations. Il s'affiche ainsi comme un cadre dont le contour se dessine au fur et à mesure qu'on atteint les limites. Marqueur qui, lorsqu'on procède à des comparaisons entre la société congolaise et d'autres organisations sociales, laisse perplexe.

Celui qui a servi d'assise pour collecter les données ayant fait l'objet de nos analyses excelle dans des faiblesses qui étonnent. D'autant plus que l'insensibilité avec laquelle les problèmes sociaux

sont abordés, il se sent une insouciance collective qui conforte l'adage : un peuple mérite son chef.

En effet, le drame qui s'observe n'a rien d'égal comparé à d'autres contextes sociaux du passé. C'est presque l'enlèvement qu'on constate dans tous les secteurs. A la limite, sans avoir peur des mots, il s'agit de l'érosion continue du train de vie du congolais. Nous nous sommes astreints à l'essentiel sans vouloir remuer davantage le couteau dans la plaie qui est déjà béante.

Nous venons de poser sommairement un diagnostic, à la manière du médecin lorsqu'après l'anamnèse, doit procéder à l'application de l'alcool pour la désinfection de la plaie avant de décider des autres antibiotiques. Il doit finalement prodiguer à son patient des conseils devant conduire à la cicatrisation. Ainsi donc, le quotidien du congolais ne peut être guéri, selon nos analyses qu'à travers quatre pistes qui, toutes, épousent la finalité de la discipline anthropologique. Car la recherche en Anthropologie est menée principalement dans le but de résoudre des problèmes pratiques à travers l'anthropologie appliquée (W. HAVILAND and Cie, 2008, p. 7).

Quatre pistes coulées sous forme des verbes à l'infinitif, à savoir :

- 1. Se définir un but (Que voulons-nous ?)
- 2. Compter d'abord et avant tout sur ce qui est disponible (Qu'avons-nous ?)
- 3. Travailler pour le long terme en s'inspirant de ce qui marche ailleurs (Comment atteindre ce but ?)
- 4. Instaurer et développer la culture de l'auto-évaluation (Comment cela marche-t-il et que faire ?)

Ces voies ou issues qui seront développées ici reflètent une nouvelle culture ou une invitation qui est lancée à l'attention de tout(e) habitant(e) du Congo soucieux (euse) de guérir son quotidien, et par ricochet celui du grand nombre. Laissant de côté les formules stéréotypées qui s'étiolent dans les vœux, celles-ci entendent convier

tout esprit pensant à un comportement qui pousse à l'excellence. Un état de maturation, fruit d'une incessante remise en question tout en capitalisant les acquis. C'est ainsi que l'histoire des grandes civilisations passées et actuelles nous enseigne, que sans un engagement individuel fort et clair, comme préalable, le bonheur quotidien radieux et durable du grand nombre demeurera un leurre.

3.1. Savoir définir le but

De cette première étape, il convient de retenir qu'il s'agit d'un temps de la prise de conscience. En effet, l'amélioration réfléchie d'une situation part de ce préalable.

Deux personnes ne peuvent pas marcher ensemble si elles ne s'accordent pas, dit-on. Les raisons durables qui les poussent à s'engager mutuellement doivent être clarifiées au départ. Très souvent cette prise de conscience s'opère au cours ou à la suite d'un événement supposé ou vécu. La convocation des notabilités est activée afin de diagnostiquer sans complaisance la situation d'autant plus que le danger guette la survie de toute la communauté.

A la suite de ces assises, les grandes options sont prises en vue d'œuvrer au maintien de la vie du grand nombre en se fixant l'atteinte d'un idéal social. Il peut paraître très philosophique lorsqu'il est question du quotidien congolais. Car en effet, par le passé la tenue des travaux de la conférence nationale souveraine (CNS) qui, en dépit des attentes, n'ont pas amélioré les questions existentielles des congolais. Du fait que le but pour un Congo compétitif, qui sait faire entendre sa voix dans les instances internationales, n'a pas été ni évoquées, ni portées par ceux qui avaient la charge de conduire ces travaux, encore moins l'idée de la remise en surface du manifeste de la N'sele.

Ce document a le mérite historique d'avoir positionné le Zaïre sur l'échiquier international (but) ; un noble but dont la matérialisation a été déviée par ses concepteurs. Devant apprendre de nos erreurs, ne devrions-nous pas le revisiter en l'actualisant ?

Ensemble, avec d'autres voix qui ont porté la question de la RDC dans le concert des nations sont ici la bienvenue. Car pour y parvenir le quotidien en est le soubassement. A ce sujet, un analyste avisé s'est posé cette question en termes peu voilés : Le Zaïre vers quelles destinées ? (KANKWENDA Mbaya, 1992). On aurait pu enregistrer un engouement dans le rang des hommes politiques attentifs à ce type des questions. Cette interrogation fut et est encore d'actualité ; une sonnette d'alarme qui met en garde contre les conséquences que nous déplorons aujourd'hui. KANKWENDA, ce visionnaire, percevait à la suite de ses analyses que ce pays manquait à l'appel par rapport aux grands enjeux qui se tramaient à la fin du millénaire passé.

Malheureusement, cette mise en garde est tombée dans les oreilles sourdes ; mais préoccupaient à se livrer la bataille sans merci du positionnement politique. Ainsi l'ère de la mondialisation a sonné, et ce sont les plus attentifs à ses exigences qui s'en sortent bien, tandis que les autres subissent son train de vie, et se dépersonnalisent. Ici tout fonctionne avec le principe selon lequel le contrôle de ce qui vous appartient en propre, vous échappe tout en vous infantilisant à merci.

Heureusement, il n'est pas trop tard pour pouvoir reconsidérer nos grandes options et travailler dans un premier temps pour la réhabilitation de l'homme congolais. Le miracle demeure encore possible, à l'instar des autres pays, qui, hier étaient à la risée de tous, mais actuellement comptent parmi les destinations des capitaux frais. La Chine, pour ne pas la citer, est l'un des exemples le plus éclatant. Deuxième économie mondiale, alors qu'elle était qualifiée de pays sous-développé vers les années 1960. Les grandes options que le parti communiste avait levées, portent ses fruits aujourd'hui.

3.2. Connaître d'abord ce qui est disponible et faire avec

C'est une erreur d'appréciation, que de croire mordicus que le sort du peuple congolais est entièrement lié aux volontés ou efforts des autres. Le formatage de l'esprit congolais est tel que le salut ou le

malheur sont les faits des autres selon que les intérêts de leurs protégés sont en sécurité ou non.

Nous devons apprendre à nous scruter et à inventorier localement les ressources internes, et voir consolider les efforts pour un but que nous nous sommes fixés. A défaut de cet exercice permanent qui fait souvent défaut dans bien des cas, il s'accumulera toujours de la confusion.

Ne pas savoir ce dont on dispose, c'est se priver impunément d'une fondation. Tel semble être la norme lorsque pour réparer un pont, asphalté une route d'intérêt économique entre deux ou trois provinces, les ingénieurs ne seront pas forcément de nos Universités et Instituts supérieurs. De quoi avons-nous réellement peur ? S'agit-il de la qualité de leurs produits ? Y mettre du sérieux ne coûte rien à part la volonté de tous (enseignants, étudiants et autorités politiques).

L'aliénation a fini par atteindre même le goût culinaire. Quel est le poisson le plus consommé dans les ménages congolais ? La réponse ne demande pas d'effort pour se la donner. Et combien des ressources halieutiques de qualité dont regorgent nos rivières, nos lacs et notre majestueux fleuve mais qui meurent de vieillesse faute de les avoir capturées ?

C'est autant dire que le quotidien congolais est gangréné par une multitude des goûts extravertis. Même l'estime de soi peine à se manifester surtout lorsque par exemple, l'équipe nationale de football se plombe des contreperformances. Les critiques s'emparent du problème en indexant les individus à l'extrême, en y déchargeant tous les maux à la manière du bouc émissaire.

Un tel inventaire doit être fait à tous les niveaux et dans tous les domaines. C'est avec le morceau de bâton dont on dispose à la portée de la main qu'on peut arriver à assommer le serpent, dit-on. Sans nécessairement river les yeux sur un éventuel secours, qui risque d'exposer la victime à plus de vulnérabilité.

Cette deuxième étape est indispensable dans ce combat pour résoudre la précarité du quotidien congolais. A l'absence de cet impératif, on est sûr de passer à côté, et sceller l'installation de l'attentisme avilissant dont décrient les méfaits dans tous les ménages du Congo.

3.3. Travailler pour le long terme

Accréditer l'idée selon laquelle la population congolaise est indolente ou paresseuse ne cadre pas avec la réalité. Elle est une invention, une supercherie. Elle offre un bon spectacle à tout observateur juché sur le boulevard Lumumba aux heures de pointe (matin – soir). La marée humaine qui affronte le quotidien incertain sans se lasser, suffit pour s'en convaincre.

Il en est de même des opérateurs politiques congolais (dans leur grande majorité). Ils changent, se transforment et se débattent non seulement dans des partis politiques, mais aussi de camp. Aujourd'hui s'il peut se réclamer opposant, demain passer sur les ondes pour se dédire ; avant de se faire éjecter à cause de sa « méconduite ». Ils arpentent le même chemin pour accuser tout le monde de son ancienne famille politique d'acharnement sur sa personne ; et se définir de centriste ou du courant réformateur n'est pas une nouveauté. En République démocratique du Congo, ce vagabondage politique demeure une école.

Toutes ces prouesses tant du côté du congolais moyen que celui des opérateurs politiques relève du court terme. En tout cas, rien n'est fait pour survivre à son géniteur, à part les œuvres de l'esprit telles que les chansons, déclarations, les bonnes lois non exécutées, qui d'ailleurs sont conservées aléatoirement par rapport aux normes. L'état des archives, les musées, etc. sont dans un état de répugnance généralisée. Les générations qui se succèdent n'en connaissent pas l'importance. Toute la mémoire institutionnelle est privée des ressources non seulement pour la conserver mais aussi pour la perpétuer.

Partant de ce constat, rien ne prouve que la volonté de mieux faire pour marquer son époque, surtout pour que les générations futures soient en partage pour un grand nombre. Elle peine encore à prendre corps dans le vécu du congolais. Les centres de réarmement moral n'existent pas. A la place, se mettent en place plutôt et en grand nombre, les débits de boisson et autres lieux de vacarmes.

L'exemple de l'éducation considérée comme l'un des secteurs stratégiques partout ailleurs, fait froid au dos en République démocratique du Congo. En effet, combien y a-t-il encore des parents qui se donnent la peine de scolariser leurs enfants dans des écoles où, à la proclamation des résultats de fin d'année, si l'un d'eux obtient moins de 60% demandent au directeur de cette école, qu'il puisse reprendre de classe ? En revanche lui infliger des privations exemplaires comme cela était le cas dans un passé récent dans ce même pays ?

Du côté des autorités, un autre exemple dans l'administration publique donne à constater simplement le manque de redevabilité. En effet, les hommes politiques de la nature de l'ex premier ministre, Lunda Bululu, qui a démissionné au cœur de la dictature de son époque, à cause d'incompatibilité, peut être considérée comme une insolite. Lorsque sa politique gouvernementale n'allait plus dans le même sens que celle de son chef, il a montré à la face du monde que c'est possible de rendre le tablier.

Malheureusement, combien d'autres membres de l'exécutif national l'ont-ils emboîté les pas lorsque leurs secteurs n'arrivaient plus à donner satisfaction à la population ? Au contraire, les intimidations et les brimades s'en suivent et ternissent la noblesse de ces charges d'Etat. On se contente du semblant collectif. D'une part, le chef ne veut pas sanctionner au risque de devenir impopulaire ; de l'autre, le peuple se laisse museler et ne peut plus revendiquer par peur des représailles policières ou autres. Devant une telle licence, il

s'instaure par voie de conséquences la culture de la demi-mesure et de « l'en entendant » pourvu qu'on s'y accroche encore.

A partir de ce contentement généralisé, la fragilité de tout le pays fait que lorsque parfois les voisins toussent chez eux, à l'interner, tout le monde tremblote de frayeur. A leur étonnement, ils s'autorisent même impunément, d'aliéner à leur gré et les frontières et tout ce qui s'y trouvent. « Eteya biso !! » [7]

Certes nous avons les capacités éprouvées de supporter les humiliations, mais nous devons alors réfléchir sur comment investir dans des ouvrages durables. Des ouvrages qui touchent aux secteurs inaliénables tels que la propriété intellectuelle, le sol, le sous-sol, les eaux voire l'alimentation.

3.4. L'évaluation permanente

Procéder à des évaluations permanentes ressort d'un exercice de toute gestion normale axée sur les résultats. Nous ressentons une peine en abordant cette dernière recommandation. Car même dans le monde animal pur revenir sur ses pas est un principe qui préside au maintien de l'espèce. Il nous souviendra ici de l'éléphant. Ce pachyderme, apprend-on, des chasseurs, qu'il n'oublie jamais celui qui l'a raté. Un jour ou l'autre, il finira par reconnaître son bourreau et lui régler les comptes.

De cet exemple, nous en déduisons que chaque mouvement qui se veut rassurant, surtout celui qui préside à la destinée des vies des hommes, ne peut que s'en inspirer. Car prétendre avancer sans reconsidérer le chemin parcouru, c'est investir dans du sable mouvant. Malheureusement ceci semble être la mode lorsqu'on essaye de faire une rétrospective par rapport à notre pays. On ne s'étonnera pas de la multitude des projets voire des décrets, qui ont souffert de cette absence.

Pire encore, ceux-ci ont entretenu beaucoup de confusion qu'ils n'en ont résolu. Dans le domaine de culture, pour illustration, le Fonds Mobutu Sese Seko : créé par l'ordonnance du 28 mars 1972, en faveur des artistes et écrivains. Il avait pour objet d'apporter son aide aux artistes et écrivains zaïrois, qui ont leur domicile au Zaïre et qui sont inscrits à la matricule générale des artistes et écrivains zaïrois tenue par le Fonds. Avec la création des divers fonds placés sous tutelle du Ministère de la culture, on va assister à une réelle confusion dans l'attribution et la gestion de la chose culture qui va aboutir même au découragement de certains opérateurs culturels (salle de cinéma, librairie, ...). Dans l'une de ses dispositions, les recettes de ce fonds proviendraient des manifestations culturelles organisées par les artistes et les écrivains eux-mêmes (SHAJE, 2013).

La culture qui a irrigué les pratiques sociales est celle du laisser-faire, quitte à exceller dans des actions de saupoudrage. Les conclusions sont tirées à la va vite, et on procède au changement plutôt des gestionnaires, si ce n'est pas qu'on les gratifie avec leurs tares, en lieu et place d'une culture de l'excellence et de pérennité des actes louables, qui marquent indélébilement les esprits. Très souvent, c'est le contraire. A l'instar d'une des déclarations ci-après, le feu premier commissaire d'Etat du Zaïre, l'exprime mieux en ces termes :

« Il n'existe pas de système politique qui n'ait pas sa propre vision des problèmes. On dit généralement que tout système politique a son idéologie et sa doctrine qui servent de cadre et de base, dans sa situation particulière, à toute son action. (...) C'est dire que, pour lui, l'idéologie est l'instrument principal de la lutte révolutionnaire. Le Mouvement populaire de la Révolution en tant que force révolutionnaire du peuple zaïrois se devait de disposer d'une idéologie capable de réaliser la raison de son existence (...). Pour atteindre ce dessein, seule l'idéologie de l'authenticité, élément du mobutisme, lui a donné les armes appropriées. » (Nguz, 1976, p. 9).

Tout le monde sait de mémoire que ce chantre, par le concours de circonstances, est parvenu même à déchirer le billet de banque portant l'effigie de son icône d'hier. Ainsi, le clientélisme passe pour la corde névralgique dans le paysage politique congolais. C'est ainsi que les rares évaluations qui sont diligentées, ne les sont qu'à sens unique. Lorsqu'on tombe dans la disgrâce de celui pour qui on jurait fidélité, le discours prend une autre tournure et se débite avec une bonne dose de mélancolie.

Pour autant que cela ne plaise aux victimes, nous avons là exprimé une des visées de la recherche en science sociale, en anthropologie plus précisément. Concluons.

Conclusion

Cette étude peut être considérée comme une critique sévère de ce qui se donne à vivre, comme allant de soi. L'archéologie du quotidien dont question dans cette étude a consisté à mettre en suspens cette figure figée qui s'offre à l'observation à travers le discours officiel. Dans celui-ci, tout est suspendu à la loi d'une certaine bienveillance à partir de laquelle on justifie, de gré ou de force, l'orientation de la gestion de la chose publique.

Dans la pratique, le divorce est déjà consommé lorsqu'on promet, la main posée sur le texte constitutionnel, de garantir le bien-être du peuple ; car après s'être suffisamment acclimaté, l'usure l'en éloigne par une pratique bien ancrée : celle de ne pas rendre compte ni à mi-chemin ni à la fin de l'exercice de canalisation des aspirations de tout un peuple, mais aussi de celles tout un pays. L'abandon de la politique de ramer à contre-courant est ici une thérapie si nous voulons que la congolité puisse revêtir une aura respectable.

Au demeurant, l'image que le Congo et son peuple, dans leur grande majorité offrent à la face du monde n'est pas loin d'un albatros qui a échoué sur une plage, et se fait aider durant des longues décennies, sans y parvenir, pour reprendre ses forces et s'envoler.

Toutes les thérapies lui ont été administrées mais, les embellies enregistrées se sont avérées éphémères.

Il a acquis des habitudes qui lui conviennent de s'accommoder à sa situation malgré tout ce qu'il a pour reprendre sa place et étonner le monde à travers les prouesses que d'autres pays ont fait montre au cours de leur l'histoire (politique, économique et sociale).

Nous pensons avoir insisté sur ces quelques idées fortes. A l'ère de la mondialisation, avec tout ce qu'elle recèle comme enjeux, les faibles n'ont de place qu'au prix d'un investissement réfléchi. En République démocratique du Congo, le quotidien actuel du citoyen constitue une meilleure illustration de cette faiblesse. L'investissement dont question ici ne doit pas rivaliser les effets d'annonce sans lendemain. Et une fois arrêté, le but doit faire l'objet d'une appropriation nationale. Il irrigue alors toutes les couches sociales et tous les secteurs vitaux de la vie nationale, ainsi le quotidien auquel le peuple aspire n'y pourra être que l'une des conséquences visibles et tangibles.

Dépasser les simples calculs politiques, et récuser tout comportement de finitude pour se projeter dans des orientations ambitieuses est le maître-mot. Il convient aussi compter au préalable sur les ressources dormantes internes. Celles-ci sont une assise indispensable sans laquelle tout apport extérieur quel que soit sa nature empoisonne l'avenir et le processus de l'amélioration du quotidien de tous. Enfin, les acteurs clés impliqués dans ce processus doivent être favorables à la culture de l'évaluation et de la redevabilité. Car ils doivent savoir s'arrêter pour reconsidérer le chemin parcouru et rendre compte, à temps et à contretemps.

La modeste contribution de cette étude à l'éternelle question du quotidien congolais n'est pas l'unique. Néanmoins, elle s'inscrit en ligne droite de toutes les autres voix évoquées dans le corps de ce texte. Car le quotidien actuel du congolais semble épouser irrémédiablement une allure misérabiliste, enkystée et incurable. Ainsi notre contribution rejoigne la mise au point pleine de sens au sujet de la formation de

l'équipe de l'Exécutif national (2019), il (le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat), n'y pas par quatre chemins lorsqu'il dit exactement : « chaque ministre devra venir au gouvernement avec l'esprit de travailler pour la réussite des objectifs car cette dernière n'est ni la victoire du Premier ministre, ni celle du Chef de l'État, Félix Tshisekedi mais plutôt du peuple congolais qui aspire voir ses conditions de vie complètement changées ». (MEDIACONGO-Politique-, 4 août 2019).

Notes

- [1] Une telle entreprise est fort louable ; mais difficile lorsqu'on veut dresser une liste exhaustive de ces savants qui ont débarqué dans cette discipline en sont demeurés des hérauts, jusqu'à susciter des vocations à visée planétaire.
- [2] L'Anthropologie comme discipline académique en RDC remonte vers les années 70. Les singularités qui si signalaient dans cette branche dépassaient difficilement une dizaine des candidats. Associé au discrédit sus évoqué (dans le texte), elle peine encore à s'imposer comme ailleurs où les premiers musées par exemple, datent du XIXème siècle.
- [3] La quasi majorité d'analyses des causes de l'effondrement de la vie quotidienne de la RDC s'appuient sur ces évènements, car au moins une fois et à la face du monde entier, les Zaïrois ont décidé de piller publiquement l'outil de production économique de l'époque. Les raisons qui s'échappaient des lèvres de ceux et celles qui se livraient dans cette entreprise de triste mémoire scandaient : « nous récupérons nos mises englouties par les jeux de hasard (Nguma, Bindo, etc.)
- [4] Il s'agit de LUZUBU MATAFADI André dit Doudou Ngafura, d'heureuse mémoire, dont le physique était le témoignage vivant d'une précarité des agents de la plus grande machine qui devait assurer le fonctionnement de l'administration publique dans l'ensemble du pays. Il incarnait donc bien les rôles des minables fonctionnaires de l'Etat (de l'époque seulement ?).

- [5] Frère Patrice est l'un des artistes chrétiens qui, au début de sa carrière (1990 ?), était caractérisé par un répertoire des chansons qui invitaient à la réflexion, à la repentance, etc. Bref, à une prise de conscience personnelle de la finitude ou la vanité de tout ce qui est terrestre. Cette déception populaire se traduisait par un regret amer car on ne savait pas à quel saint se vouer.
- [6] Le phénomène bidon jaune est apparu avec la rareté de la denrée indispensable à la vie humaine : de l'eau de boisson. On croirait que les ménages vont s'approvisionner en huiles alimentaires lorsqu'ils sont contraints de trainer ces récipients presque chaque jour. Des emballages produits ailleurs, mais qui sont parvenus à s'imposer dans les ménages de Kinshasa à cause de la privation d'une ressource abondante dans un pays scandaleusement aquatique.
- [7] En lingala, (Eteya biso), cette expression invite les victimes d'aujourd'hui ou d'hier à la prise de conscience et à apprendre de leurs faiblesses.

Bibliographie

- ALAN BARNARD, *History and theory in anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- AYIMPAM S., *Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014.
- David BOLDUC et Antoine AYOUB GREEN, *La mondialisation et ses effets : revue de la littérature*, Université Laval Québec, Canada, Novembre 2000.
- Delphin KAYEMBE KATAYI, « Plaidoyer pour un dialogue constructif entre deux mondes : organisations non gouvernementales internationales et Université. Points de vue d'un anthropologue », in Carrefour Congolais, n°1, mars 2019, Les Pays-Bas, éd. Kimpa Mvita, pp. 33-54.
- Didier DE LANNOY, S. MABIALA et Emile BONGELI (sous dir.), « Tango ya ba noko, 'les temps des oncles' Recueil des témoignages zaïrois », in *Les Cahiers du CEDAF*, n°5-6, 1986.

- F. BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècles*, 3 tomes, Paris, Armand Colin, 1979.
- FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- Frantz Fanon, in J.D. Mobutu Sese Seko, discours à l'Assemblée des Nations Unies en 1973.
- Georges BALANDIER, "Essai d'identification du quotidien" in *les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 74, janvier-juin 1983, pp. 5-12, Paris, Les Presses universitaires de France.
- Haviland, W. A., Prins, H. E., Walrath, D. and McBride, B., *Anthropology The Human Challenge* (13th edition), Australia, Wadsworth Cengage Learning, 2011.
- Hilaire Katalayi Mutombo, *Urbanisation et fabrique urbaine à Kinshasa : défis et opportunités d'aménagement*, thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2014.
- J.P. De SARDAN, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- KANKWENDA Mbaya, (dir.), *Zaire, vers quelles destinées ?*, Dakar, Codesria, 1992.
- Karl-I-Bond Ngunz, « Dix ans de pouvoir : idées forces du Mobutisme », in *Studia diplomatica*, 29, 1 (1976).
- L. ZAKHAROVA, « Le quotidien du communisme » in *Annales Histoire, Sciences Sociales*, Paris Armand-Colin/EHESS, 68^{ème} année, n°2, avril-juin 2013.
- LYE MUDABA Yoka, *Kinshasa, signes de vie*, Paris-Bruxelles, L'Harmattan-Institut Africain-CEDAF, 1999.
- MABIKA Kalanda, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Kinshasa, LASK, 1965.
- MABIKA KALANDA, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, LASK, Mbuji-Mayi, 1966.
- MBAYA Mudimba R. et STREIFFELER F., *Secteur informel au Congo-Kinshasa. Stratégies pour un développement endogène*

(Zamba epeli moto, nyama iboyi kokima), Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1999.

- MEDIACONGO - Politique -, « Bahati Lukwebo reçu par le Premier ministre Ilunga », 4 août 2019.
- PELON et P. GENTILHOMME, « Le diamant dans la géopolitique africaine », in *Afrique contemporaine. Afrique et développement*, Bruxelles, De Boeck et Larcier s.a. n°221, 2007.
- Pierre JACQUEMOT, *Kinshasa, la mégalopole sans cesse réinventée*, Paris, Les Notes de l'IRIS, 2011.
- Shaje a tshiluila, *Politique culturelle de la République du Congo*, cours destiné aux étudiants de 3ème graduat Anthropologie, Unikin, 2013.
- SHOMBA Kinyamba S., *Kinshasa : mégalopolis malade des dérives existentielles*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- The New Encyclopedia Britannica (Macropedia), Vol. 27 pp.326-331.
- THOMPSON, Grahame, « Introduction : situer la mondialisation », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no. 160, juin 1999, pp. 159-174.
- VALASKAKIS, Kimon, « Le théâtre de la mondialisation : la scène, la distribution et l'intrigue de la pièce ont changé », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no. 160, juin 1999, pp. 175-187.
- William HAVILAND and al., *Cultural anthropology. The human challenge*, Twelfth Edition, Wadsworth, Thomson learning, 2008.

Développement endogène et savoirs locaux: la transformation de la production des chenilles à Kasongo- Lunda

Par MANZUSI KETO Aristide

Introduction

Dans les innombrables discours nationaux et internationaux, le terme du développement du peuple par l'éradication de la faim, de la pauvreté comme réponse à leurs besoins primaires sont à la une.

Cette intention n'est pas nouvelle. En République démocratique du Congo par exemple, dans des différentes périodes de la vie de la population et surtout après l'indépendance du pays en 1960, des stratégies et programmes de développement ont été élaborés pour le développement des Congolais, suivant un modèle considéré comme universel, d'un développement durable, soutenable. Et aussi, depuis 1908, lorsque la Belgique devint le colonisateur du territoire qui était jusque-là la propriété privée de son souverain, s'engagea d'une manière systématique ce développement des autochtones au modèle du bien être suivant la métropole. L'objectif des développeurs était de conduire l'individu du sud vers les représentations occidentales du développement sur tous les plans de la vie sociale. Le Congolais devait changer ses habitudes, l'introduction des biens de consommation aussi dans le domaine alimentaire. Il s'agissait de la négation, voir du mépris des produits locaux par la superposition des habitudes alimentaires de la métropole sur le local.

Dans l'objectif de transformer ces modes de vie, des multiples approches de développement furent élaborées. Ils étaient en total disconnexion avec ce que les gens connaissaient. Et pourtant, le développement est un processus qui part de la base, des savoirs du

peuple afin de les améliorer, les concilier avec l'écologie, l'intégrer dans le social et l'adapter aux technologies.

La cécité des développeurs se remarque par le fait qu'il existe dans la société congolaises des institutions formelles, comme les écoles, qui ont pour objectif de former les jeunes générations aux savoirs de leurs parents.

La présente réflexion a pour but de montrer comment les Yaka de Kasongo-Lunda, au sud de la province du Kwango, confrontée conflits dus à la précarité des chenilles, *Mikwati* en *kiyaka*, transforme leur mode d'approvisionnement de cet aliment riche en protéine par le passage de la cueillette à la culture.

Dans un premier temps, nous montrerons le contexte dans lequel cette pratique se déroule. Ensuite, nous illustrerons la pratique en soi, en montrant son cadre de référence et quelques faiblesses. Et analyserons enfin comment cette pratique intègre la notion d'un développement intégré.

1. Contexte

Kasongo-lunda est un vaste territoire situé sur le haut plateau « Kwango » au sud de la province du Kwango. Ce territoire fait frontière avec l'Angola. On le cite souvent comme étant le deuxième territoire de la RDC de par sa superficie, après le territoire de Bafwasende en province Orientale d'après certaines sources. Sa superficie est constituée en grande partie de savanes, de brousses herbeuses et de steppes, hormis une petite forêt le long de la rivière WAMBA et qui couvre la région de Kasa et Swatenda.² Ces savanes boisées constituent des domaines de prédilection pour l'éclosion des chenilles et en particulier les chenilles appelées « *MIKWATI* » ou « *NKWATI* », devenues un produit de commerce saisonnier. D'autres chenilles se

reproduisent en forêt et en brousse et sont ramassées pour l'autoconsommation des autochtones eux-mêmes, le troc et un peu de commerce.

Sur ces vastes terres, la population se répartie de façon inégale suivant l'attrait des habitants et les habitudes de cultiver le sol sur les plaines ou le long des cours d'eau. Les populations qui y habitent sont surtout les Bayaka, mais aussi les basuku, les Baholo, les Tshokwe et les Balunda, dans le sud, à la frontière avec le territoire de Kahemba.³

Les cours d'eau les plus importantes sont : le Kwango, la Wamba, la Bakali, la Twana, la Zizi, la Imona et la Nganga.

Des nombreuses petites rivières arrosent les forêts et les brousses du territoire Ceci contribue au renouvellement de la flore et du faune, éléments essentiels à la survie de la population. C'est dans ce contexte que le ramassage des chenilles est une des activités pratiquées par la majorité des habitants.

2. Les *Mikwati*

En effet, en République Démocratique du Congo, chaque province et chaque territoire vit une situation socio-économique particulière, en rapport avec son écologie. Dans beaucoup des provinces, les produits de consommation et de commercialisation proviennent en majorité de la cueillette, c'est à dire, « un ramassage des produits végétaux comestibles, par les groupes humains qui ignorent la culture, et qui vivent principalement de la chasse et du ramassage »⁴.

Un ramassage fortuit des produits qu'offre la nature, dont l'apparition est liée aux saisons comme c'est le cas des champignons

³ www.google.cd/bandundu-kwilu-kwango/organ/administrativepolitiques/, consulté le 13 avril 2018.

⁴ Dictionnaire le Robert, éd. 2006, p.318

et des chenilles. Parfois, à cause des précarités, ces produits sont parfois des sujets de conflits. C'est l'exemple des conflits entre les communautés « Twa (pygmées) et les Bantou au Katanga dont l'origine était le ramassage de chenilles. Comme dans la province de Lunda Kasongo, les chenilles constituent un produit.

2.1. De la cueillette à la culture des « mikwati»

L'activité de ramassage des chenilles avait toujours été pratiquée sous le régime de la cueillette au Kwango. Elle permettait aux communautés locales de se procurer les moyens de survivre. Et de plus en plus il y a une transformation de, faisant entrevoir une cueillette nous pouvons à juste titre appeler la culture des chenilles ». Mais depuis quelques années, il y a l'émergence d'une nouvelle pratique, celle de la culture des chenilles. Cette nouvelle technique contribue tant soit peu à sortir la population du fait du hasard, d'être totalement dépendant de la nature pour son approvisionnement.

Cette activité se déroule suivant des différentes étapes que voici.

- **2.1.1. Procédure**
- **2.1.1.1. Le recueil des œufs de papillon**

La population recueille les œufs pondus par des papillons. Celle-ci est précédée par une préparation qui consiste à brûler les brousses boisées (Kikwati) ; généralement l'arbre qui pousse principalement dans cette brousse est appelé : « N'kwati » ou (nguungu). Deux semaines après avoir brûlé les brousses, des jeunes feuilles poussent sur les branches de « Nguungu » ; c'est sur ces jeunes feuilles que les papillons viennent pondre leurs œufs. D'où, le nom de « MIKWATI ou N'kwati » qu'on donne aux chenilles qui sortiront de ces œufs. Pour éviter que les petites chenilles ne soient trop nombreuses sur quelques feuilles, des surveillants récoltent une partie des œufs et vont les fixer à d'autres arbres. Ainsi on aurait évité que les chenilles n'épuisent vite les jeunes feuilles à brouter et ne tombent à terre avant d'atteindre la « taille » voulue par les paysans pour être ramassé et/ou consommé ou

vendu. Quand la quantité des chenilles est trop grande, celles-ci ne choisissent plus de feuilles à brouter. Elles vont jusqu'à se fixer sur d'autres arbres semblables au « nguungu ».

- 2.1.1.2. Surveillance

Ensuite, aux jeunes est confiée la tâche de surveillance. Les jeunes garçons sont chargés de passer régulièrement dans ces brousses pour chasser les oiseaux qui viennent manger des œufs, des papillons ou des jeunes chenilles déjà sorties d'œufs. Mais dans beaucoup des cas l'étendu des brousses est telle que personne n'ose s'aventurer pour ne pas être mordu par un serpent.

- 2.1.1.3. Récolte

Et enfin, il y a l'activité de la récolte. Elle commence dès que les premières chenilles tombent à terre et s'enfoncent dans la terre pour se métamorphoser et redevenir plus tard des papillons.

Les meilleures saisons de récolte de ces chenilles varient d'après les milieux. Dans le secteur de Mawanga, groupement de Mwaku-Yala, Kabaka-mbangi, Mubuku, Mulopo Ndindi, Tsaku, Muluwa et Kalawa-Yinda, c'est surtout aux mois de juillet et août qu'intervient cette activité. Quand vous montez vers Pata et Panzi, Kizamba et Kitenda, la meilleure période se situe entre mars-avril ; mais les chenilles qui sont ramassées ici constitueraient, d'après certaines personnes, une autre variété de « Mikwati » appelée « Nsiela » ou « Misiela ».

Le déroulement de l'activité varie aussi d'après la contrée où on se trouve. Dans la plupart des cas, les gens se lèvent le matin, avant la levée du soleil, et se mettent à ramasser les « Mikwati ; N'kwati ou misiela, Tsiela », d'après les dialectiques parlées dans Panzi et Pata.

Souvent on allume un grand feu de bois pour y jeter le fruit de la « récolte », sous la surveillance de quelqu'un qui veille à ce que les

chenilles ne soient calcinées. En fait ce sont les braises chauffées au rouge qu'on mélange avec les chenilles comme pour les préparer en vue de les manger et les mettre dans des sacs (en tissu) pour la commercialisation. Le travail se fait en équipe ou en famille. Notons ici que, plus la famille est nombreuse, plus la quantité des chenilles augmente aussi. Après la vente on se distribue le fruit de vente suivant l'ordre de mérite.

Il faut noter qu'un sac de chenille (1 sac vidé de la farine de froment de marque minoterie de Matadi), de 25 Kg, coûte environ 24.000 Fc à 36.000 Fc plus cher qu'un sac d'arachide décortiquée de 80 Kg.

S'il faut conclure sur ce point, nous disons qu'il s'agit bien d'activités proches de la cueillette. Car l'homme intervient trop dans la reproduction des chenilles et dans la conservation des « semences ou les œufs » pour la saison suivante. La préparation du « terrain » est aléatoire et ne demande aucun soin particulier de l'humain.

Néanmoins, certaines dispositions sont prises pour que les chenilles puissent revenir chaque saison et le terrain reste favorable à la reproduction pour les générations futures. L'une de ces dispositions consiste dans l'interdiction de cueillir les chenilles avant la maturation ou encore de brûler la brousse avant la saison proche.

Pour qu'il ait vraiment beaucoup de chenilles, les chefs de groupement ou coutumiers donnent l'ordre de pré-brûler les brousses, précisément vers le 06 du mois de juin.

Cette période nous permet d'avoir beaucoup de papillons car se sont eux qui pondent les œufs produisant les chenilles. A ce propos, un projet de « domestication » des chenilles a été tenté par le Professeur Omer KUTUMISA KIOTA dans la région de Pelende. Dans notre prochain article, nous parlerons en détail de ce projet avec les informations obtenues à la source autorisée.

3. La culture des chenilles et développement intégré

Sans vouloir forcer à faire entrer ce concept d'économie moderne dans les réalités de l'économie de cueillette, il convient de remarquer de prime abord, qu'il n'y a vraiment rien de commun entre ces deux réalités. Mais cela ne nous empêche pas de relever quelques comportements similaires des humains dans la manière de mener le processus de l'action visant la préservation de l'environnement et la répartition des résultats (bénéfices) de façon équitable tout en tenant compte du futur et des descendants.

Dans l'économie de type occidental, il a fallu attendre l'apparition vers les années 1990, d'autres acteurs non gouvernementaux comme les ONG pour que l'on s'impose la notion du développement durable qui insiste sur l'écologie et l'environnement⁵.

Nos sociétés traditionnelles, elles, observaient déjà les principes écologiques et l'équilibre de l'environnement des « Mikwati » dans les contextes actuels.

Le Professeur MULUMA M. affirme que « les conditions dans lesquelles vivent les populations d'Afrique deviennent ardues pour réaliser le développement durable par manque d'une bonne gouvernance »⁶.

Car dans nos pays africains, en effet, 70% de la population se nourrissent des produits de l'agriculture et en partie de la cueillette qui persistent encore dans certains groupes sociaux. Cette économie sociale répond tant soit peu aux besoins des populations locales qui, sur base de discours lénifiants des politiques, se voient abandonnées à leur propre sort. Ainsi pour eux, se considérant comme « peuples exploités par leurs politiques », le ramassage des chenilles constitue

⁵ Muluma Munanga, G.T, op.cit, p11.

⁶ Muluma Munanga, G.T, op.cit,p13.

l'une des ressources financières réelles de survie, dans un pays où les espoirs tardent.

Eu égard à ce qui précède, disons que la lutte des peuples exploités passerait indiscutablement par l'intermédiaire de leurs gouvernements. Elle se situerait justement sur le terrain du réformisme et du nationalisme. Les révolutionnaires auraient alors d'autres actions à mener qu'à se constituer « conseillers » des gouvernements, quel qu'en soit le régime.⁷ L'expert, l'économiste, souvent étrangers se trouverait investi de tous les moyens de lutte politique.

Si par contre, le sous-développement provient d'une surexploitation du travail, l'action politique retombe aux mains des révolutionnaires de ces pays, débarrassés des tutelles de la coopération bien -pensante. Cela recoupe les frontières nationales.

En se situant au plan des échanges internationaux, les thèses d'AMIN opposent les Etats dont les uns les victimes des autres, mais de classes. Les clivages économiques pour Samir AMIN, recourent exactement les frontières nationales. Ces thèses sont en vérité tout à fait acceptables (et acceptées) par les bureaucraties au pouvoir et plus encore par les bourgeoisies locales à prétention nationale qui, si elles ne profitent pas à leur gré de l'exploitation coloniale, en sont néanmoins complices. Ces thèses leur permettent de revendiquer auprès de leurs puissants alliés d'une meilleure part des profits et de paraître en même temps à l'égard du peuple comme ses défenseurs »⁸. C'est pour dire que les autorités et décideurs politiques, en lieu et place de valoriser les activités de ramassage des chenilles (sur base des stratégies adaptées), préfèrent l'attacher échanges internationaux où ils tirent leurs bonnes parts économiques au détriment des populations

⁷ S. BI., MASAKI NGUNGU, Economie du développement, UPC/KINSHASA, 2014.

⁸ SAMIR AMIN, cité par S. BI. MASAKI NGUNGU, idem.

locales. Ainsi, plusieurs limites se dessinent dans ces échanges internationaux⁹ :

Limites du modèle libéral : ces limites tiennent aux hypothèses irréalistes qui fondent la théorie ricardienne des avantages comparatifs et aussi le fonctionnement des marchés et la libre détermination des prix. Le modèle libéral pas plus que les autres n'est transposable en l'état :

La logique pure de DIT tend à spécialiser les PVD dans la production des produits de base ou des produits industriels à faible valeur ajoutée, à demande mondiale faible et à forte fluctuation des prix.

Les PVD qui cherchent à s'industrialiser ne peuvent pratiquer le simple libre échange, ils ont besoin d'un protectionnisme éducateur (Voir LIST) ;

Les marchés des grands produits de base sont strictement contrôlés par les grandes puissances.

Les limites des stratégies des économistes du développement :

Globalement, les économistes du développement ont négligé, au départ, le problème de la répartition et des inégalités (voir A.O. Hirschman) ;

La croissance équilibrée de Nurkse suppose des moyens considérables et ne peut être qu'une stratégie de long terme;

Le pari d'une stratégie de développement déséquilibré (Hirschman ou Rosenstein-Rodan) : c'est que des effets d'entraînement ébranlent toute la structure par déséquilibres successifs et provoqueront les

⁹ Idem.

réactions nécessaires, soit chez les acteurs privés, soit chez les acteurs publics (qui procéderont par exemple aux investissements d'infrastructure et d'accompagnement nécessaire). Mais ce pari est risqué, car précisément, dans les pays en voie de développement, les industries et les activités d'amont (qui pourraient fournir des équipements, des produits intermédiaires, des services d'ingénierie...) sont absentes et les activités d'aval (industries de transformation, activités commerciales) même¹⁰. C'est pour ces raisons fondamentales que les populations recourent aux activités d'économie traditionnelle pour survivre : tel est le cas des populations locales du territoire de Kasongo-lunde que nous venons d'analyser.

On ne voit donc pas comment elles pourraient réagir à un déséquilibre initial provoqué par la création d'un pôle industriel en un point d'une structure fantôme d'une économie nationale extravertie. Bref, les populations recourent à cette économie traditionnelle pour survivre.

Conclusion

Cet article est un essai qui a voulu livrer une information utile par rapport à l'activité de survie économique-sociale des communautés vivant dans le territoire de Kasongo-Lunda. L'activité du passage de la cueillette à la culture des chenilles participe activement aux relations entre les membres de ces communautés et préserve l'environnement immédiat dans lequel évoluent les habitants.

Nous n'avons nullement la prétention de livrer au public la totalité de l'information, ni d'épuiser le sujet sous toutes les formes. Nous pensons que d'autres chercheurs peuvent bien s'y inspirer pour mener les études visant à mieux éclairer l'opinion à ce sujet et faire avancer les connaissances sur l'existence de ce phénomène social.

¹⁰ EVERETTE, HAGEN, *Economie du développement*, Paris, éd. Economica, 1982.

Bibliographie

- BRASSEUIL, Jacques, Introduction à l'économie du développement, Paris, Armand Colin, 1993.
- Comité français pour le Sommet mondial du développement durable, Livre blanc des acteurs français du développement durable, Johannesburg, 2002.
- Dictionnaire le Robert, éd. 2006.
- EVERETTE, HAGEN, *Economie du développement*, Paris, éd. Economica, 1982.
- GILLIS M., PERKINS D.H., ROEMER M, et SNODGRASS D.R., *Economie du développement*, Editions universitaires De Boeck université, Bruxelles, 1990.
- HAUT CONSEIL DE LA COOPERATION INTERNATIONALE, *Les non-dits de la bonne gouvernance. Pour un débat sur la pauvreté et la gouvernance*, Paris, éditions Karthala, 2001.
- MULUMA MUNANGA, G.T, « *L'Université et la problématique du développement durable* », in Revue des Sciences Sociales et Humanitaires, vol. III, janvier 2012, Kinshasa/RDC.
- MASAKI NGUNGU, S. Bl., *Economie du développement*, UPC/KINSHASA, 2014.
- NKUNZUMWAMI, EMM., *Le partenariat Europe Afrique dans la mondialisation*, Kinshasa, Edition l'Harmattan, 2013.
- PNUD, *Indices de développement humain de la Zambie*, 1980-2013.
- **2. Webographie**
- www.google.BM.org/Fr, consulté le 21 avril 2018.
- www.google.com/Banque mondiale, consulté le 21 avril 2018.
- www.google.com.Fmi, consulté le 21 avril 2018.
- CIC en collaboration avec la Direction de la communication CEDEAO ; Webmaste@ecowas.int, consulté le 21 avril 2018.

La prolifération des débits de boisson « Nganda » à l'université de Kinshasa et son impact

Par LUHUSU TEKILAZAYA et LUNDAYI NGAL-TAMBU

Introduction

L'étude que nous présentons cherche à réfléchir sur la prolifération des débits des boissons dans l'enceinte de l'université de Kinshasa.

En effet, depuis quelques années, les activités économiques se multiplient sur le campus. Dans cet article, nous avons plutôt choisi d'examiner une seule activité seulement à savoir : les *nganda* et les kiosques implantés dans le site Universitaire. Les Nganda sont des débits de boisson. Ces débits de boisson autorisés ou clandestins fusent dans tout le site. On y vend toutes sortes de produits, aussi la produits. Aussi les boissons alcoolisées comme la bière. Elle est consommée aussi par les jeunes étudiants et empiètent leurs participations à la formation. En ce moment où les discours politiques tentent d'élaborer des programmes d'encadrement de la jeunesse, il y a lieu de réfléchir sur l'invasion des activités économiques en milieu universitaires.

Pour réaliser cette étude, nous nous sommes appuyés sur l'approche génétique, consistant à révéler les sources, c'est-à-dire les causes réelles de l'émergence du phénomène étudié et son évolution. Pour faire cela, nous nous sommes basé sur une enquête de terrain menée respectivement auprès des détenteurs des *nganda et kiosques* dans le pourtour de l'université de Kinshasa et auprès de quelques personnes de la communauté universitaire. A partir de ces données, notre article se propose de chercher les sources ou les causes réelles de ce phénomène, les facteurs qui les favorisent, les conséquences qui en découlent sur la vie et le fonctionnement de l'Université avant d'exposer et interpréter les données recueillies.

Généralités

Pour comprendre et se faire une idée de *nganda*, considérons d'abord les bars, d'après les services municipaux, il y en aurait aujourd'hui près des centaines Officiellement déclarés, chiffres sans doute très en deçà de la réalité et fondé sur une comptabilité peu fiable.

L'histoire des bars colle intimement à celle de la ville de Kinshasa. En fait, c'est au lendemain de la deuxième guerre mondiale et dans les années 50 que les bars apparaissent véritablement. Les Musiciens de la première génération qui ont fait leurs classes dans les fanfares et chorales des Missions religieuses, les Wendo-Paul Kamba- Bukasa-Oliviera etc. ; sont les premiers piliers des bars. Ils créent les orchestres des variétés qui chantent la ville et ses problèmes.

Plus tard, grâce au bar et la production des orchestres notamment au cours de la décennie 55- 65 qui marque sans doute leur âge d'or. Ces orchestres font et défont les succès des bars. Ces musiciens ont pour noms : Kallé – Rochereau – Franco – Nico.

Les orchestres contribuent ainsi à faire du bar un lieu incontournable dans la société urbaine : Zeka bar, - CafèRio – Vis- à-vis – Un Deux Trois à Kinshasa autant d'enseignes aux noms magiques synonymes d'ambiance et d'ambianceurs.

Sous produit du bar, le *Nganda* est d'apparition plus récente. Une chanson de Franco en mentionne l'existence en 1965. Le terme *nganda* indiquait d'abord un bivouac de pêcheurs dans le Nord- Congo. Dans l'espace urbain, il désigne un débit de boisson semi- clandestin ou clandestin et métaphoriquement un lieu où « il fait bon vivre ».

A la différence du bar, le *nganda* n'est plus « cet endroit bruyant et racoleur. Autant pour éviter de contrôle que par souci de discrétion, il se cache : lumières tamisées, absence d'enseignes, publicité de bouche à l'oreille etc.

Ces différenciations et ces statuts sociaux qu'elles sont censées exprimer font des bars et des *Nganda* des théâtres familiers ou consciemment où les Kinois se mettent en scène de façon permanente autour d'une boisson prétexte : la bière.

Après ces petits détails sur les *nganda*, parlons maintenant de l'université dont l'invasion des activités économiques met à mal son fonctionnement normal.

Mission et rôle de l'Université

L'Université est un lieu de promotion d'excellence, un observatoire approprié, objectif et impartial de la société autant que la nature, la lanterne qui éclaire objectivement l'humanité aussi bien sur son passé et son présent que sur son avenir. Centre de réflexion et d'étude permanente et conscience critique de la société, elle est un lieu privilégié et permanent de rencontre, d'échange, de débat, de remise en question, de production, de création et d'innovation.

Elle est cette tête chercheuse qui détecte les problèmes de la société, la caisse de résonance d'un peuple affamée de vérité et d'efficacité et le catalyseur d'idées libératrices. Puissant révélateur des maux de la société, elle est appelée de ce fait à devenir le centre de prospective, mobilisant énergies et imaginations pour combattre la force corrosive du fatalisme ambiant et donc à jouer un rôle anticipatif à précéder constamment à la remise en question au renouvellement, à la mise à jour et au perfectionnement des acquis de l'humanité et à constituer une usine par la transformation continue de la société ainsi que de la nature (*Shamololo Tshund' Olela Epanya 2005 :65-66*).

Les Universités doivent jouer pleinement leur rôle qui est d'être le socle de production des connaissances scientifiques nécessaires au développement du pays.

Pour cela, l'Université doit rester fidèle à ses méthodes et à son éthique qui lui interdisent soit de sacraliser un passé ou une tradition,

soit à se laisser vassaliser par des groupes des forces diverses, mais en revanche exigent d'elle la rigueur et la liberté dans la recherche et l'enseignement le culte de l'objectivité. L'enseignement universitaire doit être novateur et non- conformiste.

Pour Kalambay (2005 :159), une des missions d'une université est notamment la formation des cadres supérieurs pouvant permettre un développement durable au bénéfice de toute la population, mais aussi, servir d'exemple à cette population par l'éducation, au savoir- faire et au savoir-être, étant le sommet de l'éducation nationale. L'Université doit en effet être le miroir de toute la société. C'est aussi le lieu où se conçoivent et se diffusent notamment des stratégies pour le développement. La loi- cadre n°86-005 du 22 septembre 1986 de l'enseignement national (titre I, article 31) stipule que : « l'enseignement national a finalité la formation harmonieuse de l'homme Zaïrois... citoyen responsable, utile à lui-même et à la société, capable de promouvoir le développement national du pays et la culture national (journal officiel n° spécial 1986 : 12).

La tâche de l'université est de faciliter la recherche de la vérité à la connaissance des chercheurs et des étudiants. Elle est une corporation fondée sur l'autogestion, qu'elle obtienne ses moyens de subsistance par des fonctions, par d'anciennes propriétés, par l'Etat ou par des bulles papales, par des lettres de donation impériales ou encore par des actes de donation d'un pays

Pour MULUMA (2012 : 13), l'université doit jouer trois rôles ci-après : recherche, enseignement et formation (éducation) quand on analyse chacune de ces taches isolément, leur unité indissoluble apparait en même temps. La réalisation de cette tâche est liée à la communication entre les personnes qui pensent, entre les chercheurs, entre eux, entre les enseignants et les étudiants entre les étudiants entre eux.

L'université est le lieu où la société et l'Etat permettent le déploiement de la conscience la plus aigüe de l'époque. Des êtres

humains, les enseignants et les étudiants s'y réunissent avec comme seule vocation d'appréhender la vérité. L'homme en tant que homme a droit à un lieu où sans condition aucune, l'on recherche la vérité.

L'université est une institution qui a des buts concrets qui, en revanche, sont seulement atteints quand l'esprit s'élève et dépasse toute réalité donnée pour ensuite y revenir plus lucide, plus solide et plus imperturbable.

Après avoir discuté des approches théoriques, il convient d'examiner les résultats obtenus des données collectées sur le terrain.

Résultats de l'enquête et leur interprétation

Pour bien appréhender cette situation, nous avons initié des entretiens individuels et/ ou en groupe avec des personnes cibles.

Les données ont été recueillies auprès de 50 enquêtés : Etudiants, Enseignants et Agent administratifs ainsi que les détenteurs des débits de boisson ou des kiosques implantés dans le pourtour de l'université de Kinshasa. Le tableau ci-dessous présente leur répartition.

Catégorie	effectif	%
Agents admin.	15	30
Etudiants	10	20
Corps enseignants	10	20
Détenteurs débris ou Kiosques	15	30
	50	100

Les données de ce tableau montrent que la communauté universitaire vient en première position soit 70 % par rapport aux détenteurs des débits de boissons 30 % qui sont des personnes extérieures de cette communauté.

Un questionnaire a été élaboré en vue de la collecte des données. Leur dépouillement a été obtenu grâce à l'analyse de contenu. Avec les uns et les autres, nous avons posé six questions. Elles sont ainsi libellées :

1. Qu'est ce qui est à la base de la prolifération des activités économiques dans les alentours de l'université de Kinshasa ?
2. Qui donne l'autorisation d'implantation de ces unités de production ?
3. A qui appartiennent ces unités de production ?
4. quels sont les facteurs qui déterminent la mise en location des espaces verts dans le pourtour de l'Université de Kinshasa ?
5. Quel est l'impact et la conséquence qui découlent de ces activités économiques sur l'environnement de l'université et le fonctionnement des activités académiques ?
6. quelle stratégie mettre en place pour sauvegarder l'environnement universitaire ?

1. Qu'est ce qui est la base de la prolifération des activités économiques dans le pourtour de l'université de Kinshasa ?

Concernant la première question, les répondants pour la plupart ont indiqué que ces unités de production se présentent comme un palliatif pour avoir des ressources additionnelles au regard de la modicité de salaire qui ne permettent pas de nouer les deux bouts du mois et de s'épanouir. En d'autres termes c'est dans le cadre d'intégration purement urbain et de la survie, ils font ses activités économiques informelles faute d'emplois formels. Pour le faire, les fonctionnaires de l'Université, propriétaires de ces activités, engagent d'autres personnes pour leurs assurer ces services.

2. Qui donne le permis ou l'autorisation d'installer ces unités de production ou Kiosque ou débits de boisson ?

S'agissant de l'autorisation de l'installation des kiosques à l'université, pour la majorité d'enquêtés, c'est le comité de gestion qui autorise ces activités informelles, au sein de l'université. En effet, malgré diverses recommandations et interdictions des différents Ministres de tutelles, ces ordres souvent passent pour des lettres mortes. Les raisons avancées par ceux qui justifient ces activités économiques est qu'elles constituent l'une des sources de financement en ce temps de récession économique.

En effet, il y a lieu de noter que comme l'ensemble des services publics, l'administration est défaillante : sans formation adéquate, les matériels et les outils de travail faisant défaut, le service à rendre devient illusoire. Pour le cas de l'université de Kinshasa, les informations recueillies sur terrain montrent que les kiosques/ *Nganda* installés directement à l'université se font en complicité avec les autorités universitaires. L'acquisition de cette autorisation est conditionnée moyennant paiement d'une caution pour les personnes extérieures et elle est gratuite et grâce à l'arrangement à l'amiable pour les personnels académiques la plus part des enquêtés.

En effet, selon les données recueillies sur terrain, il apparaît que ces espaces situés dans les versants de l'université (des kiosques qui sont à la cité Mbanza-lemba ou Kindele), où sont construits divers débits de boissons de toute sorte, sont vendus en complicité avec l'autorité coutumière. Les chefs coutumiers se reconnaissent le droit de vendre les terrains parce qu'ils considèrent que leurs terres est une propriété clanique à caractère inaliénable. Les « *nganda* » ou Kiosques installés dans ces versant à proximité de l'université appartiennent en majorité aux détenteurs des espaces ou parcelles vendus par les chefs coutumiers, mais certaines informations recueillies laissent entendre qu'on y trouve aussi des débits de boisson appartenant aussi bien aux

professeurs qu'aux étudiants, surtout ceux qui vivent éloignés de leurs parents et éprouvent des difficultés pour la survie.

3. *Quels sont les facteurs qui déterminent l'implantation des métiers de fortunes (débits de boissons) dans le pourtour de l'Université de Kinshasa ?*

Concernant cette troisième question, il y a lieu de noter que depuis quelques années la République Démocratique du Congo n'a jamais cessé de s'enfoncer dans le marasme économique et la pauvreté exacerbée par les pillages, les guerres. Aujourd'hui, la pauvreté exacerbée par la situation de chômage accentué dans laquelle vivent les responsables des familles, sans compter les soins de santé qui passent pour des frais occasionnels, la famille urbaine fait face à une diversité des charges fixes parmi lesquelles : le logement, le transport, le manger, l'eau, la communication sans oublier les frais de scolarité. Les charges, on le sait bien deviennent d'autant plus importantes encore quand le nombre des membres se montre d'autant plus élevé et c'est malheureusement le cas dans les différents quartiers des communes périphériques de la ville de Kinshasa. La règle à la « débrouille » est appliquée mais elle n'est pas obligatoirement accompagnée par celle du partage.

Contraints de construire eux-mêmes les bases de leur survie, ils s'adonnent ou s'engagent à une série des solutions de fortunes qui renvoient à des particularités sociologiques telles que les petits métiers urbains. Dans ce contexte de crise purement urbaine, les parents des familles résidant dans le pourtour du site de l'université de Kinshasa et qui sont en situation de précarité développent des stratégies de survie simplement pour obtenir de l'argent pour la survie.

La conjoncture économique aidant, aujourd'hui les débits de boisson « informel » les *nganda* se multiplient à grande vitesse, sans doute parce qu'on y vend de *la bière*. Les habitudes de consommations, la forte demande urbaine, un certain désœuvrement généralisé et

surtout le poids de charge socio-économique quotidienne expliquent peut-être cette prolifération. Dans un contexte de débrouillardise économique accentuée où la plupart des « créneaux » paraissent saturés, la vente déclarée et surtout clandestine de bière et des autres boissons rafraichissantes se porte bien. En dépit d'une concurrence impitoyable, elle est considérée par les kinois comme « le seul commerce qui reste » parce que « la boisson se dénature après un long moment de conservation ». Rien d'étonnant à ce que aujourd'hui, dans l'espace urbain, non seulement les *Nganda* dament le pion aux bars, mais suscitent également çà et là des vocations forcées ou inattendues des commerçants. En effet, une activité de survie ou de compensation pour les classes et couches moyennes durement touchées par la crise et qui s'exerce souvent par les femmes.

4. Quelles sont les conséquences qui découlent de la prolifération des nganda sur l'environnement de l'université et la vie des étudiants et du personnel académiques ?

Les informations récoltées auprès des enquêtés ont révélé que la pollution, l'insécurité, l'ivresse, la prostitution, l'oisiveté, la déperdition scolaire constituent les différentes conséquences liées à ces activités économiques.

En effet, du fait de l'occupation anarchique et illégale des espaces et de manque de canalisation d'eau des pluies, créent ce jour plusieurs têtes d'érosions qui menacent le site de l'université. Au-delà de ces têtes d'érosions il y a la pollution sonore avec les divers débits de boisson dans lesquelles les gens viennent s'abreuver. En effet, de leur nature les Congolais aiment se divertir et considèrent l'alcool comme un sujet de refoulement aux problèmes sociaux qui les affectent : chômages, soins de santé précaires, maladies, famines, échec à un examen etc. Ces débits de boisson à proximité des homes et auditoriums des étudiants affectent la communauté universitaire. Pour Shamololo (2005 :73) la communauté universitaire peut être définie comme un groupe social spécifique, constitué par toutes les personnes qui

enseignement, étudient, font de la recherche ou travaillent à tout autre titre dans les institutions d'enseignement supérieur ou universitaire publiques et privées. En d'autres termes toutes les personnes qui participent officiellement, directement et de façon systématique dans l'accomplissement de la triple mission de l'enseignement supérieur et universitaire font partie de la communauté universitaire et créent de l'insécurité, la dépravation des mœurs etc. Cette situation perturbe l'ambiance des étudiants et corps enseignant et administratif qui sont censés travailler dans les bureaux et auditoires.

Par ailleurs, pour bon nombre d'enquêtés, l'impact de débits des boissons peut se résumer dans l'insécurité grandissante avec la présence des *Kuluna* qui fréquentent ces débits de boisson situés à proximité du site universitaire ; Ajouter à cela la pollution sonore qui crée une distraction auprès des étudiants, et impacte négativement les conditions d'études des étudiants. En effet, en lieu et place d'étudier, les yeux sont tournés vers les débits de boissons et plusieurs étudiants y passent parfois tout leurs temps. Comme conséquence certains sont en difficulté de monter de promotion (classe) à cause de cette situation. D'où la médiocrité de la formation des étudiants, cadres supérieurs de demain pouvant permettre un développement durable au bénéfice de toute la population, mais aussi, qui doivent servir d'exemple à cette population par l'éducation, le savoir-faire et le savoir-être, étant au sommet de l'éducation nationale que d'aucuns ne cessent de déplorer pour la jeunesse futures cadres de demain

Sur le plan sanitaire, il y a lieu de noter que la boisson offerte dans le kiosque s'accompagne parfois de la nourriture qu'on y prépare. Très souvent cette nourriture ne respecte pas les règles de salubrité alors que les communautés universitaires dans sa grande majorité se rendent dans ces restaurants de fortunes pour se procurer de quoi à manger. Cela constitue un problème de santé pour les gens.

Sur le plan fonctionnel, ces kiosques et *nganda* sur le site Universitaire constituent un lieu de repos pour les scientifiques aussi

longtemps qu'il y a des cours qui se donnent dans les auditoriums. A cause de cette pollution acoustique les étudiants ne suivent pas bien les enseignements, donc leur attention est plus tournée vers ces kiosques et pour ceux qui sont au cours, le plus vite que le professeur pouvait sortir ou terminer la matière du jour, serait leur souhait le plus ardent. Il y a ceux-là qui fuient même le cours parce qu'ils ont vu leurs collègues entrain de trinquer et manger dans ces kiosques. D'autres encore vont y passer toute la journée oubliant l'objectif pour lequel ils se trouvent à l'université.

Comme conséquence, cela débouche à la fin de l'année sur des échecs. Et lorsque les étudiants échouent, ils ont toujours tendance à le justifier sous divers prétextes : pour les étudiantes « *j'ai échoué parce que le Professeur X, les Chefs des Travaux z, les assistants m'avez harcelé* ». Cette situation génère de conflits entre les assistants et les étudiants. Cette façon de faire crée les anomalies à la longue et débouche sur les échecs.

Conclusion

Dans cette situation de crise comme celle que connaît la République Démocratique Congo, il est parfois « normal » que la société adopte des comportements négativement déviants dans la mesure où qui dit crise, dit aussi perturbation, incertitude et désordre. Cependant le fait que cette crise touche les humains et non des animaux, plus encore des Universitaires pour revenir au cas qui nous concerne, nous devrions assister au déclenchement d'activités de recherche des solutions comme le stigmatise.

En gros disons que la science ou du moins l'esprit scientifique est l'outil par excellence du progrès des peuples. Pour cela, la science doit se déployer dans des structures libérées de toutes sortes d'entraves possibles.

Comme nous l'avons démontré à travers cette étude. Nous souhaitons que les Autorités politiques affranchissent l'esprit

scientifique de toutes ces entraves afin de lui permettre de jouer véritablement son rôle d'agent du progrès de la Nation Congolaise.

Pour réduire cette situation il est indispensable que les autorités de l'université crée des structures adéquates et contrôlables pour mettre à l'abri la communauté universitaire de tous ces maux à l'instar de cafetariat de l'UNAZA ;

Bibliographie

- **Kalambay Banza (2005)** « Insalubrité à l'Université de Kinshasa : Ignorance des droits à la santé ou absence d'initiatives pour la promotion de la santé ? Cas de la Faculté des Sciences Economiques » in Universités et Libertés académiques en R.D.Congo, Imprimerie Gtaphiplus, Dakar, Sénégal P : 159
- **Tshishimbi E. (2005)** ; Politisation et ethnicisations des libertés académiques sous la deuxième République au Congo- Kinshasa, in Universités et Libertés académiques en R.D.Congo, Imprimerie Gtaphiplus, Dakar, Sénégal P : 159
- **Muluma Munanga (2012)** ; L'université et la problématique du développement durable en Afrique in Revue africaines des Sciences sociales et Humaines, volume III, Janvier, Kinshasa.
- **Shamololo Tshund' Olela Epanya (2005)**, « Pour une (ré)définition des libertés académiques en RD Congo » in Universités et Libertés académiques en R.D.Congo, Imprimerie Gtaphiplus, Dakar, Sénégal, PP .65-66).
- Un quotidien en trompe – l'œil : bars et nganda à Brazzaville in politique africaine, le Congo banlieue de Brazzaville, Karthala, Vol 31.
- journal officiel n° spécial 1986 : 12)

Femme congolaise et pouvoir économique : Pour un développement endogène de proximité

Par Victorine NEKA

Introduction

Parler du pouvoir économique de la femme congolaise ou d'un pouvoir personnel qui serait promoteur d'un développement endogène peut paraître insensé. Car, d'aucuns pensent que le développement ne peut être effectif et réussi que s'il résulte d'un effort conjugué. En effet, il est aussi vrai que la femme, seule peut rencontrer des obstacles dans l'exécution des activités promotrices de ses aspirations. Mais plutôt, ensemble avec son partenaire homme et dans la collaboration elle trouverait de gros avantages qui militeraient à la transformation de leur environnement commun, pour une participation concertée.

C'est là où l'adage congolais, celui qui met l'accent sur la collaboration, trouve sa justification. Il stipule « Musapi moko ekoki kologola sili na moto te », soit littéralement, un seul doigt ne peut pas arracher un pou de la tête.

Dans le cadre de cette réflexion, nous nous proposons de livrer, à titre illustratif, l'expérience des femmes, membres des associations à la base qui bénéficient de l'accompagnement de l'ONG Ofedico. Ces associations exercent des activités génératrices des revenus en vue d'améliorer leur condition de vie. Aussi, sous l'impulsion de l'accompagnement de l'Ofedico elles se sont appropriées d'un modèle de vie basée sur les valeurs de référence, notamment, la fraternité, la collaboration, le partage et la solidarité.

Cependant, trois niveaux de pensée peuvent se prêter à cette réflexion. Aussi, la compréhension peut amener aux préoccupations ci-après :

-De quel ordre est le pouvoir économique que s'octroie la femme pour prétendre développer sa société et pour quel type de développement ?

-S'il est vrai que la quête du pouvoir par la femme se conçoit en termes de lutte de pouvoir, quelles stratégies et/ou procédures que cette dernière a-t-elle mis en place pour y parvenir ?

-La quête du pouvoir économique par la femme est-elle, (cela autant pour l'homme son partenaire), une procédure de (ou pour) sa reconnaissance comme membre pourvoyeur des revenus ?

D'emblée, la réponse viendrait du charisme de la femme, dans la mesure où ce concept peut être compris comme facteur déclencheur des forces et capacités d'agir de la femme.

Une perception qui occasionne un double moment de compréhension :

Dans un premier moment, la femme se veut être une actrice influente malgré la marginalisation masculine et la perception négative dont elle est l'objet. En effet, la femme a prouvé ses capacités dans les négociations politiques et est arrivée à relever certains défis, notamment, celui qui l'a amené à provoquer un changement de son vécu à des moments favorables de l'histoire de son pays, à travers des actions « pro libératrices ».

Dans un deuxième moment, la femme s'est faite violence afin de conduire des actions susceptibles de transformer son vécu quotidien, à travers ses diverses activités génératrices des revenus, en vue d'accomplir des services porteurs du développement durable. La femme, de quelle catégorie qu'elle soit, finit toujours à se contenir méthodiquement à travers son charisme, son savoir être et son savoir-faire. Elle arrive à négocier le changement de son mode de vie, conformément à la situation vécue.

C'est pourquoi, dans le monde contemporain où l'efficacité et la rentabilité sont considérées comme des paramètres de succès, la réussite ne peut se mesurer qu'uniquement par rapport aux capacités de recherche des crédits de financement. Des crédits qui, généralement, n'aident qu'à résoudre des problèmes ponctuels. Aussi, pour une meilleure compréhension de notre propos, l'examen des concepts que renferment notre sujet s'avère opportun.

I. Analyse et explication des concepts

1.1. La femme congolaise

Dans le contexte de cette étude, la femme congolaise est appréhendée comme une combattante et ce à travers ses activités et actions porteuses de vie. En effet, inhibée par un contexte de recherche continuelle de survie, la femme congolaise devient, parfois, victime de ses propres actions qui l'amènent à lutter contre un système socioéconomique dont elle ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Pour ce faire, elle croit trouver la solution dans le leadership féminin, un concept qui lui est proposée en vue de son autopromotion.

En effet, ce terme peut être examiné, dans le cadre contradictoire du processus récent, non seulement sur base de la connaissance des droits de la femme relatifs aux instruments juridiques nationaux et internationaux mais aussi, à partir de la force de résistance de la femme aux réalités contextuelles dans lesquelles elle évolue.

S'il est vrai que tous les textes juridiques définissent les prérogatives qui confèrent à la femme, le droit de conduire, de diriger, de commander et de prendre ses responsabilités devant un problème de quel ordre qu'il soit, il est aussi vrai que le problème femme dans ce contexte dépend, malgré la volonté de la femme, du bon vouloir de l'homme qui l'attache à une question de pouvoir.

Toutefois, il faut reconnaître le courage de la femme congolaise dans la gestion et le soutien économique des ménages lors des pillages

des tristes mémoires, en 1991 et en 1993. La femme congolaise est donc une force qui n'est pas à redire mais plutôt à reconstruire.

1.2. Le pouvoir économique

Le pouvoir économique peut être compris dans le sens d'acquisition des capacités d'agir, par une personne ou un groupe de personnes afin d'accumuler des moyens nécessaires pour sa ou leur subsistance. Il s'agit de l'action qui vise à changer les choses en vue d'améliorer la situation antérieure. En fait, c'est un processus par lequel un homme ou une femme s'octroie les mécanismes et stratégies de travail pour transformer une situation précaire quelconque à une situation meilleure. C'est ce sens du pouvoir évoqué ci-haut qui se rapporte à cette présente réflexion.

1.3. Le développement endogène de proximité (DEP)

- Le contexte

Les réalités que vit notre pays et qui nous concernent tous, sont marquées par les injustices, la pauvreté et les violences de tout genre qui, du reste, sont source de blocage du progrès. Pour y remédier les stratégies proposées depuis 1960 en matière de développement n'ont pas trouvé des solutions souhaitées aux innombrables questions relatives au vécu quotidien.

De la démocratisation à la mondialisation, de la globalisation à la modernisation, le temps n'est-il pas à l'essoufflement ? Les métaphores du développement nous enveloppent dans un cercle vicieux qui ne donne pas de perspective au développement endogène. En tout état de cause, les analyses menées en vue de trouver les pistes de sortie à cette épineuse situation prouvent à suffisance la persistance des ennuis d'un développement par transposition.

Il est ainsi souhaitable que les aspirations des autochtones soient toujours prises en compte pour espérer un développement escompté.

Pour comprendre le fondement des enjeux suscités par un développement intraverti, l'explication vient, certainement, des analystes scientifiques. Nonobstant aux idées populistes, les scientifiques ont classé **les efforts pour le développement** en deux grandes familles.

Certains chercheurs ont proposé le développement à l'occidental, celui qui est basé sur la théorie de rattrapage. Bien sûre, une théorie ancienne mais qui est encore rependue dans toutes les institutions internationales.

Pour ce courant, les pays sous-développés, en voie de développement ou non alignés, qui sont généralement les pays du Sud, accusent un retard par rapport aux pays riches. Aussi, selon W.W Rostow, pour arriver à rivaliser avec ces derniers, les pays du sud (en quête de la modernité) devront parcourir (graduellement) les étapes de croissance afin de se situer en ordre utile.

Comme on peut le constater, cette conception est fondée sur une vision linéaire de l'histoire à travers laquelle l'occident serait à la fois l'objectif à atteindre et l'exemple à suivre. Une conception qui donne lieu à une véritable idéologie du développement qui se soumettrait au darwinisme.

Selon cette approche, les sociétés évoluent de la forme inférieure aux formes supérieures et nos différences culturelles ne sont qu'un fait du hasard. Aussi, la modernité devrait entraîner l'universalisation de la culture propre à la société industrielle moderne, d'où le modernisme est égal à l'occidentalisation.

C'est ce qui a amené nos pays à construire des plans par rapport à cette théorie qui devrait les rapprocher d'avantage du sommet, notamment les plans quinquennaux ambitieux dont plusieurs favorisent plutôt l'industrie au dépens de l'agriculture, comme le DSCR (document stratégique de croissance et de la réduction de la pauvreté) qui a tenté de corriger ou de rectifier le tir par rapport au

développement, sans toutefois tenir compte des aspirations des autochtones.

C'est ainsi que tous les projets qui ont été lancés dans l'espoir d'apporter le modernisme n'ont pas tous réussi. En effet, beaucoup de ces projets furent déclassés par la population locale, pourtant à première vue porteur des solutions aux bénéficiaires.

L'autre courant est celui qui est né vers les années 70 et 80. C'est celui qu'on a appelé le développement de la libération. Il fut d'un regain d'analyses et de stratégies sous l'inspiration des économistes progressistes tels que Samir Amin. Ils ont développé la théorie de la dépendance, dont l'adepte en RDC (Zaire à l'époque) fut le professeur Muabila.

Pour eux, la misère du Tiers monde ne serait pas due à un retard historique qu'il suffirait à rattraper grâce à la modernisation de l'économie. Elle serait plutôt la conséquence d'un processus systématique d'exploitation des pays du sud par ceux du nord. L'économie mondiale se caractériserait par des liens de dépendance entre le centre et la périphérie.

Aussi, pour sortir de ce cercle vicieux, les pays du Tiers Monde comme d'ailleurs les femmes qui œuvrent à la base ne doivent pas être contraintes de suivre ce schéma avilissant pour s'affranchir mais plutôt focaliser leur attention sur leurs besoins propres qui tiennent compte du contexte environnemental de leur travail. C'est donc dans cette perspective qu'est né et comme alternative, le nouveau concept du développement endogène.

- **Que comprendre du développement endogène de proximité (DEP)**

D'aucuns pensent que le terme endogène n'est associé uniquement qu'aux pays sous-développés qui ont l'obligation d'émergence pour se prévaloir. Il s'agit plutôt d'une prise de conscience des autochtones, de

quelle contrée qu'ils soient, à pouvoir s'autogérer et de s'assumer à partir de leurs propres connaissances ainsi que les moyens adaptés à leur contexte.

Le développement endogène n'est donc pas lié seulement aux pays du Tiers Monde en mal de progrès. Car, la volonté de s'épanouir par ses propres efforts est inhérente à toutes les personnes et de surcroît un principe des droits humains.

En effet, ce concept associé au développement centré sur soi est né et devenu en vogue dans les années 70 et 80. Aujourd'hui, il fait la quête de regard des spécialistes en développement économique. Le développement endogène est devenu une théorie d'approche appliquée ou imposée en modèle aux pays en voie de développement.

Est-il possible, aujourd'hui, d'amener les actions de renforcement à la source en vue de la protection des avoirs internes sans risque d'accroître des effets pervers de la protection des grandes firmes tels que soutenus par les économies monétaires?

En effet, il se vérifie que, dans le contexte où le développement endogène reste une conception du développement de proximité basé sur les ressources disponibles localement, dans le cas échéant, les savoirs, les expériences, les cultures et le leadership local. Cependant, pour son enracinement, il nécessite l'ouverture au monde extérieur en vue d'intégrer les connaissances qui, du reste, s'exerceraient conformément aux pratiques internes favorisant son épanouissement.

- Le développement endogène : une théorie de la construction des intelligences

Le développement endogène se définit comme un développement qui prend sa source à la base et qui tient compte des aspirations des bénéficiaires. C'est dans ce même ordre d'idées que le professeur Mbaya le conçoit : « Un développement conçu par la population concernée et répondant, de façon prioritaire, aux besoins ou aux

aspirations de cette population et aux réalités de son environnement social et naturel (...), un développement “non aliéné”, un développement “auto-centré” » (Mbaya, 2014, p.29).

Au-delà de son attachement à l'exogène, révèle-t-il, le développement endogène s'enracine sur la créativité, l'inventivité. Autrement dit, il importe de trouver des moyens locaux originaux devant servir le développement économique et social et susceptible de développer la science et la technologie (Mbaya, 2014, P.31).

Dans ce même registre, Mianda confirme que, le développement endogène a pour but d'élever le niveau de vie de la population et à donner à tous les êtres humains la chance de développer leur potentiel. Les peuples concernés doivent compter sur eux-mêmes et entreprendre leur développement par eux et pour eux (Mianda, 1996, p.160)

C'est justement sur cet aspect que s'articule l'intérêt de cette étude. En effet, il consiste à démontrer les capacités que détient la femme congolaise dans la création et l'appropriation des techniques mises en place sur base de leurs propres aspirations et besoins.

Le modèle endogène “de proximité” dont il est question dans cette étude va tenter d'exhumer la force d'agir de la femme. Il est, par conséquent, important de faire part à tous les congolais, en général et la femme congolaise, en particulier, des pratiques qui sont porteuses de progrès. Car, c'est par ces pratiques créatrices que se forge l'intelligence.

Aussi, la construction de cette intelligence ne sera effective que quand les hommes et les femmes seront conscients du caractère impératif de cette dimension qui est, du reste, promotrice des valeurs.

Les valeurs déclencheuses de progrès et de développement, on les retrouve dans nos familles mais aussi dans les groupes ou associations qui se fixent des objectifs à atteindre afin d'améliorer leurs conditions. C'est dans cet ordre d'idées que se place cette recherche.

Aussi, dans le contexte actuel de la mondialisation, la surimposition des valeurs de vie sociale (et culturelle) exogène est aggravée par la domination de l'économie des marchés et de politiques néolibérales. Ce sont ces différentes forces qui contribuent, dans l'ensemble, le mouvement d'extraversion des économies locales qui dans le cadre du développement endogène milite souvent à barrer la route à la construction des intelligences au niveau local, notamment, la synchronisation du savoir interne.

C'est la raison profonde de la proposition de l'expérience de l'ongd OFEDICO qui a servi de cadre pour la conception et l'application du modèle socio-économique de fluctuation des revenus.

II. Les associations d'auto-prise en charge : Expérience de l'Ofedico

2.1. Brève présentation de l'Ofedico

L'organisation des femmes pour le développement intégral et communautaire, Ofedico, en sigle est une ongd d'éducation civique et de développement. Elle est créée en 1995 et devenue opérationnelle en 1996 à travers ses campagnes de sensibilisation et de conscientisation par le théâtre sur les violences faites à la femme et à la jeune fille.

Dans la recherche du cadre des réalisations de ces différentes formes des violences qui s'exercent sur la femme, l'ofedico n'a pas seulement attiré l'attention des femmes et des hommes sur les violences dont les femmes sont victimes mais aussi sur celles dont les femmes sont à la fois auteures et propagatrices.

En dehors de cet exercice qui devrait amener la femme à la prise de conscience de sa condition, l'Ofedico a centré son action sur les activités de développement, notamment sur la formation en technologies appropriées et en gestion de la micro-entreprise.

L'objectif majeur de ce deuxième axe est de renforcer les capacités des femmes sur les activités génératrices des revenus (AGR), afin que ces dernières deviennent des femmes leaders de service économiquement fortes.

Après 10 ans de travail sur le terrain et suite à l'évaluation qui a démontré les faiblesses et limites liées à toutes ses formations qui ne tenaient pas compte des aspirations des bénéficiaires, l'ofedico a carrément opté pour une nouvelle méthode afin de repenser ses techniques d'encadrement des femmes à la base.

C'est ainsi qu'en 2005 et sous l'impulsion de l'Action De Carême/Suisse, l'Ofedico a réorienté ses activités sur la création et l'accompagnement des associations des femmes pour leur auto-prise en charge (ou l'auto assistance).et d'assurer, sur base des réalités du vécu quotidien, leur promotion à travers les actions entreprises en groupe

2.2. Naissance des associations d'auto prise en charge (AAPC)

L'initiative de mettre sur pied des groupes des femmes réunies en association est née de la volonté de l'Ofedico de porter son soutien en formation aux groupes cohérents et structurés qu'aux individus. Cependant, l'idée de les accompagner selon l'approche non-assistance a émergé après une analyse sociale effectuée en 2005 autour de la persistance de ces femmes dans la quête perpétuelle de l'aide extérieur. Elles sous-estiment la valeur de leur travail, fruit de leurs efforts personnels, ('Efoperso' ; s'oppose à la loi du moindre effort).

Cette analyse a porté sur le Voir, Juger et Agir. Une méthode qui nous a permis, dans un premier moment de mener une observation en profondeur sur les femmes et leurs pratiques, porter une réflexion au regard du vécu quotidien, à l'issue de laquelle un modèle adapté au contexte kinois a été mis sur pied.

Constituées uniquement des femmes, pour la plupart, les AAPC s'organisent en association dans le but d'augmenter leur revenu et devenir une force économique. Elles regroupent des femmes qui ont accepté de se mettre ensemble sur base des actions communes de développement. La plupart de ces groupes de femmes sont une création de l'ofedico. Elles renferment des femmes des différentes catégories sociales, notamment : des femmes maraîchères, agricultrices, commerçantes, fonctionnaires de l'Etat et des ménagères, de niveaux d'études divers. Dans ces associations se retrouvent des femmes ayant obtenu le diplôme d'Etat, de graduat voire de licence ainsi que celles qui n'ont pas franchies le seuil secondaire.

De l'accompagnement de l'ofedico, ces associations ou groupes bénéficient des formations dans divers domaines : sur la vie associative, sur la gestion et développement de la micro entreprise, sur la gestion des caisses, sur les technologies appropriées et les techniques culturelles ainsi que sur les questions liées à la situation de la femme, notamment, droits de l'homme et spécifiques de la femme et petite fille, les violences faites aux femmes.

- 2.2.1 Constat et Motivation

Pour nouer les deux bouts du mois et faire un peu d'économie par l'épargne, la femme kinoise recoure à la ristourne ou tontine (likelemba, en lingala). De même dit-elle, la vie éternelle se prépare sur terre, il est capital que sa conduite ou sa vie terrestre soit conforme aux Saintes Ecritures, desquelles se fonde sa vie sur terre. Pour ce faire, elle accorde une attention particulière aux messages tirés de textes bibliques, qui selon elle, constituent un modèle impératif de vie et fixent les préalables pour entrer dans le Royaume des Cieux.

Aussi, dès lors que le likelemba est attrayant pour la femme parce que lui permettant de se faire de l'argent et que l'appropriation de la parole de Dieu est hissée en modèle exemplaire de conduite, l'association de ces deux dispositions ne peuvent que rencontrer ses aspirations. Ainsi, nous avons réfléchi sur un modèle qui se rapproche,

à la fois au likelemba et à l'attachement aux recommandations de la Parole biblique.

En effet, le likelemba (tontine) est un mode de circulation d'argent qui met le membre dans un cycle rotatif de partage, d'argent personnel (individualisé). L'argent récolté auprès de chaque membre est remis à un autre membre du groupe sur proposition ou décision, sans équivoque, de la promotrice du groupe. Cette dernière, nommée, communément, maman likelemba ou mère tontine, est la seule et l'unique responsable du groupe. Le recours à ses pairs n'a lieu que quand le groupe est menacé de scission. Au regard de tout ce qui précède, nous avons proposé un modèle qui prend en compte (fondé sur) trois valeurs fondamentales, notamment ; la fraternité, le partage et la solidarité.

- 2.2.2. La recherche action et participative

Guidée par le constat ci-haut évoqué, notre préoccupation s'est ainsi fixée à deux niveaux. Il était nécessaire de comprendre, dans un premier moment, les motivations exprimées par les femmes, les motivations qui donnent lieu à la recherche d'un bien être n'exigeant pas d'effort individuel ou collectif. Dans un deuxième moment, bien que possédant des aptitudes, ces femmes persistent dans les habitudes attentistes à travers lesquelles se révèlent leur soif de gain facile.

Dans cette perspective, elles mettent en avant leurs intérêts (souvent cachés) comme gage, condition de leur implication dans les structures ainsi créées. Par ce fait, elles exigent la prise en compte de leurs souhaits même si ces derniers ne sont pas clairement exprimés ou déclarés.

Aussi, il était question de comprendre : Comment ces intérêts latents sont-ils mis en évidence jusqu'à aboutir, et de manière réfléchie, aux solutions déclencheuses des perspectives nouvelles. Ces dernières sont, en dernière instance, source d'inspiration des actions pratiques susceptibles à transformer la vie socio-économique de ces femmes.

La démarche participative, à travers la recherche-action, nous donnait la possibilité d'intégrer à l'une de ces associations, et de l'intérieur, « d'associer les actions à mener à une stratégie, qui du reste, doit être donnée en réponse à un problème posé, concrètement en situation et dont l'auteur est impliqué » (Lapassade, G, in Mwene B, 2012, p. 158-159). Aussi, l'examen de toute la situation, est facilité par notre position de chercheure qui est à la fois témoin et actrice.

2.3. Elaboration et explication du modèle socioéconomique : F P S

Comme, nous l'avons relevé ci-haut, les femmes, membres des associations ont exprimé un besoin ardent d'argent pour leur autonomisation. Au regard de leurs pratiques, nous leur avons proposé un modèle qui découle de la ristourne et des Ecrits bibliques et qui privilégie l'intérêt communautaire, la collaboration et la cohésion du groupe. C'est un système de circulation d'argent basé sur le partage et l'épargne en vue de renforcer la caisse de solidarité. . L'intérêt du travail en groupe a révélé que, « conscient de l'incapacité à se suffire à lui-même, l'homme, vivant dans une communauté serait enclin à la participation, au partage et à la réciprocité » (Thungu, in Mabiala, M, 2001, p.33).

Le modèle FPS procède de la même façon que celui organisé dans le likelemba (circulation rotative), sauf que dans le système FPS s'intercale deux procédures :

- Au début du premier cycle, un montant, servant de mise et constituant le Fonds communautaire, est versé dans la caisse de solidarité. Cette dernière se réfère à la solidarité communautaire, c'est-à-dire celle qui « se fonde sur un attachement interne, 'une conscience de « Nous » et sur un sens d'une unité basée sur le vouloir, le sentir et l'agir » (Mabiala, M, 2001, p.28).
- En plus, un montant, évalué en pourcentage, est prélevé sur l'ensemble de la cotisation ou collecte mensuelle pour renforcer la caisse de solidarité.

La FPS est donc un cycle de la praxis qui sous-tend les relations permanentes, mobilisatrices des énergies capables de mener les actions salutistes auprès des membres pour leur auto-assistance. La Fraternité, F, (bondeko) est un principe clé du cycle de la praxis. La fraternité signifie simplement des relations qui se veulent binaires, partagées, solidaires symboles de la vie en communauté. Le Partage, P, est le cycle de partage (*bokabolani*). En effet, il y a partage que si les gens s'entendent et sont dans la communion. Le principe de ce deuxième variable est l'altérité. Le partage commence entre deux personnes et cela en vue de lier ou raffermir les liens de fraternité, d'amitié et d'entente qui doivent exister entre les membres du groupe. Le partage est à la fois symbole de solidarité et de fraternité. Il œuvre pour la concrétisation et la protection des relations interpersonnelles de qualité. Par contre, la Solidarité, S, (bosalisani) se veut être le nœud du cycle de la FPS. Elle constitue l'apport de chacune et des tous et toutes. La solidarité est l'avoir de tous les membres qui conjuguent leurs efforts pour le bien être de toute la communauté.

- 2.3.1. Les préalables pour une application efficiente du modèle F P S

La FPS est, dans le cas échéant, un modèle qui donne de l'assurance à toutes les catégories des femmes, de la femme célibataire à la femme mariée, de cette dernière à la veuve, qui, désormais, peut compter sur ses paires pour garantir sa sécurité économique. Cependant, son application est attachée aux préalables qui se conçoivent en trois niveaux. Cette triade permet une réalisation concertée du cycle de la praxis symbolisé par le « DPR » qui signifie *-Donner pour partager - Partager pour recevoir, -Recevoir pour épargner'*.

- 2.3.1.1. Par rapport aux valeurs fondatrices

La parabole des talents, évoqué ci-haut, reprend le récit de cinq talents qui nous renseigne sur les attitudes de trois personnes dont les deux premiers ont multiplié les leur et la troisième l'a plutôt caché. Le

succès de ces Ecritures, par rapport au modèle, réside dans le processus qui valorise le travail bien fait pour le bénéfice de chacun et de tous.

Dans ce contexte, le bénéfice relève de la volonté de dégager des opportunités susceptibles de soutenir les initiatives locales fondées sur les valeurs d'amour du travail, la collaboration, l'espérance, la fraternité, la solidarité et le partage....

Cette parabole a donné une grande impulsion, aux femmes, membres des associations accompagnées par l'Ofedico ainsi qu'aux autres chrétiennes, éprises de la parole de Dieu. Elles ont développé des aptitudes à entreprendre des activités rémunératrices sur Fond propre, à partir de leur FPS ou de leur caisse de solidarité.

- 2.3.1.2. Par rapport aux ressources financières et aux revenus

La démarche FPS est une approche spécifique des résolutions des problèmes économiques que vivent les femmes, membres des associations à la base. Comme on peut le remarquer, face aux difficultés d'ordre financier, les gens deviennent parfois impuissants à répondre, devant leur misère, à leurs aspirations profondes. Aussi, ce qui est intéressant dans ce processus c'est la coexistence des liens entre les divergences et les convergences décelées dans la mobilisation des énergies qui concourent à l'émergence des idées promotrices du capital de départ. La valorisation des efforts individuels reste la clé de réussite du modèle FPS.

En effet, contrairement aux femmes d'ailleurs, la femme congolaise fonde son espoir sur les personnes qui ont une notoriété économique : son mari, son frère ou son oncle ou encore de l'emprunt.

Bien qu'étant encore à l'étape expérimentale, le modèle FPS s'est appliqué avec facilité chez les femmes commerçantes (petit commerce), qui sont à la recherche de la plus-value. Par contre, les fonctionnaires et les enseignantes s'y adonnent timidement. Elles s'y

adhèrent plus pour compléter leur salaire. Tandis que celles qui évoluent dans les églises de Réveil en ont malheureusement fait une aubaine pour leurs pasteurs. Quant aux chrétiennes de l'Eglise catholique, le problème se situe encore dans la conciliation entre la foi et le profit. .

- **2.3.1.3. Par rapport à la cohésion du groupe**

Une fois ou deux fois le mois, les membres des associations se rassemblent à leur lieu de travail ou siège (la maison de la présidente ou de l'un des membres ayant une parcelle spacieuse) pour échanger et discuter sur leur situation. Au cours de cette rencontre, s'organise trois opérations qui caractérisent la visée du groupe, c'est le DRP : Donner (à l'autre) à travers le partage qui se fait dans la fraternité avec l'assentiment de tous et toutes. Ensuite, Recevoir des autres, (le fruit du travail des autres) en vue de vivre dans la fraternité et le Partage. Le DRP, se trouve être une marque de solidarité. Bien que, présentement, opérant dans l'informel, elle contribue à la collaboration, à l'élévation des niveaux de vie des membres des associations.

Ce modèle de fluctuation d'argent s'élabore sur une vision claire conformément aux aspirations profondes et aux objectifs assignés, vivre ensemble, en collaboration, dans l'entente et la communion, au-delà de la recherche du bien être économique-financier. La vision ou encore la perspective FPS est, aussi, un guide pour le raffermissement des relations interpersonnelles de qualité, par l'entremise du cycle de la praxis.

2.4. Illustration d'un cycle de la praxis de la FPS : Application selon le cas

- **2.4.1. Le cas de l'auto assistance**

Au début du cycle mensuel (rotatif) de la FPS, l'assemblée décide, avec l'assentiment de tous, de donner au membre dépourvue des moyens financiers, la priorité de la première levée du cycle. Une

opération garantissant la possibilité à la nominée de s'impliquer dans le processus et de pouvoir s'acquitter de ses obligations dans la quiétude. Cependant, cette dernière aura l'obligation d'entreprendre une activité génératrice des revenus afin d'éviter le dysfonctionnement du système conçu sur le mode rotatif.

Aussi, le membre qui reçoit à la première rotation, par exemple, la somme de 15000 FC, avec l'obligation de débiter une activité commerciale sous l'accompagnement de ses pairs, pourra, avec ses bénéficiaires, participer mensuellement à l'effort commun (dans la fraternité) de la caisse commune. Elle peut ainsi cotiser et bénéficier de la solidarité des autres à travers le partage.

- 2.4.2 Application du cycle rotatif à échéance

Le modèle FPS peut s'appliquer à toutes les formations sociales et culturelles: associations, groupes, familles, membres d'un même service, quartier ou rue. Pour en savoir les mécanismes, prenons le cas de figure d'une association quelconque, à échéance déterminée.

L'association Matinda :

L'association Matinda regroupe 5 membres, tous pratiquent le petit commerce et n'ont pas d'autres sources de financement. Les cinq membres fixent, au cours de la première rencontre et après concertation, la mise individuelle à 9000FC, un montant qui constitue le fonds de solidarité. En dehors de celui-ci, un autre montant est proposé pour servir de rotation mensuelle, soit la FPS mensuelle. En outre, un petit montant, en pourcentage, est prélevé sur l'ensemble de la mise comme soutien à la caisse de solidarité.

Après discussion, l'assemblée s'accorde pour une contribution de l'ordre de 5000FC par mois pour la rotation au cours de chaque cycle. Les modalités de perception mensuelle se rapportent au tour mensuel de la levée de la FPS. Le cycle varie selon le groupe et s'exécute selon

les échéances préconçues. Dans le cas présent, le cycle peut varier entre 3 ou 5 mois

Echéancier à 5 mois

Si la perception mensuelle est individuelle, le cycle se ferme après 5 tours. Par contre, s'il est partagé entre deux personnes, les choses évoluent différemment. Dans cette perspective, la dernière personne se partage la mise (le tour) avec la caisse. La procédure se présente comme suit :

La fraternité-(solidarité) : $9000\text{FC} \times 5\text{pers} = 45000\text{FC}$. Cette somme constitue le Fonds (socle) de solidarité, un cordon ombilical pour la socialisation du groupe.

Première possibilité : un cycle de levée de trois mois (trois tours) avec 5 membres

Le partage mensuel est de:

1^{er} mois : $5000\text{FC} \times 5 = 25000\text{FC}$ (10%=2500 FC, est versé dans la caisse de solidarité),

-Caisse=2500 FC ($25000-2500=22500$ FC)

Total caisse= $45000 + 2500 = 47500$ FC

Le partage est de $22500\text{FC} : 2\text{pers} = 11250\text{FC}$ par personne

2^{ème} mois : $5000\text{FC} \times 5 = 25000\text{FC} - 2500\text{FC} = 22500\text{FC}$

Le partage est de $11250\text{FC}/\text{pers}$

Caisse : 2500FC

Total caisse : $47500\text{ FC} + 2500\text{ FC} = 50000\text{ FC}$

$$3^{\text{ème}} \text{ mois} : 5000\text{FC} \times 5 = 25000\text{FC} - 2500\text{FC} = 22500\text{FC}$$

Le partage est de 11250FC pour la dernière personne qui se partage (par défaut de personne) la mise avec la caisse. Ainsi, au dernier tour, la caisse va recevoir $11250\text{FC} + 2500\text{FC} = 13750\text{FC}$

Caisse : 13750 FC

Total caisse : $50000 + 13750 = 63750$ FC

Ce cycle donne le résultat total ci-après :

Au terme du premier cycle, chaque membre de l'association Matinda aura soit disposé d'un capital initial de 11250 FC pour commencer une activité commerciale, petite soit-elle, soit pour augmenter son capital initial ou acheter un bien qu'elle n'arrive pas à acquérir par manque d'argent.

La caisse de solidarité aura bénéficié d'un montant de l'ordre de $2500\text{FC} \times 3 \text{ tours} = 7500\text{FC} + 11250\text{FC}$ (la caisse, dernière rotation) = 18.750FC

Aussi, à la fin du cycle, la caisse va disposer d'un montant de $45000\text{FC} + 18750\text{FC} = 63.750\text{FC}$, montant constitué par la Fraternité/Solidarité et de 10% d'épargne cyclique.

Si cette opération se poursuit normalement donc sans entrave, au bout de 4 cycles, soit une année, chaque membre aura perçu $11.250\text{FC} \times 4 = 45000\text{FC}$, et la caisse ravitaillée à l'ordre de 18.750FC le mois et en quatre mois (4) donne $75.000\text{FC} + 45000\text{FC}$ (cycle) = 120.000FC soit +/- 133\$USD, au taux de 90,2 le dollar.

Pour le cycle de 5 mois avec 5 membres à FPS individuel, donc, avec partage individuel, la procédure est la même. Sauf qu'ici le montant de la caisse est invariable. Au terme d'un cycle, le même montant 2500FC sera versé à la caisse de solidarité, c'est le 10% de la

mise mensuelle. Aussi, au terme de 5 tours (cycles), la situation est la suivante : $2500 \times 5 \text{tours} = 12500\text{FC} + 45000\text{FC}$ (la mise de départ) = 57.500FC

Après le deuxième cycle c'est-à-dire après 10 mois, la caisse aura une somme de $12500\text{FC} \times 2 + 45000\text{FC} = 70.000\text{FC}$ soit +/- 89\$USD

A ce niveau, il est important de signaler les difficultés qui entravent la bonne marche de ces caisses de solidarité. Bien qu'animées par la volonté d'aider leurs membres, les associations finissent par se rétracter car butées à un gros problème, celui de la récupération des crédits octroyés aux membres à partir de leurs caisses de solidarité.

L'emprunt à la caisse est remboursable selon l'échéance définie, convenue et établit de commun accord par tous les membres. L'avantage du modèle FPS se tient dans le remboursement des créances à tempérament, mais inclut d'une somme équivalente de 3, 5 ou 10% qui servent de frais de survie de la caisse.

Ce système trouve son intérêt dans le fait que l'échéancier pour le remboursement à tempérament tient compte de la situation socio-économique du débiteur à qui, coûte que coûte, doit pouvoir, à la fin de l'échéance, augmenter son capital initial (ou de départ).

2.5 L'approche auto assistance : une quête d'identité

Le grand défi de cette approche est d'améliorer le vécu quotidien qui, du reste, est susceptible d'entraîner un développement intégral non seulement au niveau individuel mais aussi au niveau de la société toute entière.

A ce niveau, il est opportun de s'interroger sur les procédures qui amèneraient l'implication des familles, par la simple adhésion de l'une/l'un de leur membre, à une structure d'auto prise en charge, Certainement pour assurer, l'émergence des valeurs identitaires que prône le modèle. Car, aujourd'hui le monde n'œuvre qu'au regard des

Nouvelles Technologies d'Information et de Communication. Aussi, bien que les habitudes ou comportements de la plupart des femmes renferment encore les tares du gain facile, il est toutefois important, pour une structure qui se veut promotrice des actions porteuses du développement intégral, de porter son appuie sur des valeurs identitaires, source de leur attachement aux objectifs assignés. Aussi, eu égard aux idéaux qui ne s'appesantissent que sur la recherche du plus-value (ou le mieux-être) comme idéal, les femmes de la ville de Kinshasa, peuvent être classées sous une typologie préfigurant l'essentiel de leur identité

La situation de la femme de Kinshasa

Le contexte semi urbain de la ville de Kinshasa fait émerger les femmes de cinq catégories. Cette catégorisation se réfère à l'implication du modèle FPS. Il s'agit des catégories ci-après :

- La première catégorie est constituée des femmes qui œuvrent dans les groupement de prière et qui trouvent la résolution de leur problème qu'à travers leur engagement aux activités définies par ces structures. Leur adhésion dans les groupes qu'elles appellent "profanes" ne devient possible que si ces derniers se conforment à l'idéal proposé par le promoteur de leur Eglise.
- La deuxième catégorie est celle qui regroupe, pour la plupart, les fonctionnaires et les femmes de professions libérales. Ces femmes s'appuient sur leur salaire et l'aide de leur mari pour participer financièrement aux activités de leurs associations.
- La troisième catégorie est celle formée des femmes qui font le petit commerce. En fait, le petit commerce reste l'apanage des femmes de classe moyenne. Par cette activité, elles subviennent aux besoins de leur famille et s'acquittent facilement de leurs obligations.
- En dernière instance, il y a les femmes maraîchères de la périphérie de Kinshasa. Celles-ci constituent une frange importante des associations accompagnées par l'Ofedico. Elles se trouvent être

l'une des catégories qui a compris le sens et le bien fondé du travail générateur de bénéfices..

- En outre, il y a une catégorie intermédiaire qui ne fait partie d'aucune catégorie énumérée ci-dessus. Elle est une catégorie composée des femmes sans profession, sans instruction et dépourvues des moyens "même le minimum". Des femmes ambulantes à la recherche des petits emplois. Au-delà des femmes domestiques (femmes de ménage), celles-ci sont des journalières. Elles sont en quête du tout petit juste pour s'assurer du quotidien, elles vivent souvent de la mendicité.

2.6. L'approche auto-assistance : une alternative pour l'autonomisation des femmes

La crise socio-économique que traverse notre pays est un handicap pour faire développer un mode de vie, voire de travail fondé sur l'auto-assistance. En cette période où les institutions financières internationales voire nationales octroient des petits crédits aux structures à la base avec un taux de financement qui ne favorise pas le progrès des bénéficiaires, le découragement s'installe. Aussi, devant tous ces tourments la grande préoccupation est celle de savoir comment subvenir aux besoins même les plus élémentaires ? Il est donc impérieux de s'interroger sur les alternatives susceptibles de générer des changements profonds.

Puisque les structures des microcrédits ne donnent pas des résultats escomptés car maintenant les clients (débiteurs) dans un perpétuel endettement, une solution alternative serait une aubaine. Cependant, il faudrait que les personnes concernées s'investissent, elles-mêmes, dans la recherche des modèles contextuels de développement pour l'amélioration de leur condition de vie. En outre, l'important est que les innovations qui y seront obtenues soient portées par les membres de la communauté toute entière.

En effet, l'approche auto prise en charge ou auto assistance, peut paraître une entreprise sans lendemain. Car, dans le contexte

d'aujourd'hui, celui de la mondialisation le temps est à la facilité. Bien qu'étant une entorse pour le développement de nos initiatives à la base, il y a encore l'existence dans nos milieux des personnes qui mettent leur espérance dans le 'prêt à utiliser', c'est-à-dire, un modèle calqué même s'il est indigeste pour son appropriation. En effet, dès lors que la base elle-même ne fournit aucun effort en vue de donner de la valeur à sa création, bonne soit-elle, sa survie est vouée à l'échec, et devient hypothétique. Aussi, sans l'accompagnement de la communauté, Il est difficile d'amener des personnes dépourvues des moyens de financement de travailler sur base d'un modèle qui privilégie l'autonomie financière, donc consentir de réaliser des activités génératrices des revenus (AGR) sur Fonds propre.

D'aucuns n'ignorent que la crise économique et financière a atteint presque toutes les catégories sociales de la population de la RDC, mais la catégorie la plus vulnérable, touchée et affectée par la crise reste la femme et la jeune fille, (notamment, à travers l'inflation, la dépréciation continue de la monnaie nationale et son incidence sur le pouvoir d'achat, sans compter les foyers de tensions où la femme et la jeune fille sont les premières victimes).

C'est pourquoi, dans leur effort de recherche des voies et moyens de survie, les femmes ont tendance de recourir à la facilité, à la loi du moindre effort. Aussi, au lieu de se tourner vers des solutions palliatives, dans le cas échéant, le modèle FPS, non contraignantes, elles sont plus tentées de solliciter des prêts auprès des structures de micro finance, (telle que FINCA (3)), afin d'obtenir des crédits qui malheureusement les plongent dans un cycle d'endettement perpétuel sans issue.

Conclusion

« La fin justifie les moyens »

Le développement endogène est un concept universel mais que les manipulateurs du modernisme semblent appliquer qu'aux pays non

occidentaux qu'ils qualifient par des métaphores péjoratives. Une considération qui ne leur donne pas la chance ou mieux l'effort de se mouvoir autrement car obligés de suivre le plan linéaire qui mène au développement.

L'expérience de l'Ofedico peut aujourd'hui servir de guide dans la recherche des voies et moyens à rentabiliser le circuit informel qui est en fait la base d'une des ouvertures vers l'autonomisation.

Le modèle Fraternité, Partage et Solidarité mise en place pour accompagner les associations à la base est un système de fluctuation d'argent, par lequel la circulation rotative confère à chaque individu, membre d'une famille, d'une association ou d'un groupe le bénéfice d'une plus-value à chaque tour du cycle. L'association, la famille ou le groupe trouve, par ce système, une occasion de tisser et raffermir les liens de fraternité et de solidarité entre les membres par le perçu hebdomadaire ou mensuel, et de 10% prélevé sur la collecte totale du mois ou de la semaine et qui constitue l'avoir de tous.

Le partage mensuel est aussi un moment de solidarité, de fraternité, de collaboration et de joie. La personne qui reçoit son tour se voit valoriser, considérer et reconforter. Elle entre, dans la sphère de pourvoyeuse de Fonds. A son tour, elle peut se mouvoir avec facilité et créer d'autres relations à sa guise.

Bien plus, la joie de recevoir ou de donner, dans la plupart des cas, n'est qu'un pénible exercice pour le congolais. Pour faire vivre ce système, les membres de quelle catégorie qu'il soit doit se sentir dans la joie autant de recevoir que de donner. Le montant que reçoit la caisse commune, cordon ombilicale du groupe, appelé caisse de solidarité augmentera (fluctuation) grâce à la volonté de chacun et de tous. Cette caisse pourvoyeur des petits crédits doit sa survie qu'à l'amour et la collaboration des unes et des autres et en appliquant ce slogan : "J'ai reçu avec joie, je dois ou rembourse, à l'échéance, avec joie"

Malheureusement, l'octroi des petits crédits aux membres devient une source des conflits au sein de la plupart des associations. Les membres des associations préfèrent recevoir l'argent sous forme de don que de prêt, un exercice qui ne permet pas de gagner le Fonds par ses efforts personnels.

L'analyse sociale, est l'approche qui a guidé cette recherche. Elle est partie de l'observation du vécu quotidien, ensuite de l'analyse du contexte (de la situation) qui a généré les actions concrètes, dont le cycle de la praxis tiré de la pratique de la ristourne et des écritures bibliques. Par ailleurs, les expériences vécues avec les associations laissent entrevoir qu'en RDC, en général et à Kinshasa, en particulier, l'intérêt personnel prime sur le collectif qui est à la fois loué et minimisé. A cet égard, aucune analyse relative au financement ne peut aboutir s'elle néglige (ne prenne en compte) les intérêts individuels.

L'expérience de l'Ofedico se trouve être une bonne tentative de résolution des problèmes mais qui risque d'être laissée dans les oubliettes car n'ayant pas bénéficié l'apport et le soutien ou encore n'ayant pas été classée dans telle ou telle autre théorie de développement. C'est là où se tiennent les inquiétudes de toute cette démarche.

De plus, l'espérance que peut susciter ce système novateur découle de nos traditions qui prônent la solidarité, la fraternité, le partage entre membres de différentes communautés. Malheureusement, toutes ces valeurs sont délaissées au profit d'une soit disant modernisation des systèmes familiaux fondés sur l'individualisme.

Aussi, il est plus que temps de trouver des alternatives qui éviteraient la dégradation persistante de la vie de nos différentes communautés. La FPS peut s'appliquer à toutes les catégories, de la maman maraîchère à l'ouvrier, du fonctionnaire de l'Etat au professeur de l'université en passant par l'étudiant, dont tous vivent en deçà du minimum qui devrait leur être réservé, ce système (modèle) trouve ici sa raison d'être et sa finalité.

Notes de références

1. Mbaya : 2014, p.31
2. Mianda, G : 1996, p. 160
3. Lapassade, G : cité par Mwene Batende, 2012, p158-159
4. La Bible Africaine : 2015, p. 1745
5. Mabilia, M : 2001, p.28
6. Tshungu, B : cité par Mabilia, 2001, p.33

Bibliographie

- Amin, S., « L’Avenir industriel de l’Afrique » L’Harmattan-ACCT, Paris, 1980
- La Bible Africaine, éd. Paulines, 2015
- Dumont, R., « L’Afrique noir est mal partie », Editions du Seuil, Paris, 1962
- Kabou Axelle., « Et si l’Afrique refusait le développement », L’Harmattan, Paris, 1992
- Mabilia Mantuba, « Solidarité et culture africaine », in Le procès de la Solidarité : Journées philosophiques de la faculté Saint-Pierre Canisius, Kinshasa, éd. Loyola, St Pierre Canisius, Kinshasa 2001,
- Mbaya, M, R., « Conditions technologiques de développement de la RDC et de l’Afrique »; éd. Universitaires Africaines, IRES, Kinshasa, 2014,
- Mbaya, M, R., et Streiffler., « Secteur informel au Congo-Kinshasa. Stratégies pour un développement endogène », (Zamba epeli moto, nyama iboyi kokima), éd. Universitaires Africaines, Kinshasa, 1999
- Mianda, G, « Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa », éd. De l’Harmattan, Paris, 1996
- Mwene Batende, G, « Les enquêtes sociologiques et anthropologiques. Données techniques de base », éd MES, Kinshasa, 2012

- Ntuaremba, O, L., « Le développement endogène : Données-Pour-
Une-Nouvelle-Orientation-Théorique », Ed. Universitaires
Africaines, Kinshasa XI, 1999
- Ofedico : Rapports et présentation : « de la création de
l'Organisation des femmes pour le développement intégral et
communautaire », 2005
- Ulburghs, Jef, « Pour une pédagogie de l'autogestion », éd.
Ouvrière, Vie ouvrière, Bruxelles, Belgique, 1980,

La dot à Kinshasa

Par Chris MTHATU LUKILANGANGA Chrisante

Introduction

Depuis des millénaires, la société a institué le mariage entre l'homme et la femme pour procréer et perpétuer la race humaine. Comme remarqué par BOLS dans son ouvrage *l'Initiation à la sociologie africaine* (1967), le mariage dans des différentes sociétés africaines est avant tout une affaire du clan, soit une union entre deux familles au moins ; le mariage demeure pour la grande majorité de nos sociétés congolaises, tout d'abord, un contrat social entre plusieurs familles et ensuite seulement, un consentement mutuel des conjoints ». C'est pour cette bonne raison que, l'homme qui choisit sa femme pour se marier est contraint de verser un certain nombre des biens matériels et une somme d'argent à sa belle-famille pour cohabiter sous un même toit conjugal, c'est la dot. Celle-ci apparaît une imposition, mieux encore, une obligation pour tout mariage qui se veut sérieux et respectueux des us et coutumes dans la communauté congolaise qui est fondée sur la tradition.

Par contre, le code de la famille de 2013, livre 3, article 330 donne une définition juridique au mariage en stipulant que : « Le mariage est l'acte civil, public et solennel par lequel un homme et une femme qui ne sont pas engagés ni l'un ni l'autre, dans les liens d'un précédent mariage enregistré, établissant entre eux, une union légale et durable dont les conditions de formation, les effets et la dissolution sont déterminés par la présente loi.»

Ce qui justifie le choix de ce sujet, c'est le désintéressement constaté dans la plupart des jeunes gens qui perçoivent le mariage autrement qu'il y a beaucoup d'années ; aussi et surtout qu'ils n'accordent pas même valeur à la dot si bien que beaucoup d'entre eux

ne se marient pas officiellement et préfèrent prendre leurs femmes gratuitement sans verser la dot comme l'exige la loi et la coutume. Ainsi, la question fondamentale de cette recherche est de savoir pourquoi la dot doit aujourd'hui avoir une telle connotation par rapport aux années antérieures ?

D'où, l'objet de cette étude est d'examiner les fondements de la nouvelle conception congolaise de la dot dans une approche pluridisciplinaire intégrant à la fois les méthodes juridique et empirique, historique et comparative, sociologique et anthropologique ; c'est-à-dire que c'est une étude basée sur la compréhension d'un fait social donné, les pratiques culturelles sur le mariage dans le contexte actuel du milieu urbain. L'histoire est un excellent moyen pour étudier la politique. Elle donne des renseignements sur la manière dont les sociétés ont été gouvernées et offre à la réflexion un ensemble d'expériences très variées ainsi que le destin qu'elles ont connu. La connaissance des doctrines ou des idées relatives à l'organisation sociale qui sont apparues ou furent appliquées à un moment donné est très riche d'enseignements et indispensable pour comprendre les faits qui se déroulent sous nos yeux. La connaissance du passé permet de comprendre le présent ».

Mais, dans le cadre de cette étude, nous faisons appel à l'histoire immédiate qui, a pour objet ; « la connaissance scientifique des sociétés contemporaines en crise et engagées d'une manière de plus en plus consciente dans la transformation pratique de leur condition d'existence. Elle est limitée dans le temps parce qu'il s'agit d'une histoire vivante, qui suppose qu'une partie des acteurs et témoins de la période considérée, puisse être encore interrogés. Elle est limitée quant à son objet parce que, seules les sociétés en mouvement sont visées ».

En tout état de cause, cette pensée de Verhaegen traduit bel et bien la réalité du phénomène sous examen ; il nous permet d'abord et surtout, de recueillir des informations auprès des gens, ensuite, de comparer les époques et l'espace ; c'est-à-dire, voir comment les

mariages étaient célébrés dans l'ancien temps, comme ils sont encore organisés dans les villages, par rapport en milieux urbains et, plus précisément dans la ville de Kinshasa où le versement de la dot n'est pas pris en compte dans certains milieux.

Cette étude sera abordée sous deux points dont : La valeur de la dot, les causes et les conséquences de l'exagération de la dot sur la situation sociale de la jeunesse.

1. La dot ?

La dot est l'ensemble des biens et l'argent que le mari verse à la famille de son épouse. C'est un symbole. Il un droit et un devoir auxquels l'homme est obligé de s'acquitter, sans cet acquittement, dans certains cas, le mariage ne sera pas reconnu. Elle est perçue des manières différentes selon qu'on appartient d'une communauté à une autre. Il n'est secret pour personne que naguère, la dot était un symbole qui témoignait l'union de deux conjoints aux yeux de la communauté. Il dépendait d'une famille à l'autre, d'une ethnie à une autre et d'une tribu à une autre.

De nos jours, la dot a pris d'autres dimensions et a par conséquent, perdu son vrai sens que les anciens lui attribuaient. Elle semble ne plus être le fondement de tout mariage, elle devient un moyen d'enrichissement. Cela étant, si on n'y prête pas une attention particulière, la situation de célibat pour les jeunes gens sera pire. Aujourd'hui, sa valeur n'est plus considérée comme avant ; les gens ont adopté des attitudes contraires qui ne favorisent plus les jeunes de concrétiser leur rêve pour être unis et vivre ensemble dans le mariage, faute des moyens financiers et du travail décent, ils deviennent incapables de se marier, le mariage devient un casse-tête et un véritable problème pour notre société.

Dans la plupart de certaines tribus de la société congolaise, le paiement de la dot par le futur mari apparait la condition sine qua non de la reconnaissance d'un mariage. C'est une obligation qui donne la

légalité et la légitimité du mariage. Elle peut être symbolique, mais c'est elle qui donne sens au mariage. Ainsi, Comme on peut le lire chez Le Petit Larousse, le mariage « un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par les dispositions juridiques en vigueur ». Chez les basuku et leurs autres tribus voisines, par exemple, une fois que la dot est payée et que « le *nkombu za nsiku* », entendez la chèvre de la coutume, c'est le tribut qui revient à l'oncle maternel, chef de la famille de la femme « le *lemba dia kikanda* » est versé, le mariage est donc conclu et le couple devient libre. Cela signifie que c'est le mariage coutumier qui est important pour ces tribus. Les autres cérémonies, solennelles soient-elles, sont supplémentaires au mariage reconnu par les deux familles. A cet effet, elle donne droit pour célébrer un éventuel mariage civil ou religieux qui est introduit avec les exigences de la civilisation occidentale. Par ailleurs, il faut noter que le paiement de la dot renvoie au vrai mariage. C'est le mariage coutumier, c'est celui par lequel, d'une part, un homme et une femme tiennent de leur existence de façon durable pour une communauté de vie et d'autre part, les familles d'où, sont issus les futurs époux acceptent de vivre dans l'alliance. Ce mariage se fait toujours en relation avec deux familles, celle de l'homme et de la femme.

La dot donne également une valeur à la jeune femme qui est mise en honneur, ainsi, la dot devient un signe de fierté pour toutes femmes pour qui leurs maris ont dotés. Le contraire à cette procédure devient une imposture. Cela revient aussi à dire qu'en cas de mésentente qui peuvent conduire à la séparation, même si l'homme a offert n'importe quel objet de grande valeur, il ne sera pas obligé de le réclamer pour un remboursement.

Par contre dans d'autres communautés, cette dernière n'a pas la même représentation. En d'autres termes, nous trouvons qu'ailleurs, la dot n'a pas une valeur obligatoire ou contraignante pour l'homme, elle peut être facultative ; d'où, l'on entend dire, si tu veux, tu pourras mettre ta femme en valeur, donc l'honorer en versant la dot.

Par exemple chez les Bangala, ce qui compte, c'est le versement du vin ou de la bière que n'importe quel membre de la famille qui a la responsabilité sur la fille peut se porter garant pour reconnaître le mariage qui part d'un choix de deux amants. Il dépend des certaines préférences comme la beauté, le rang social.

A Kinshasa, beaucoup d'autres paramètres entrent en compte ; ici, nous nous référons à la chanson du musicien JB Mpiana qui, il y a plus d'une décennie se demandait à sa manière « A Kinshasa, avant qu'un homme qui demande la main d'une femme, pour qu'il soit accepté pour le mariage, l'on se demande où il a étudié, il a quel niveau d'études, la personne habite quelle commune, il est né dans quel type des familles ? »

En effet, parler de l'exagération de la dot nous oblige à spécifier les biens qui accompagnent la dot. Il s'agit notamment d'abord d'une somme d'argent, il y a peu d'années, l'argent de la dot était payé en monnaie locale et non étrangère. D'ailleurs, il dépassait rarement la hauteur de 800\$. Chez les basuku par exemple, qu'ils soient à Kinshasa ou à n'importe quel autre milieu, urbain ou villageois et pour ne citer que cette tribu, la procédure coutumière de la dot était respectée. A cela il faut ajouter, « les matonda malongu » les biens de valeur en espèce comme la marmite, « nzungu ya boma libala » et un gros bassin qu'on appelle « libala bosembo » : mariage heureux ; les vêtements pour papa et maman, la dame-jeanne de vin, la machette, la houe, une lampe Coleman, un sac de sel, la chèvre et les casiers de bière qui ne dépassent pas aussi quinze.

Dans le contexte de l'exagération, aujourd'hui, ces biens ne représentent plus la même valeur à tel enseigne que ils sont revus à la hausse de par la hauteur du montant de la somme d'argent qui parfois dépasse 1500 \$, les autres objets qui n'étaient pas pris en compte et qui entrent de nos jours en ligne de compte. C'est ainsi que certains parents ont commencé à ajouter sans vergogne les biens comme les

congélateurs, les panneaux solaires, les groupes électrogènes, les écrans téléviseurs plasmas et même les ordinateurs portables.

2. Les causes et les conséquences de l'exorbitance de la dot

2.1. Les causes

Face à la crise socioéconomique qui sévit la RDC, beaucoup de personnes adoptent certaines comportements qui sont hors du commun. Marier sa fille ne doit pas être un moyen d'enrichissement grâce à la dot, malheureusement, certains en font un fonds de commerce qu'ils marient leurs enfants chers en exigeant une dot exagérée. Cette situation commence déjà à produire des effets qui n'arrangent pas la jeunesse. D'où, l'exagération de la dot a aussi des conséquences.

Le mariage est un processus qui demande une préparation sérieuse. La dot est une cérémonie très importante avant le mariage. La femme n'est pas un bien ou une marchandise qu'on met en vente ou en location comme la majorité des parents commencent à le considérer ainsi. Raison pour laquelle actuellement, ils préfèrent avoir beaucoup de filles que de garçons dans leurs foyer ; ayant l'idée en tête d'obtenir beaucoup de sous plus tard lorsque les jeunes gens quelconques se présenteront pour demander la main de leurs parents. D'où, la dot est à ces jours exagérée. Par contre, l'argent de la dot ne doit pas être exorbitant. Fort malheureusement, la dot devient un fonds de commerce. Parmi les causes, il y a aussi, le manque de respect de la tradition et des coutumes. Et, comme Kinshasa est une ville cosmopolite, ainsi, le brassage des tribus, des nationalités et des races de ses habitants, la dot commence à prendre une autre considération si bien qu'elle devient exagérée, c'est-à-dire que le mariage subit les influences extérieures. En d'autres termes, les gens copient ce qu'ils voient chez les autres et le mariage prend une autre tournure.

Comparaison faite par rapport à manière dont les mariages sont célébrés dans des villages où les gens conservent les us et respectent les coutumes, il n'y a pas exagération sur ce point.

Nous connaissons quelques communautés ou tribus réputées dans l'exagération de la dot, il y a entre autre les bakongo chez qui, pour épouser leur fille, l'homme doit doter doublement ou triplement, d'abord chez le père de la fille, sa tente paternelle et également verser une autre dot chez l'oncle. Il s'agit également les femmes issues des provinces de l'Est, autrement appelées les swahiliphones chez qui les femmes coûtent chères parce que les hommes doivent verser et la somme d'argent et les vaches qui ont une valeur considérable. Ici, pour se rendre compte de l'exagération, il sied de calculer combien coûte une vache et comme il faut en payer plus de deux. A part ceux-là, nous citons aussi les yansi qui, eux pratiquent le « kintsudi », système culturel qui consiste pour une fille d'être épousée par un cousin, donc le mariage consanguin. Il semble que pour le « kintsudi », l'homme étranger sera sommé d'aller aussi verser une autre dot chez l'homme de la famille de la fille, celui désigné à la prendre.

Aussi, tous les autres congolais vivant à Kinshasa qui n'avaient pas un système compliqué de mariage ou d'une dot exagérée ont depuis un certain temps commencé à demander cher et imitent d'autres peuples et surtout avec la diffusion de l'information qui a pris des allures de la société moderne.

Par ailleurs, certaines personnes pensent qu'il faut investir dans leurs jeunes filles à tel enseigne que lorsqu'on fait étudier ses filles, avec le mariage, les familles devront récupérer l'argent dépensé pour les études et pour toute sa vie. D'ailleurs, quelques familles exigent même que les maris de leurs filles devraient leur rembourser toutes les dépenses effectuées même pour leur maternité et les pièces d'étoffes que la maman de la fille avait portées à la sortie de la maternité pour la jeune fille.

Aussi, il est à noter que le montant de la dot dépend surtout du rang social de la famille qui marie leur fille. Là, nous parlons du standing de la vie que mène la famille et c'est vice versa car, l'on tient aussi compte des moyens de la famille du jeune homme. L'on ne doit pas demander une faible dot ou une dot chère pour deux jeunes gens dont l'un est d'une famille nantie et l'autre issu d'une famille riche ou aisée. Donc, la dot diffère selon qu'on est d'une famille riche ou pauvre, selon qu'on habite dans une commune périphérique ou résidentielle.

Certaines tribus qui minimisaient la valeur de la dot commencent aussi à exiger même les biens qui ne sont pas reconnus dans leurs pratiques coutumières. Certaines familles exagèrent la demande de la dot pour résoudre certains problèmes familiaux comme par exemple, payer une dette, payer les frais scolaires des enfants ou honorer les factures d'une hospitalisation d'un membre de famille. Dans cette circonstance, la dot surtout exagérée devient une compensation.

D'autres croient que marier sa fille chère ou moins chère pourrait aussi compromettre le mariage si un jour l'un des conjoints estime que la dot était mal négociée. C'est surtout lorsqu'ils surgissent des problèmes d'apport dans les foyers. A titre d'exemple, une fille dont sa famille avait imposé une dot exagérée et qui n'a pas d'enfants se voit mal aimée par sa belle-famille qui lui exigera les enfants comme les enfants sont considérés comme la finalité de toute dot ou de chaque mariage ; donc, une femme stérile qui a été mariée chère par sa famille en paye le pot cassé. Il est nécessaire de signaler que quand un couple est improductif, du coup, l'entourage en parle même au grand jour et dans la plupart des cas, c'est la femme qui est incriminée à tort même si c'est le mari qui est stérile. De même, une femme issue de n'importe quel type de famille, même riche soit-elle, surtout qu'elle ne se comporte pas bien vis-à-vis de ses beaux-parents, risque de perdre son mariage.

Ainsi, dans son livre *l'amour, le sexe !* Qu'en penses-tu ? Les jeunes à l'heure du SIDA, Anne Cailloux soulève de questions

importantes, vitales qui concernent la vie amoureuse, la vie sexuelle, les relations entre les filles et les garçons, la femme et l'homme.

Dans « Procès de la société congolaise », Jean-Pierre Yawidi mène une lutte acharnée contre l'égoïsme dont sont sujets la majorité des jeunes kinois. Il y mène un plaidoyer de la société congolaise par rapport à leur comportement basé sur l'égoïsme et le trafic d'influence. N'entendons-nous pas chez la plupart des jeunes kinois clamer : « *biso batu to salaka po bango bazala* » (c'est nous qui faisons que les gens soient ce qu'ils sont).

Ce qui nous pousse à faire appel à l'éthique personnaliste se fondant sur la pensée du philosophe Kant qui se traduit par son maxime « agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen () ». Ainsi, le moraliste Kant appelle la société au sens moral et nous invite à la bienfaisance dans les actes que l'homme pose. Il poursuit en disant « ... Nous ne pouvons pas vouloir d'un monde où les hommes traiteraient de leurs corps comme un fonds de commerce. »

2.2. Les conséquences

Au fur et à mesure que les temps évoluent, les choses changent aussi. De même, les habitudes prennent une autre allure autant que les mœurs ne sont plus respectées et les coutumes ne sont plus par conséquent observées. La tradition commence à être considérée comme un frein au développement par rapport à la modernité. La culture ancienne apparaît ainsi comme une barrière vis-à-vis aux nouveautés qui proviennent d'ailleurs et qui doivent être imitées. C'est dans cette lancée que le processus du mariage subit des modifications. Cela ne va pas malheureusement sans conséquences sur le nouveau train de vie. Ainsi donc, la dot devient exagérée et devient pour la majorité des parents, un moyen d'enrichissement.

Ainsi, pour contourner ce système qui ne leur permet plus de se marier tôt ou difficilement, les jeunes gens optent une voie qui les aide à avoir les femmes, c'est un raccourci que les kinois appellent « Nzela ya mukuse ou yaka tovanda ». Ce système consiste pour les jeunes gens de vivre ensemble dans le toit conjugal sans que le mari dote la femme qui va rester chez son amant et font des enfants sans s'acquitter officiellement de ses obligations.

De même, si la dot est exagérée et que les deux familles ne s'entendent pas, il y a risque de la dissolution du mariage. Très souvent, c'est la famille du jeune époux qui estime que le fait que la belle-famille exige une dot exagérée, c'est une manière de refuser le mariage.

Autre conséquence de l'exagération de la dot, c'est le refus de jeunes de pouvoir s'engager sur la voie du mariage. Beaucoup de jeunes soit se marient rarement ou tardivement, soit ne vont plus se marier. Beaucoup de jeunes filles âgées de 16 à 25 ans enfantent plus de deux enfants sous le toit parental. Et par conséquent, les jeunes filles préfèrent rester longtemps à attendre et ne plus avoir un homme pour venir se présenter pour un éventuel mariage qui coûte cher et préfèrent avoir beaucoup de concubins ou vivre dans le concubinage et rester chez les parents jusqu'à ne pas se marier dans leurs vies.

Par voie de conséquence, faute de ne pas avoir de maris et rester chez leurs parents, à cause des besoins financiers et les difficultés du tissu socioéconomique, beaucoup se livrent à la prostitution, certaines se regroupent et louent des maisons afin de vivre dans le libertinage et transforment ces petites maisons en hôtels pour recevoir les clients, d'autres vont vivre dans des auberges. Somme toute, le fait pour elles d'avoir beaucoup de partenaires sexuels, sont exposés ou MST. En outre, face à la dépopulation de notre société avec beaucoup de cas de mortalité infantile et maternelle, ce sont parfois les naissances qui vont baisser et le taux de natalité peut aussi créer un autre problème à la longue.

Il faut aussi évoquer les naissances non désirées, dans ce sens que lorsque les jeunes filles ne sont pas proposées ou sollicitées pour des mariages, nombreuses d'entre elles s'engagent dans la prostitution et dans ces cas, il y a les mariages précoces ou forcés; c'est ce qui fait qu'il existe des grandes probabilités des enfants abandonnés et le fameux phénomène des filles-mères et le taux du VIH/SIDA augmente. D'autre part, ce sont des enfants des familles monoparentales qui augmentent, et, le nombre des enfants de la rue se voit aussi à la hausse. Et, tout cela est une bombe à retardement.

En outre, il se fait aussi que le phénomène mariage des couples homosexuels gagne du terrain et prenne de l'ampleur dans la ville de Kinshasa. Les pratiques homosexuelles à Kinshasa est un nouveau phénomène qui traduit le déclin sur le plan moral. Nous pouvons donc dire que les déceptions amoureuses suite aux mariages ratés conduisent aussi certaines personnes à l'homosexualité qui est une dépersonnalisation et la chosification de la personne humaine. Cette dépersonnalisation à outrance est justifiée par une forte crise morale marquée par la poursuite des fins matérielles et pour les plaisirs. Avec les pratiques homosexuelles, les gens préfèrent gagner l'argent plutôt que de répondre à leur dignité humaine. C'est l'humanité qui va à sa propre ruine.

Avec les différentes pratiques homosexuelles utilisées par les Kininois actuels, nous confirmons la pensée de Jean-Michel Kumbu et Yves Manzanza que nous vivons dans un monde brisé, un monde en crise. Cette crise n'est pas seulement économique et financière ; elle est aussi, et peut-être davantage, morale, religieuse, culturelle et sociale. Pour tout dire, la crise qui caractérise notre temps est foncièrement anthropologique ; c'est donc l'homme lui-même qui est en crise.

L'Etat congolais devra réglementer les modalités de la dot. Le montant à verser pour la dot devrait être fixé par le pouvoir public et tout le monde devrait respecter les mesures telles qu'elles devraient

être fixées. En principe, le montant de la dot devrait dépendre des certaines conditions comme, le niveau d'études et le niveau social de la jeune femme. Et d'ailleurs, la société kinoise commence déjà à enregistrer des méfaits dont : les mariages illégitimes sans versement de la dot. La société veut que pour chaque enfant ; santé, éducation, égalité et protection soit assurées. L'éducation des enfants est une lourde responsabilité devant laquelle certains parents se sentent perdus. Plus tôt que beaucoup ne l'imaginent, nombre de parents se donne beaucoup de mal pour protéger leurs enfants contre certaines déviances. C'est pour cela qu'ils devraient y veiller car les enfants sont facilement exposés à des contaminations morales dont il faut autant les protéger. C'est ce qui conduit beaucoup d'enfants à la perversion morale pour devenir un danger public et inutiles pour la société.

Tout cela parce que chaque homme grandit et passe par des étapes qui s'accompagnent avec des transformations corporelles ; ils ne doivent pas être étrangers et sont censés connaître, c'est par exemple savoir qu'il y a la puberté, période à laquelle l'enfant développe des signes de maturation sexuelle. A ce stade de son développement, une fille doit savoir et être informée des changements que son corps va subir, elle doit comprendre pourquoi elle aura des règles et ce qui lui arrivera à ce moment-là. Quant au garçon, il doit lui aussi savoir qu'il aura d'émissions nocturnes et doit apprendre très tôt les noms exacts de ses parties sexuelles.

Au regard de cet état de choses, l'exagération de la dot à Kinshasa qui est le miroir de la RDC devient un problème majeur de la société congolaise.

Conclusion

En guise de conclusion, il nous a semblé utile de mener cette étude qui est essentiellement consacrée à une question d'actualité qui fait aujourd'hui parler d'elle, il s'agit de la problématique de l'exagération de la dot à Kinshasa. Ce thème est intéressant pour nous parce qu'il nous a aidé d'examiner si la dot était nécessaire pour un mariage. Elle

est aussi une occasion de comprendre la perception qu'ont les kinois actuels de la dot étant donné que la ville de Kinshasa est peuplée par des ressortissants de plus de 900 dialectes dont chacune a sa propre coutume différente les unes les autres, autant plus que chaque tribu a également ses us. En effet, l'objet de celle-ci était de comparer les pratiques anciennes et actuelles sur la perception que représentent les différents moments de l'évolution de la vie kinoise quant au sens de la dot.

Par compréhension, nous avons défini la dot comme l'ensemble des biens et la somme versée par un mari pour prendre en mariage sa femme. Nous avons montré qu'elle est aussi parmi les facteurs qui président à l'acceptation du mariage, il y a l'avoir du bien matériel et financier qui fait que le mari soit à même de verser la dot comme il sera convenu avec les deux familles. Pour affirmer ou infirmer si la dot est de nos jours exagérée, nous avons analysé les contours que comportait le processus du mariage et les biens qui étaient exigés dans son ensemble. Nous nous sommes rendus à l'évidence que de nos jours, beaucoup de choses ont effectivement changé et que la dot a pris d'autres tournures. En commençant par des montants qui sont revus à la hausse et la hauteur des biens à payer, nous sommes arrivés à conclure qu'en réalité, la dot devient exagérée et n'a plus la même valeur d'antan. Le climat politique en général a des nombreuses répercussions qui sont lourdement ressenties sur le plan économique, social d'où les difficultés pour les jeunes gens de faire face à la facturation exagérée de la dot.

Eu égard à cette situation de la crise socioéconomique que traverse la RDC, les parents devraient tenir compte de certains paramètres tels que les conditions sociales, l'activité ou la source de revenu du jeune, savoir s'il travaille et s'il est capable d'honorer sa future épouse. C'est-à-dire, voir si le jeune homme sera capable de payer la facture qui lui sera taxée par sa belle-famille. Le jeune homme devrait aussi tenir compte de la situation sociale de son amante et se renseigner au préalable ce que sera la taille de la dot qu'il va verser. Il ne doit donc

pas être surpris et peut être se retirer après s'être rendu compte que la dot lui exigée est exagérée. Et pour pallier à cette dernière situation, bien que le législateur congolais n'ait pas déterminé un quelconque montant, il faudrait cependant que l'Etat congolais ait quand même une réglementation en matière de la dot.

Nous ne prétendons pas ainsi vidé toute la problématique à ce sujet, mais croyons y avoir apporté une petite lueur sur certains points et avoir apporté notre petite modeste contribution pour ouvrir une brèche aux autres chercheurs.

Bibliographie

- Code de la famille de la RDC, livre 3, article 330, Kinshasa, 2013, p.67
- BOLS A, Initiation à la sociologie africaine, éd. Saint Paul, Kinshasa, 1967
- De SAINT-MOULIN L. et DUCIEUX M., Le phénomène urbain à Kinshasa, Evolutions et perspectives, in, Etudes congolaises, Vol. XII, n°4, octobre- décembre 1969,
- DICTIONNAIRE Petit Larousse illustré, Larousse HCR, Montréal, Québec, p.2590
- ELUNGU P.E., Tradition africaine et rationalité moderne, L'Harmattan, Paris, 1987
- LAVROFF D., Le Droit constitutionnel de la Vé République, Paris, Dalloz, Précis – Droit Public - Science Politique, 1999
- NGIMBI M., Kinshasa 1881-1981 : 100 ans après Stanley, Problèmes et avenir d'une ville, Kinshasa, 1995
- TABA L., Population, environnement, développement, intégration, Paris, 1995
- TSHIKOJI MBUMBA L'impact de l'éthique africaine traditionnelle sur la société moderne, In, L'Afrique et philosophie, n°3-4, Kinshasa, 2012

- OCHA, Causes de mortalité maternelle à Kinshasa, Kinshasa, juin 2011
- VERHAGEN, B., Introduction à l'histoire immédiate, Paris, éd. du Culot, 1974, p.68 2008.

Connaissances, croyances, attitudes et comportements de la population

La trypanosomiase au Mayombe.

Par MUILA MAVINGA

La trypanosomiase ou maladie du sommeil est mortelle en dehors d'un traitement efficace. Elle sévit exclusivement dans 36 pays d'Afrique subsaharienne, dont la République Démocratique du Congo (RDC), où l'on trouve les mouches tsé-tsé qui transmettent la maladie. Les populations les plus exposées à la mouche tsé-tsé, et par conséquent à la maladie, sont les populations rurales qui dépendent de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage ou de la chasse.

Le Mayombe, terrain d'enquête de cette étude, est la partie forestière de l'extrême sud-ouest de la RDC et qui héberge d'importants foyers endémiques de la maladie. Les campagnes de dépistage, de traitement et de prévention de la maladie ne sont pas parvenues, à ce jour, à l'éradiquer. Cela signifie sans doute qu'il faudrait associer à ces démarches d'autres actions, notamment socio-culturelles, s'il est en effet vrai, comme le démontrent l'ethnomédecine et l'épidémiologie que la culture sociale peut jouer un rôle déterminant dans la transmission, l'expansion et la permanence d'une maladie infectieuse. Aussi cette étude se veut être une enquête qui cherche à savoir quels sont les connaissances, les attitudes et les comportements des populations face à la maladie du sommeil, à sa transmission et à son traitement et ce en vue d'apporter une contribution à sa réduction et à son éradication dans la région.

L'étude porte essentiellement sur la trypanosomiase humaine africaine (THA).

La trypanosomiase humaine africaine (THA)

Définition

La trypanosomiase humaine africaine (THA), également connue sous le nom de maladie du sommeil, est une parasitose à transmission vectorielle. Le parasite est un protozoaire appartenant au genre *Trypanosoma*. Il est transmis à l'homme par la piqûre d'une glossine, ou mouche tsé-tsé, (du genre *Glossina*) qui s'est elle-même infectée à partir d'êtres humains ou d'animaux porteurs de parasites pathogènes.

Formes de la maladie

La trypanosomiase humaine africaine se présente sous deux formes, dues à deux parasites différents:

- *Le Trypanosoma brucei gambiense*

Cette forme se retrouve dans 24 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et représente actuellement plus de 98% des cas notifiés de maladie du sommeil. Elle provoque une infection chronique qui peut durer plusieurs mois voire des années sans présenter de signes ou de symptômes importants de la maladie. Quand les symptômes surviennent, la maladie est souvent déjà à un stade avancé et le système nerveux central est atteint.

- *Le Trypanosoma brucei rhodesiense*

On retrouve cette forme dans 13 pays d'Afrique orientale et d'Afrique australe. Aujourd'hui, cette forme représente moins de 2% des cas notifiés et provoque une infection aiguë. On trouve ces deux formes de la maladie uniquement en Ouganda. Les premiers signes et symptômes s'observent au bout de quelques mois ou quelques semaines après l'infection.

- Infection

Les mouches tsé-tsé se rencontrent uniquement en Afrique subsaharienne. Seules certaines espèces transmettent la maladie. Pour des raisons encore inconnues, de nombreuses zones où les glossines sont présentes sont indemnes de trypanosomiase. Les populations les plus exposées sont les populations rurales vivant dans les régions où a lieu la transmission et qui dépendent de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la chasse.

La maladie se transmet essentiellement par la piqûre d'une mouche tsé-tsé infectée, mais il existe aussi d'autres façons pour les populations de contracter la maladie du sommeil. Il y a notamment:

- La contamination mère-enfant: le trypanosome peut franchir la barrière placentaire et infecter le fœtus.
- La transmission mécanique par d'autres insectes hématophages est possible. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'impact épidémiologique de cette transmission.
- Des Infections accidentelles se sont produites en laboratoire par piqûre accidentelle avec des aiguilles contaminées.
- La transmission du parasite par contact sexuel

- Signes, symptômes et durée de la maladie

Les signes ou symptômes de la maladie s'observent au bout de quelques semaines ou quelques mois après l'infection. La personne infectée commence à sentir une fièvre, typiquement intermittente, des maux de tête et des douleurs articulaires. Un chancre apparaît au niveau du point d'inoculation. Les *ganglions lymphatiques* gonflent souvent et atteignent des tailles énormes. S'il n'y a pas de traitement, la maladie déborde progressivement les défenses de la personne infectée, et de nouveaux symptômes apparaissent, notamment l'*anémie*, les troubles

endocriniens, cardiaques et rénaux. La maladie entre alors dans sa phase de troubles *neurologiques* quand le parasite traverse la *barrière hématoencéphalique*. Les symptômes de cette deuxième phase donnent son nom à la maladie: en plus de la *confusion mentale* et des troubles de la coordination, le cycle du sommeil est perturbé, ce qui entraîne des accès de *fatigue* alternant avec des périodes d'agitation maniaque apparaissant le jour avec un assoupissement et la nuit avec l'*insomnie*. Sans traitement, la maladie est mortelle, avec une détérioration mentale progressive aboutissant au *coma* et à la mort.

La durée de la maladie varie selon le parasite en cause. Elle peut atteindre plusieurs années dans le cas du *Trypanosomia gambien*

Situation de la trypanosomiase ou maladie du sommeil dans le Mayombe

La trypanosomiase connaît actuellement une recrudescence au Mayombe. Des foyers endémiques assez actifs s'observent particulièrement dans des localités périphériques de la ville de Boma et le long de la Nationale N°1 menant de Lovo vers la ville de Matadi en passant par Kionzo qui est l'un des foyers endémiques les plus virulents du Bas-Fleuve.

Les actions du Bureau de Contrôle de la Trypanosomiase (BCT) opérant à partir de l'Hôpital Général de Référence (HGR) ou Hôpital Central de Boma s'avèrent insuffisantes pour stopper l'expansion de la maladie. En effet, le recensement et le dépistage annuels dans les villages n'atteignent qu'une partie de la population et tous les malades ne se présentent pas nécessairement aux soins médicaux. Aussi d'autres interventions à associer aux actions de la BCT s'avèrent indispensables parmi lesquelles principalement l'éducation sanitaire de la population et la lutte entomologique.

L'éducation sanitaire est importante pour réduire l'ignorance et lutter contre des croyances en rapport avec la maladie et son expansion. Ignorance et croyances peuvent, en effet, entraîner de l'irresponsabilité,

des attitudes et des comportements qui souvent concourent à favoriser la permanence et la propagation des maladies. La médecine classique reconnaît de plus en plus la place et le rôle de tels aspects dans la maladie. La population du Mayombe entretient et développe sans doute des croyances, des attitudes et des comportements autour de la maladie du sommeil comme autour de toutes autres maladies.

Méthodologie de l'étude

Pour donner plus de profondeur à la recherche, il a fallu circonscrire au départ les foyers endémiques les plus importants et choisir en leur sein les localités ou agglomérations cibles pouvant permettre de mieux cerner le phénomène à l'étude. A l'intérieur des cibles, on a retenu des cas à analyser et des personnes considérées comme informateurs clés en raison de leur rôle ou de leur position sociale dans leur communauté.

Etude de cas: mise au point

La démarche par étude de cas a l'avantage de permettre de faire plus facilement le tour complet de l'objet observé. Dans le cas de la présente recherche, l'on pourra circonscrire plus aisément les circonstances de l'apparition de la maladie du sommeil chez la personne patiente ainsi que l'environnement social et économique de l'évolution de la maladie.

L'examen attentif des cas suffirait pour savoir quels sont les connaissances, les croyances, les comportements et les attitudes de la population sur la trypanosomiase. S'il est bien conduit, un tel examen devra révéler ces réalités au niveau des personnes directement concernées par la maladie, c'est-à-dire les malades mêmes, mais également l'entourage immédiat, spécialement familial, qui partage le même contexte socio-culturel et économique avec ces derniers.

Cette démarche pose néanmoins une question importante, celle de la pertinence de la généralisation des conclusions de l'étude.

L'objection est loin d'être négligeable. La réponse peut comporter trois éléments principaux et suffisants pour justifier la pertinence de la démarche : l'environnement socio-culturel et économique, la saturation de l'information et la profondeur qualitative de celle-ci.

Le premier élément concerne l'environnement socio-culturel et économique dans lequel se meut une population donnée. Lorsque des personnes ou des groupes sociaux évoluent dans un environnement socio-culturel et économique dont ils partagent les principales valeurs, ils se construisent et développent un univers de croyances, des schèmes de pensée et de connaissances similaires et adoptent des attitudes et des comportements relativement identiques devant les phénomènes qui marquent leur vécu quotidien et périodique.

Dans le cas du Mayombe, la culture générale des VC (villages cible) et de tous les villages du Mayombe est très peu différenciée en ce qui a trait à la maladie en général et aux autres phénomènes touchant à la vie quotidienne de la population (1). Les résultats de l'analyse des cas retenus pour cette enquête pourront légitimement être étendus à tout le Mayombe comme autant de traits caractéristiques des connaissances, croyances, attitudes et comportements de la population des villages face à la trypanosomiase.

Un deuxième élément de la réponse est la saturation de l'information. L'examen de cas similaires dans un secteur de recherche donné amène assez rapidement l'information recueillie à un seuil de saturation tel que la multiplication des cas devient fastidieux et inutile. Cela se comprend facilement à cause de la profondeur de l'information autour d'un phénomène creusé à partir du décryptage de cas concrets que l'observation peut embrasser entièrement dans toutes les facettes.

Le troisième élément de la réponse à la légitimité de la généralisation des conclusions d'une recherche par étude de cas se réfère à la profondeur qualitative de l'information. Le cas est comme un résumé, une totalité, quoique relative du phénomène. En creusant le cas, on rejoint le coeur de l'information recherchée. Celle-ci peut

revêtir une profondeur et une précision que n'obtient pas nécessairement la recherche par échantillonnage et par moyennes statistiques.

Il fallait faire cette mise au point méthodologique avant de passer à la présentation du terrain de l'enquête et des cibles ainsi qu'à la cueillette des données.

Terrain de l'enquête et cibles

La localisation du terrain de l'enquête et le choix des cibles ont été effectués avec la collaboration du BCT de Boma. Celui-ci a indiqué les contrées où la trypanosomiase sévit davantage au Mayombe. Ce sont principalement les alentours proches de la ville de Boma, sur un rayon approximatif de 60 km. Les cibles retenues sont cinq villages classés par le BCT parmi les foyers endémiques les plus intenses. Il s'agit de deux villages cités (VC) qui sont Lovo ou Manterne (km 22) et Lemba et de trois villages traditionnels (VT), soit Kai-Ndunda, Findu et Kuidi-Boma. Les deux VC sont des agglomérations à population flottante et en majeure partie "étrangère", c'est-à-dire non originaire de la localité. Lovo est à 22 km et Lemba à 45 km de Boma, sur la route asphaltée rejoignant la ville de Boma à Tshela, le plus grand centre politico-administratif et commercial de l'intérieur du Mayombe. Lovo est en outre au carrefour des routes conduisant à Boma, Tshela et Matadi.

Avec ses 1500 habitants environ, Lovo est essentiellement une agglomération de gens venus des villes et des villages à la recherche de terres agricoles vacantes. L'agriculture, essentiellement des cultures vivrières, est l'activité principale de la population de l'agglomération. On y pratique aussi le petit élevage, celui du porc en particulier. Le désœuvrement est très remarquable parmi les jeunes peu intéressés au travail agricole.

La cité de Lemba est démographiquement plus importante que Lovo. Elle peut compter facilement 14000 habitants. C'est aussi une cité agricole, mais son origine est plus liée à la présence de deux

entreprises agro-industrielles et forestières: l'AGRIUMBE et l'AGRIFOR. La décadence actuelle de ces entreprises donne aujourd'hui à la cité de Lemba un cachet spécifiquement paysan à l'instar de Lovo. Les terres environnant la cité appartiennent aux entreprises. Les cultivateurs sont obligés de parcourir des longues distances avant de trouver des terres disponibles où ils doivent vivre de nombreux jours avant de regagner leur domicile à la cité.

Les trois VT, Kai-Ndunda, Findu et Kuidi-Boma avec une population respectivement de 500, 300 et 250 habitants, se trouvent à 60 km de Boma et à 30 km sur la route menant à la cité côtière de Muanda. La population des trois villages est stable et elle est faite essentiellement d'autochtones". Ce sont des paysans vivant traditionnellement de la petite agriculture vivrière artisanale sur la terre du village ancestral.

Deux raisons principales ont motivé le choix des cinq villages comme cible de l'enquête. Premièrement, selon les données du BCT/Boma, les cinq villages offrent plus de cas de trypanosomiase dans leur population que bien d'autres villages. Deuxièmement, on a tenu compte du taux différentiel de participation des habitants au recensement médical annuel par la BCT/Boma. Les trois VT sont des bons participants (forte participation) et les deux VC sont des mauvais participants (faible participation).

La participation différentielle au recensement médical est intéressante à considérer. Elle laisse voir l'évolution de l'expansion de la trypanosomiase dans les conditions de participation faible et de participation forte. D'autre part, un tel comportement peut révéler, outre une certaine mobilité de la population, un état d'esprit impliquant négligence et ignorance face à la maladie du sommeil et à la maladie en général.

Le choix des VC à population flottante par rapport aux VT à population plutôt stable est également intéressant du point de vue de l'expansion de la maladie du sommeil et donc des stratégies possibles

de lutte pour freiner une telle expansion et enrayer la maladie. La cueillette des données dans les villages cible (VT et VC) s'est effectuée à deux niveaux: essentiellement auprès des **cas** de personnes des deux sexes ayant souffert ou souffrant encore de la maladie du sommeil et secondairement auprès d'informateurs clé.

Sujets de l'enquête et cueillette des données

Les cas

L'examen des cas s'est effectué selon une démarche et une grille reprenant des matériaux et des éléments conceptuels visant à circonscrire localement et concrètement le phénomène de la maladie du sommeil. Après avoir livré son identité sociale, le sujet malade ou ancien malade racontait librement l'histoire de sa maladie, de l'origine à l'état actuel. Pour chaque cas, la rencontre se déroulait au domicile de la personne malade ou ancien malade.

Le récit terminé, le malade ou l'ancien malade était invité à décrire aussi son attitude et son comportement personnels vis-à-vis de son entourage (famille, voisins, village et autres) ainsi que l'attitude et le comportement de celui-ci à son égard par rapport notamment aux risques de contagion. Le sujet était également amené à dire s'il connaissait des moyens pouvant aider à enrayer la maladie et quels étaient ses souhaits autour de cette maladie.

La cueillette des données dans les VT et les VC s'est étendue à des informateurs autres que les cas. Le but était d'élargir les données des cas et de les conforter éventuellement. Ces informateurs sont ceux que nous avons appelés informateurs clé.

Les informateurs clé

Les informateurs clés ont été pris parmi les notables et les cadres des villages c'est-à-dire autorités coutumières, ministres de culte, agents de santé et enseignants ainsi que les jeunes des deux sexes. Les

notables concernaient tous les chefs de village, auxquels étaient souvent associés leurs collaborateurs les plus proches, à raison de 3 personnes par village, soit 15 notables au total.

Parmi les cadres figuraient 1 curé de paroisse catholique, 1 directeur d'école primaire, 1 infirmier, 1 employé de l'administration publique, soit 4 cadres au total. On a pris 4 jeunes par village, soit au total 20 jeunes.

Outre les 17 cas, on a donc eu à interviewer 39 autres informateurs. L'information recueillie auprès de ces sujets a été obtenue sur la base d'une grille reprenant les étapes suivantes. Il leur était demandé de dire s'ils connaissaient la maladie du sommeil et si dans leur village il y avait des gens qui en souffraient ou qui en avaient déjà souffert. Ils devaient ensuite raconter tout ce qu'ils savaient de cette maladie. On les aidait à approfondir leur récit par des questions telles que: comment attrape-t-on la maladie du sommeil ? Quels sont les signes qui l'accompagnent ? Comment peut-on la soigner ? Peut-on en guérir ? Est-il possible de l'enrayer et par quels procédés ? Formulent-ils des souhaits ou des recommandations face à cette maladie et à sa propagation ?

Après l'enquête, le dépouillement des données s'est fait cas par cas pour le volet "étude de cas" et par informateurs ou groupe d'informateurs pour le second volet. On a ensuite compilé les données en comparant celles des cas entre elles et celles des autres informateurs également entre elles. On a ensuite confronté les données des deux volets. L'objectif poursuivi par la démarche était d'aboutir à une synthèse faisant ressortir les similitudes et les différences de perception de la maladie, des croyances, des attitudes et des comportements des gens face à celle-ci. La synthèse permettra, comme déjà noté, la définition des pistes d'actions pratiques de lutte contre la trypanosomiase dans la région.

Résultats de l'enquête

A travers les récits des "cas" et des informateurs clé se dégagent des informations intéressantes sur l'agent causal de la trypanosomiase, ses manifestations ou ses signes chez une personne qui semble en être atteinte, sur les remèdes pouvant soigner la maladie, sur les attitudes et les comportements de la personne malade et de son entourage, sur les moyens susceptibles d'aider à freiner la propagation de la maladie et à contribuer à sa disparition dans le village et la région.

L'information livrée spontanément, que ce soit au niveau des cas ou à celui des informateurs clé, s'arrête généralement à relever, comme suivant une grille identique, les signes de la présence de la maladie chez une personne ainsi que les réactions et les comportements de la personne malade et de ses proches: parents, amis et connaissances. Pour en savoir plus, il a fallu introduire des questions sur l'agent causal de la trypanosomiase, le mode de transmission de la maladie, les moyens de lutte pour la faire disparaître dans le village et dans la région et enfin les souhaits ou recommandations autour de la présence et de l'évolution de cette maladie.

Données des cas dans les VT

Signes de la maladie

Les signes fréquemment cités par les personnes victimes de la maladie et par leurs proches sont assez nombreux et peuvent s'exprimer ainsi : Fièvre et céphalées tenaces, gonflement du corps, douleurs physiques généralisées et aiguës, somnolence, éruptions cutanées accompagnées de démangeaisons douloureuses, grippe, gonflement des avant-bras, fatigue générale, irascibilité extrême, dégoût de tout, loquacité, vertiges, sensation de glacé dans la bouche à l'eau tiède, douleurs comme des éclairs à la tête, sensation de froid le soir, amaigrissement, tendance à travailler sans arrêt, perte d'appétit, pesanteur dans les jambes et coma.

Les signes les plus mentionnés sont, en ordre d'importance:

- Céphalées: 11 mentions sur 43, soit un peu plus du quart: 25,6 %
- Somnolence: 5 mentions sur 43: 11,6 %
- Fatigue et éruptions cutanées: respectivement 4 mentions sur 43, soit 9,3 %
- Fièvre: 3 sur 43 mentions soit 7 %
- Douleurs musculaires aiguës: 2 sur 43 mentions soit 4,6 %

Les autres signes, soit 14 mentions sur 43: 32,6 % reviennent chacun 1 fois sur 43.

Tableau 1:

Signe de la maladie	Nombre de réponses	%
Mal de tête	11	25,6
Somnolence	5	11,6
Fatigue	4	9,3
Eruptions cutanées	4	9,3
fièvre	3	7,0
Douleurs musculaires aigues	2	4,6
Autres signes	14	32,6
Total	43	100

Attitudes et comportements face à la maladie

A l'apparition des signes, généralement la personne concernée ne sait pas qu'il s'agit de la maladie du sommeil. Habituellement la victime se présente au centre de santé le plus proche pour examens et soins. Dans beaucoup de cas, le centre de santé ou parfois le BCT de Boma ne découvrent pas immédiatement qu'on a affaire à la maladie

du sommeil. Le dépistage ne se fait que plus tard après plusieurs traitements inappropriés et, par conséquent, inefficaces.

La maladie du sommeil une fois reconnue, le plus souvent la victime n'hésite pas à se présenter au centre de traitement approprié, spécialement au BCT Boma, mais aussi à d'autres centres de santé habilités à traiter cette maladie, notamment lovo, Lemba, Kangu, Kizu et Kionzo.

La famille proche - conjoints, père, mère et enfants adultes - entoure toujours la victime de la plus grande sollicitude : aide financière et accompagnement psychologique et social. L'intervention de la famille plus éloignée - oncles, tantes, cousins, cousines... - est moins ressentie dans la majorité des cas.

Dans tous les cas, les malades et la famille ont confiance en l'efficacité du traitement de la médecine moderne. A l'exception d'un cas, tous ignorent l'existence possible d'un traitement traditionnel, c'est-à-dire avec des plantes médicinales ou autres produits locaux. A leur connaissance ces plantes et produits locaux n'existent pas. Ils n'en ont jamais entendu parler. Un seul cas est en train d'expérimenter ce type de traitement. Celui-ci est encore à ses débuts. On ne peut donc pas encore en apprécier les effets.

Après le traitement au centre de santé, les malades se soumettent fidèlement au repos et aux visites périodiques de contrôle obligatoires. C'est là le gros des informations qui se dégagent des récits spontanés des cas enquêtés. Ceux-ci sont muets sur l'agent causal et sur leurs croyances autour de la maladie dont ils sont victimes. Ils ne disent rien non plus sur le mode de transmission de la maladie et sur les moyens possibles pour freiner son expansion et l'enrayer. L'interview autour de ces questions a révélé que les personnes concernées avaient également des souhaits et des recommandations à formuler en rapport avec leur situation et avec la présence de la maladie du sommeil en général dans la région.

Agent causal, modes de transmission de la maladie et croyances

Plus du tiers des réponses attribue à la mouche tsétsé la transmission de la maladie du sommeil à l'homme. Près du quart pense que c'est « Satan »¹¹ ou ne sait pas. D'autres, respectivement 10,7 %, rendent Dieu, le porc et l'eau malsaine responsables de la maladie, deux réponses citent chacune les moustiques et des mauvaises herbes que l'on frôle dans l'eau tôt le matin.

Schématisons ces situations dans un tableau

Tableau 2: Agent causal de la maladie

Agent causal	Nombre de réponses	%
Mouche tsétsé	9	32,1
Satan	4	14,3
Ne sait pas	4	14,3
Dieu	3	10,7
Porc	3	10,7
Eau malsaine	3	10,7
Moustiques	1	3,6
Mauvaises herbes dans l'eau	1	3,6
Total	28	100

Selon le tableau, le mode de transmission le plus fréquemment cité par les cas enquêtés est la piqûre de l'homme par la mouche tsétsé infectée. Beaucoup de personnes pensent que celle-ci attrape l'infection en piquant des animaux, spécialement le porc. On s'imagine

¹¹ « Satan » : entendez ici le mauvais esprit agissant dans le sorcier ou « *ndoki* » en langue locale

aussi que la piqûre de moustiques et d'autres insectes peuvent transmettre la maladie du sommeil à l'homme.

La consommation d'eau impropre, le bain dans de l'eau malsaine et le contact avec certaines herbes aquatiques constitueraient également des voies de transmission de la maladie. Concernant l'herbe aquatique, la croyance veut que le contact avec celle-ci ne soit dangereux que s'il se fait de bonne heure le matin.

La maladie pourrait se transmettre aussi par une certaine relation physique de personne à personne, notamment par le sang, le lait maternel et la vaisselle. Cette contagion ne se ferait que si le sang de la personne saine est faible ou si Dieu ou « Satan » le veulent ainsi. Autrement, elle serait impossible. Un seul cas pense que tant qu'on est sous traitement médical contre la trypanosomiase, on ne peut pas transmettre la maladie à une autre personne.

Les principaux modes de transmission de la maladie du sommeil à l'homme se présentent donc ainsi :

1. Piqûre :

- | | | |
|---------------------------------|---------------|-------|
| - Mouche tsétsé infectée | | homme |
| - Porc infecté | mouche tsétsé | homme |
| - Moustiques, insectes infectés | | homme |

2. Consommation :

Eau malsaine		homme
--------------	--	-------

3. Contact

- | | | |
|-----------------------|------------------------------------|-------|
| - Eau malsaine (bain) | | homme |
| - Personne contaminée | personne saine (par lien physique) | |
| - Herbes aquatiques | | homme |

Moyens de lutte contre la maladie et souhaits

Plus de la moitié des réponses, (12/21), estime que les principaux moyens de lutte contre la trypanosomiase sont l'habitude du

recensement et du traitement médicaux. On doit intensifier le travail de la FOMETRO voire rendre gratuit le traitement de la maladie.

D'autres moyens mentionnés sont l'assainissement du milieu. Il s'agit d'éloigner les porcs et de saupoudrer de pesticides les rivières, les savanes et les forêts pour tuer les mouches tsétsé, les moustiques et autres insectes susceptibles de transmettre la maladie. Il faut aussi améliorer la qualité de l'eau potable et de l'eau en général. On cite également comme moyen de lutte la main (protection) de Dieu et les pièges à glossines.

Schématisons par un tableau

Tableau 3: Moyens de lutte et souhaits

Moyen de lutte et souhaits	Nombre de réponses	%
traitement	8	38
Habitude du recensement médical	4	19
Assainissement du milieu	2 3	
Eloigner les porcs	1 1	9,5
Pesticides	1 1	14,3
Eau	1	4,8
Pièges	1	4,8
Main de Dieu		4,8
Gratuité du traitement		4,8
Total	21	100

Le parcours de cueillette des données des cas effectué dans les villages traditionnels s'est répété dans les villages cités avec les mêmes étapes.

Données des cas dans les VC

Signes de la maladie

En rapport avec leur cas personnel, les victimes de la trypanosomiase évoquent comme signes les plus fréquents :

- Sensibilité et douleurs corporelles : 6 fois
- Fatigue générale: 6 fois
- Fièvre continue: 3 fois
- Mal de tête: 3 fois
- Manque d'appétit: 2 fois

D'autres signes reviennent une fois :

- Chaleur dans le corps : 1 fois
- Obscurcissement de la vue : 1 fois
- Parler trop, sans écouter : 1 fois
- Gronder continuellement : 1 fois
- Toux : 1 fois
- Palpitations cardiaques : 1 fois
- Somnolence : 1 fois
- Rire sans arrêt comme un idiot : 1 fois

Attitudes et comportements face à la maladie

- Les mêmes attitudes et comportements rencontrés dans les VT (cf. pages 11 – 12) se retrouvent également ici dans les VC.

Agent causal, modes de transmission de la maladie et croyances

C'est la mouche tsétsé qui est l'agent causal le plus cité comme responsable de la transmission de la maladie du sommeil à l'homme. En deuxième position vient l'eau, en troisième lieu les moustiques et les taons, enfin les mouches, la sous-alimentation, satan et/ou sorcier ("ndoki") comme le montre le tableau ci-après.

Etant donné que la majorité des gens ne croient pas aux modes de transmission de la maladie par contact physique et par le vent, les attitudes et les comportements de l'entourage des malades sont généralement positifs. Les malades ne sont ni craints ni rejetés par la famille et la communauté. Ils se sentent à l'aise et ne souffrent pas de complexe.

Moyens de lutte contre la maladie et souhaits

Tout le monde avance comme principaux moyens de lutte contre la trypanosomiase : le traitement médical, le recensement et le dépistage. Il faudrait aussi des pesticides aux points d'eau et des préventifs.

L'on souhaite plus d'examens médicaux, plus de médicaments dans les centres des soins même s'ils ne sont pas gratuits. Le recensement et le dépistage devraient concerner toute la population. Les malades doivent manger mieux et plus. Il faudrait construire un hôpital à l'ovo vu le nombre croissant des cas de trypanosomiase. L'aide locale et extérieure devrait s'intensifier.

Données des informateurs clé dans les VT

La cueillette des données auprès des autres informateurs désignés ici par « informateurs clé », suit en gros le modèle des cas. A partir d'une question introductive : « connaissez-vous la maladie du sommeil ? », les informateurs interviewés généralement en groupe, ont été amenés à l'agent causal, de mode de transmission, les signes et les traitements de l'entourage face à la personne atteinte de cette maladie. Les informateurs ont également mentionné ce qu'ils considéreraient comme les moyens de lutte contre celle-ci.

Signes de la maladie

D'après les groupes des informateurs clé dans les VT, les manifestations de la maladie du sommeil chez les patients- es sont essentiellement :

- On n'arrête plus de parler (loquacité)
- On n'arrête plus de rire (hilarité)
- On est porté à se fâcher et à se quereller facilement et souvent (irascibilité)
- Somnolence
- Perte du contrôle de soi frôlant la folie
- Abêtissement
- Perte d'endurance au soleil

Agent causal, mode de transmission de la maladie et croyances

Dans les VT, les informateurs clé pensent généralement que la trypanosomiase est causée par la piqûre de la mouche tsétsé. Celle-ci transmet la maladie, lorsqu'après avoir piqué une personne atteinte ou un animal porteur de cette maladie, elle va ensuite piquer une personne saine. Certains informateurs distinguent, selon la taille, 3 sortes de mouches tsétsé. Il y en a de petite, de moyenne et de grande taille. Ils ne savent pas laquelle des trois est responsable de la maladie du sommeil.

Des jeunes de 14-16 ans attribuent la transmission de la maladie aux moustiques et à la mouche tsétsé, mais aussi à des personnes jalouses et au sorcier – « Ndoki » - qui peuvent « jeter » la maladie à certaines personnes.

Remèdes

On pense généralement que la maladie du sommeil ne peut pas se soigner par des traitements à l'indigène (plantes médicinales locales). Seule la médecine moderne est capable de la traiter et de la guérir. Aussi doit-on étendre et intensifier le traitement médical dans les villages voire le rendre gratuit ; son coût actuel élevé constitue un handicap aux soins de la majorité des villageois.

Attitudes et comportements de l'entourage

Les attitudes et les comportements de l'entourage face aux victimes de la trypanosomiase sont en général positifs. Les malades ne sont ni craints ni rejetés par la famille et les voisins parce qu'on croit que la maladie du sommeil ne se transmet pas par contact physique de personne à personne.

Moyens de lutte contre la maladie

On souligne 2 types de moyens pour lutter contre la maladie du sommeil. Ce sont le traitement médical de la médecine moderne et l'assainissement du milieu. En vue d'assainir le milieu, on recommande d'éloigner les porcs et de saupoudrer l'environnement de pesticides pour supprimer mouches et moustiques.

Le schéma de l'enquête auprès des informateurs clé dans les VT s'est répété dans les VC.

Données des informateurs clé dans les VC

Signes de la maladie

On retrouve ici les mêmes signes que ceux indiqués par les informateurs des villages traditionnels, c'est-à-dire : parler et rire sans arrêt, irascibilité extrême, somnolence continuelle, perte du contrôle de soi frôlant la folie, abêtissement. La perte d'endurance au soleil n'a pas été signalée ici.

Agent causal, mode de transmission de la maladie et croyances

Près du tiers des informateurs attribuent à la mouche tsétsé la transmission de la maladie du sommeil. Un peu plus du cinquième déclare ne pas savoir d'où vient cette maladie. Le reste des répondants l'attribue à divers agents, notamment les porcs, les moustiques, les

taons, « satan », des mauvaises herbes dans l'eau, des eaux malsaines, les mouches et la sous-alimentation.

L'on peut synthétiser ainsi ces résultats:

Tableau 5 : Agent causal de la maladie

Agent causal	Nombre de réponses	%
Ne sait pas	8	22,22
Mouche tsétsé	14	38,88
Porcs	4	11,11
Satan, sorcier <i>Ndoki</i>	2	5,55
Moustiques	2	5,55
Taons	1	2,75
Mauvaises herbes dans l'eau	1	2,75
Mauvaises eaux	1	2,75
Mouches	1	2,75
Sous-alimentation	1	2,75
Total	36	100,00

Remèdes

En gros, les réponses sont similaires à celles exprimées par les informateurs des villages traditionnels (cf. page 20). On ajoute ici le recours à Dieu qui seul peut enrayer complètement cette maladie.

Attitudes et comportements de l'entourage

A cet endroit également, tout se passe comme dans les villages traditionnels (cf. pages 11-12).

Moyens de lutte contre la maladie

Comme dans les VT, on préconise également les mêmes types de moyens pour lutter contre la maladie du sommeil, à savoir le traitement de la médecine moderne et l'assainissement du milieu. Le milieu s'assainirait, si l'on appliquait des pesticides et éloignait les porcs. Il faut aussi nettoyer et améliorer la qualité des eaux et mieux se nourrir. On doit compter également sur la puissance de Dieu. C'est là le gros des informations recueillies dans les VC. Il s'agit d'en saisir le sens afin de mieux comprendre et interpréter les connaissances, les croyances, les attitudes et les comportements de la population face à la maladie du sommeil, mais aussi en vue de déceler des pistes concrètes d'interventions socio-sanitaires possibles comme contribution à la lutte contre la trypanosomiase.

Signification des données de l'enquête et pistes d'interventions socio-sanitaires

L'objectif poursuivi ici, s'il faut le rappeler, est de dégager, par comparaison des données recueillies aux différents niveaux de l'enquête, une synthèse analytique qui fasse ressortir le plus exactement possible la perception que les gens du Mayombe ont de la maladie du sommeil, leurs croyances, attitudes et comportements de lutte face à cette maladie. L'analyse suggèrera en corollaire les pistes d'actions socio-sanitaires de lutte possibles et pour induire un changement de mentalité des gens vis-à-vis de cette maladie voire de toute maladie.

Signes de la maladie

Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est la multiplicité et une certaine diversité des signes évoqués comme manifestations de la maladie du sommeil chez ceux qui en sont atteints. Cela démontre sans doute la particularité de chaque cas, mais que la même personne malade peut présenter divers signes à la fois.

L'examen des signes mentionnés montre que ceux cités par les informateurs autres que les « cas » indiquent plutôt la perception des expressions « anormales » ou « morbides » que l'entourage constate chez les victimes de la maladie. Les signes nommés par les cas disent au contraire les sensations et constatations intimes vécues personnellement par eux-mêmes.

La liste des signes présentés par les « cas » dans les VT est plus développée que celle des « cas » dans les VC. Chez tous les « cas dans les deux milieux, on retrouve cependant les mêmes principaux indices de la maladie, à savoir la fièvre et le mal de tête tenaces, la sensation de fatigue générale, les douleurs corporelles aiguës, la somnolence, l'irascibilité excessive, la loquacité et la perte de l'appétit. Beaucoup de ces signes, notamment la loquacité, l'irascibilité et la somnolence sont constatés également par les informateurs qui ne sont pas les « cas ».

De tels signes partagés en commun par les malades et constatés, pour beaucoup, par l'entourage, doivent retenir l'attention des chercheurs et des agents de santé. Ils constituent des indicateurs non négligeables que devrait prendre en compte l'intervention socio-sanitaire pour l'éducation de la population, le dépistage des cas de trypanosomiase et les soins aux malades, surtout dans les contrées endémiques. Ce sont des indices qui aideraient à orienter, dans une mesure relative, s'entend, les interventions afin d'éviter des tâtonnements souvent inutilement coûteux et gravement dommageables à la santé des malades.

Outre les signes, d'autres indices, à savoir les attitudes et les comportements des malades et de l'entourage doivent retenir l'attention particulière du chercheur, mais également et surtout, sur le plan pratique, de l'intervenant socio-sanitaire.

Attitudes et comportements face à la maladie.

La population, les malades et leur entourage entretiennent une attitude et un comportement généralement positifs devant la maladie du sommeil quand elle est dépistée. On la craint parce qu'on sait qu'elle est grave et facilement mortelle, mais aussi on redoute son traitement réputé douloureux.

Sachant que la maladie du sommeil tue et qu'aucun traitement « indigène » ne peut la soigner et la guérir, on est généralement disposé à suivre le traitement médical moderne qui a démontré son efficacité non magique, mais réelle lorsqu'on s'y applique à temps et qu'on reste fidèle à ses prescriptions.

La soumission aux exigences du traitement incluant le repos et les visites périodiques ainsi que la mobilisation familiale pour faire face au coût relativement élevé de ce traitement et pour accompagner psychologiquement et socialement le malade, démontrent assez la perception et/ou l'expérience de la gravité mortelle de la maladie, la volonté collective de guérison et la « foi » en l'efficacité du traitement médicale moderne.

Là où paraît embrouillée la perception des gens des deux milieux cibles (VT et VC) et de toutes les catégories d'informateurs, c'est lorsqu'il est question de dire la provenance de la maladie du sommeil et son mode de transmission. Ici s'entremêlent connaissances, ignorances et croyances magico-religieuses.

Agent causal, modes de transmission de la maladie et croyances.

La mouche tsétsé est l'agent causal de la maladie du sommeil le plus fréquemment cité par les informateurs. La proportion est de 36,6% de l'ensemble des réponses récoltées dans les VT (32,1%) et les VC (41,1%) auprès des « cas ». C'est dans les mêmes proportions environ que les autres catégories d'informateurs dans les VT et les VC reconnaissent à la mouche tsétsé la causalité de la maladie du sommeil. Il faut noter que dans la plupart de ces réponses, il n'y a pas d'affirmation absolue attribuant à la mouche tsétsé la causalité de la maladie. On évoque aussi souvent en même temps l'intervention de causes magico-religieuses : Dieu et Satan. Même chez ceux qui désignent d'autres sources de la maladie, à savoir le porc, l'eau malsaine, les mouches, les moustiques, les taons, des herbes aquatiques ou la sous-alimentation, il y a rarement de certitude absolue dans les affirmations.

On peut faire la même constatation lorsque les informateurs parlent de l'agent transmetteur de la maladie du sommeil. La mouche tsétsé est le responsable de la transmission le plus cité. On pense aussi que la maladie peut provenir directement de Dieu ou être « jetée » à la personne par « Satan ». La transmission peut se faire aussi, pense-t-on, par les moustiques, par l'eau, par des herbes aquatiques ou de personne à personne par contact.

Cette incertitude et la disparité des réponses allant d'agents naturels à des forces magico-religieuses en passant par l'ignorance tout court démontrent que l'information véhiculé par le BCT dans les localités de son rayon d'action sur l'identité réelle du vecteur (agent causal et transmetteur) de la maladie du sommeil n'est pas encore vraiment perçue et assimilée par la majorité de la population. Les croyances magico-religieuses restent ancrées dans la population même chez les adolescents. Cependant, la proportion assez importante des réponses désignant nommément la mouche tsétsé comme le vecteur responsable de la maladie du sommeil laisse voir un progrès réel et assez notable

dans les connaissances et l'état d'esprit général des gens sur la maladie du sommeil.

Ce progrès se remarque également par le type des moyens que les informateurs préconisent pour la lutte contre la maladie du sommeil. Dans les VT, c'est à 57% des réponses des « cas » (1) et à 100% de celles des autres informateurs que l'on mentionne comme moyens de lutte le traitement médical et l'habitude du recensement médical. Dans les VC, les réponses exprimées par les « cas » et les autres informateurs sont à 100% en faveur du traitement et du recensement pour le dépistage comme principaux moyens de lutte.

Le deuxième grand moyen de lutte, indice d'évolution de mentalité, est en rapport avec l'hygiène du milieu. On se rend compte que la promiscuité avec certains animaux dont le porc, la prolifération des mouches et d'insectes de tout genre ainsi que l'insanité de l'eau sont cause de maladies.

La mention des pièges à glossine parmi les moyens de lutte est aussi un élément nouveau apporté par le BCT dans la population.

On doit aussi recourir à la « main de Dieu », c'est-à-dire à la puissance divine pour enrayer complètement la maladie du sommeil. Ce recours ne semble affaiblir en rien les moyens de lutte déjà signalés, à savoir le traitement et le recensement médicaux, l'assainissement du milieu et les pièges à glossine. Les souhaits généralement formulés le confirment.

Moyens de lutte et souhaits

Dans les VT on voudrait en effet que le traitement soit rendu gratuit. Le souhait est sans doute en rapport avec la pauvreté générale de la population villageoise. Il faut y voir également le désir d'en finir avec cette maladie en rendant le traitement accessible même aux plus démunis incapables de trouver le revenu nécessaire pour se le payer. Ce désir est sans doute renforcé chez certains par la croyance que la

maladie du sommeil peut se transmettre de personne à personne par certaines relations physiques. La généralisation du traitement réduirait les risques de transmission et favoriserait l'éradication de la maladie.

Dans les VC, on ne recommande pas nécessairement la gratuité du traitement. On souhaite plutôt que la campagne soit intensifiée et atteigne l'ensemble de la population. Les centres de santé devraient être plus abondamment approvisionnés en médicaments appropriés aux soins de la maladie du sommeil.

Les gens deviennent de plus en plus conscients par expérience grâce au BCT que la maladie du sommeil fait du chemin dans la population. Ils se rendent compte que les moyens dont dispose actuellement le BCT sont insuffisants. Aussi la construction d'un grand hôpital pour la trypanosomiase et l'intensification de l'aide locale et extérieure paraissent nécessaires à leurs yeux.

Cette analyse suggère en corollaires un certain nombre de pistes pour des actions pratiques auprès de la population, spécialement dans les contrées endémiques.

Pistes d'interventions socio-sanitaires

L'analyse qui vient d'être faite laisse voir premièrement que les connaissances des gens sur la maladie du sommeil sont encore assez vagues et très limitées. Le vecteur de la trypanosomiase est insuffisamment connu. Plus des trois quarts de la population semblent l'ignorer complètement. Les croyances magico-religieuses, même si on ne l'exprime pas toujours clairement, occupent encore beaucoup de place dans le vécu quotidien des gens. Néanmoins, on n'est ni passif ni fataliste face à la présence reconnue de cette maladie facilement mortelle. Son traitement médical est douloureux, mais on s'y soumet entièrement bien que son coût ne soit pas toujours à la portée de toutes les bourses. La solidarité familiale -famille restreinte dans la plupart des cas- supplée souvent à la pauvreté individuelle. La confiance au traitement médical moderne paraît absolue voire aveugle alors même

qu'on formule des souhaits d'assainissement du milieu de vie. Dans tous les cas, il y a une volonté ferme de voir la maladie du sommeil disparaître complètement par l'intensification et l'extension de l'action du BCT (recensement et traitement) ainsi que par l'hygiène publique.

Il en découle que la lutte contre la maladie du sommeil dans le Mayombe devra s'appuyer sur les pistes suivantes :

- 1° l'éducation de la population pour faire disparaître l'ignorance et les fausses croyances sur les causes de la maladie du sommeil
- 2° l'assainissement du milieu par la lutte entomologique, l'amélioration des points d'eau, de la qualité de l'eau ainsi que par l'hygiène générale
- 3° l'intensification et l'extension du recensement et du traitement médicaux
- 4° l'appui sur des cibles pour évaluer les progrès en train de se réaliser par les actions entreprises et leur impact sur l'évolution de la trypanosomiase dans ces localités cible.

L'efficacité de la réalisation de telles actions sollicite une participation communautaire volontaire. Celle-ci paraît déjà théoriquement acquise. La population semble, en effet, disponible et accueillante à des actions destinées à combattre la maladie du sommeil.

On envisagerait ainsi comme prochaine étape de la présente recherche l'application et la vérification des quatre énoncés émis ici sous forme de pistes ou d'hypothèses de travail. Les mêmes localités – les 3 VT et les 2 VC – continueront à servir de cible. L'on pourra apprécier l'évolution différentielle de la maladie du sommeil dans les VT à population stable par rapport aux VC à population flottante. La comparaison aidera à déterminer les méthodes et les moyens de lutte appropriés pour chacun des deux types de localités, les VT et les VC, en vue de l'intensification de la lutte dans ces localités et de son extension à d'autres villages.

Conclusion

Cette étape de la recherche, on le voit, n'est qu'une introduction à un travail théorique et pratique plus approfondi. Elle démontre que la population du Mayombe est consciente et de la gravité de la maladie du sommeil, du danger de son expansion et des difficultés voire, selon le témoignage de certains, de l'impossibilité de l'enrayer complètement à cause du foisonnement de la mouche tsétsé, des moustiques et autres insectes supposés en être les vecteurs.

L'ignorance est encore assez répandue dans la population autour de la trypanosomiase humaine. L'attitude et le comportement de la population ne sont pas du fatalisme en dépit de l'ignorance et de certaines croyances magico-religieuses, notamment celle en la sorcellerie. Les souhaits formulés sont une sollicitation d'interventions encore plus agressives que celles entreprises actuellement par le BCT, en faveur de la lutte contre la présence et la propagation d'une maladie cruelle et mortelle mais curable.

Bibliographie

- 1. AURENCHE, Christian, 1987 *Sous l'arbre sacré*, Paris, Les Editions du Cerf
- 2. DUFRESNE, J., DUMONT F., MARTIN, Y., Sous la direction de, 1985 *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*, Québec, PUA.
- 3. BENAVENT, C. 2005, *Méthodologie de la recherche: la méthode d'étude de cas*
- 4. BICHINDARITZ, I. (1995), *Incremental concept learning and case-based reasoning*, Berlin, Springer
- 4. BURKE, J. (1971), "Historique de la lutte contre la maladie du sommeil au Congo", dans *Annales de la Société belge de médecine tropicale*, 51, 465-477.

- 5. GAËLLE, Olivier et LEGROS, Dominique, (novembre 2001), "Historique de la trypanosomiase humaine africaine", *Tropical Medecine International Health*, vol. 6, n°11, p. 855-863.
- 6. HAMEL, J. (1997), *Eude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan
- 7. LEPLAT, J. (novembre 2002), *De l'étude de cas à l'analyse d'activités. Pistes*, vol. 2.
- 8. OMS, Centre des médias, (janvier 2017), *Trypanosomiase humaine africaine (maladie du sommeil)*, Aide-mémoire N°259.

[1] « Satan » : entendez ici le mauvais esprit agissant dans le sorcier ou « ndoki » en langue locale.

Entre le visible et l'invisible : la douloureuse marche de la démocratie en Afrique.

Par Pierre Mazarin MFUAMBA KATENDE

Introduction

Dans cet article, nous nous proposons de répondre à la question suivante : comment l'espace public africain pourrait-il se démarquer des forces invisibles qui, d'une certaine manière, font obstacle ou défavorisent sa démocratisation ? Pour ce faire, nous n'allons pas emprunter une démarche herméneutique qui s'attarderait à chercher à comprendre ou à faire comprendre, à expliquer ou à interpréter les expressions clés telles que « le visible », « l'invisible » ou « la démocratisation ». L'on sait néanmoins que lorsqu'il traite de l'invisible et du visible, Platon les considère comme des réalités dont l'une est soumise à la perception sensible et au commerce entre les hommes, c'est-à-dire, en fin de compte, au changement. C'est le monde visible. Tandis que le monde invisible serait fait, quant à lui, de tout ce qui, étant au-delà du sensible, ne peut ni subir des modifications, ni se prêter aux aléas du commerce entre les hommes. Socrate le plaçait à l'intérieur de la personne humaine et Platon à l'extérieur donnant lieu d'une part à une conception internaliste et d'autre part à une vision externaliste du juste et du vrai¹².

Notre démarche sera plutôt « inflexionnelle ». Il s'agit, à cet égard, d'une manière de procéder recommandable aux intellectuels africains engagés dans le réel-quotidien-africain. Celle-ci peut être extérieure ou intérieure. Mais dans tous les cas, il est question de se rappeler le pouvoir que détiennent les intellectuels africains, en général et les

¹² Cf. RUSS., J., Philosophie : Les auteurs, les œuvres. La vie et la pensée des grands philosophes, Paris, Bordas, 1966.

philosophes rd congolais en particulier, de réfléchir et de faire des propositions idoines face aux défis pressants de la démocratisation¹³ de la gouvernance politique africaine en vue d'une amélioration souhaitée de la qualité de la vie et du bien-être des peuples d'Afrique¹⁴.

En fait, ce que souhaitent les peuples d'Afrique aujourd'hui c'est, grosso modo, de trouver des issues favorables pour sortir de la pauvreté et de la misère, d'être libres et d'exercer ces libertés, de connaître ses droits et d'être assurés que ces droits sont garantis et, de manière plus incisive, de s'assumer pleinement en tant que « Citoyens ». Or sur cette voie, la démocratie se présente comme la seule forme de gouvernance politique favorable du fait que son idéologie fondatrice charrie un certain nombre de constantes telles que la libre participation du peuple en tant que citoyen à la vie politique et civile, la protection des droits de tout homme, l'égalité de tous les citoyens devant les lois et les procédures publiques, l'autonomie individuelle et la juste

¹³ Dans une sorte de phénoménologie de la démocratisation, Robert A. Dahl reconnaît l'existence de huit indicateurs sous forme de garanties d'un processus de passage des formes de pouvoir autoritaire à la forme de pouvoir démocratique à savoir : « la liberté de constituer des organisations et d'y adhérer, la liberté d'expression, le droit de voter, l'éligibilité à un mandat public, le droit des dirigeants politiques de se disputer les suffrages des électeurs, des sources d'information alternatives, des élections libres et loyales, des institutions qui font dépendre les politiques du gouvernement des votes et des autres moyens d'exprimer des préférences ». DAHL, A. R., *Polyarchie : participation et opposition*, Bruxelles, éd. De l'Université Libre de Bruxelles, 2016, p.17. Ces indicateurs constituent, dans les agitations politiques africaines, des défis à relever.

¹⁴ Ngoma Binda, expose une théorie inflexionnelle dans un ouvrage intitulé : *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*. Cet ouvrage s'adresse aux intellectuels africains et aux intellectuels rd congolais. Mais il s'adresse aussi à tout celui qui, ayant acquis des outils de pensée et d'action, est capable non seulement d'appréhender les défis de son milieu et de son temps, mais aussi d'apporter sa contribution en vue d'infléchir positivement la courbe de la qualité de la vie de ses concitoyens. Cf. NGOMA BINDA, P. *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2004. On peut aussi lire NGOMA BINDA, P., *Théorie et pratique philosophique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2011.

redistribution des revenus nationaux¹⁵. C'est à cet effet qu'à ce jour, les peuples et les Etats africains sont engagés dans un processus de conversion politique en faveur du passage des systèmes de pouvoir autoritaire à un système de pouvoir libéral en vue de s'approprier des bénéfices de la démocratie pluraliste.

Cependant, les crises politiques¹⁶, les injustices, les guerres et les affrontements récurrents à l'avènement de la démocratie pluraliste semblent avoir ouvert en Afrique, au dire de Sémou Pathé Guèye, une sorte de boîte de Pandore. Elle a en effet libéré les méchancetés dues aux clivages ethniques, aux barrières régionalistes et confessionnelles ainsi que les vieux démons du tribalisme que les régimes coloniaux et/ou dictatoriaux avaient réussi à inhiber grâce à des moyens militaires sans réellement les éliminer. Sémou Pathé Guèye estime qu'avec l'avènement de la démocratie pluraliste, « des clivages et des partages identitaires qui avaient été occultés ou qui semblaient même voués à une disparition programmée au profit de l'idée de citoyenneté partagée et du sentiment de l'appartenance à la même nation, refont surface et [...] se transforment en autant de sources potentielles ou réelles de tensions et de conflits internes aux conséquences parfois dramatiques¹⁷ ».

Au regard de la gravité de la situation et des besoins en présence, on est urgemment en droit de se poser la question de savoir : à quelles conditions une démocratie pluraliste peut-elle devenir bienfaitrice pour les peuples d'Afrique ? Et pour plus de précisions : les démocraties africaines pourront-ils résister au tribalisme ? Les propositions ci-dessous constituent des tentatives de réponse.

¹⁵ Cf. BRIEY, L. (de), *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Wavre, éditions Mardaga, 2009, pp. 29-51.

¹⁶ *Ibid.*, p. 5. Il sied de signaler ici que la crise étant un signe de rupture, la crise politique marque la perte de confiance entre les citoyens et leurs dirigeants.

¹⁷ SEMOU PATHE GUEYE, *Du bon usage de la démocratie en Afrique*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2003, p.8.

1. Quelques réponses des penseurs et philosophes africains

Cette question est à l'ordre du jour des réflexions des philosophes et des penseurs africains et a donné lieu à ce que l'on pourrait dénommer : les grands courants de la philosophie politique en Afrique. A y regarder de très près, on pourrait retenir trois principaux courants de philosophie politique ad hoc à savoir : le courant herméneutique, le courant intégrationniste et le courant constructiviste. Les tenants du courant herméneutique s'attachent surtout à une sorte de discussion sur le concept de démocratie ou de démocratisation à l'ère de la mondialisation. Ils invitent à aller à la reconnaissance des significations de la démocratie, à les percevoir dans leurs origines, à les pénétrer dans leur quintessence et à recenser, le cas échéant, les impacts dont elles se seraient rendues coupables dans leur émergence. C'est presque dans le même sens que chez les grecs anciens par exemple, l'herméneutique leur permettait d'interpréter les oracles, de découvrir les significations que les signes divins véhiculaient et de se conformer à leurs exigences pour éviter d'encourir un châtement¹⁸. C'est ainsi qu'en face de la démocratisation, certains penseurs africains se sont penchés sur l'interprétation du phénomène et au bout d'un ultime effort de compréhension des concepts, ils ont tenté de l'expliquer, d'en saisir la portée et de déterminer ou non les comportements à adopter en sa présence. On pourrait citer au nombre d'auteurs de ce courant les ouvrages tels que *Du bon usage de la démocratie en Afrique* de Semou Pathe Gueye (2003), *Pour un bien-vivre-ensemble de l'humanité* de Nestor Mbolokala Imbuli (2010) ou encore *Pour l'économie du bonheur partagé. Construire une société heureuse* de Kã Mana (2014).

Quant au courant intégrationniste, il suggère qu'une incorporation ou une assimilation des communautés ethniques ou des communautés étatiques se réalise dans des structures démocratiques existantes nationales ou régionales. On pourrait évoquer dans ce cas

¹⁸ *Ibid.*

les propositions contenues notamment dans *Structure et sens cosmopolitique du pouvoir dans la culture des Ankutshu-Membele. Contribution au processus d'intégration et de démocratisation en Afrique* (2011-2012) de Hiamba Ovungu ou celles de Damien Kudada Banza dans *Problématique de l'intégration politique en Afrique centrale. La théorie de la justice de John Rawls à l'épreuve de la réalité africaine* (2015).

Pour ce qui concerne le courant constructiviste dans le domaine de la démocratisation de l'Afrique, il estime que les démocraties africaines sont encore à construire. Nous voudrions insister dans ce cadre sur la variante ethnodémocratique du courant constructiviste et sur les dangers qu'elle présente dans le dénouement des crises politiques en Afrique. Ensuite, nous allons poser les jalons de l'avènement d'une social-démocratie en Afrique avant de présenter la démocratie-libérale-solidariste- diffuse comme la forme de démocratie qui pourrait mieux rencontrer les préoccupations actuelles des populations africaines.

En effet, par « ethnodémocratie », il faut entendre, un système de pouvoir politique ethniciste légitimé par les ancêtres morts, exempté de textes réglementaires et dans lequel les autorités publiques détiennent une souveraineté incontestable d'origine invisible, exerçable à vie et de forme sacrée. Il s'agit en fait d'une forme de pouvoir dont la légitimité dépend de l'appartenance à une lignée biologique. Cette forme de pouvoir est la plus répandue dans les traditions africaines¹⁹. C'est ainsi que se référant à l'imaginaire

19 Alain-Serge Mescheriakoff assimile cette rationalité politique à un type d'Etat patrimonial. Il définit un Etat patrimonial comme étant un « espace dans lequel le chef organise son pouvoir politique comme l'exercice de sa gestion domestique, son pouvoir domaniale dépassant les limites de sa maison, contraint des individus extra-patrimoniaux qui deviennent alors des sujets politiques. L'administration patrimoniale est alors une administration personnelle du chef sur l'espace politique... les finalités de l'organisation sont introverties (le profit du chef et de ses proches)... ». Et l'auteur du Droit des services publics confirme que cette conception du pouvoir est largement répandue en Afrique. Cf. MESCHERIAKOFF, Droit des services publics, Paris, PUF, 1991, p. 65.

culturelle des Ankutshu Membele par exemple, Hiamba Ovungu dépeint cette rationalité politique de la manière suivante : « tous les membres de la famille, êtres vivants et objets inertes, sont considérés dans cet univers imaginaire comme appartenant au chef en service, fondé de pouvoir des ancêtres décédés qui sont les chefs véritables du clan. De même, le chef, aux yeux de ceux-ci n'est point séparable de sa relation avec les ancêtres du clan. L'autorité suprême du chef réside surtout dans les mânes des ancêtres et de tous ceux qui ont été au pouvoir avant lui et qui lui ont confié le mandat²⁰ ». Ainsi, dans les traditions africaines, le mandat du chef n'est pas lié à un choix public des personnes morales libres et égales agissant de commun accord. Il est plutôt un effet de légitimation selon l'ordre des ancêtres morts, détenteurs de toute souveraineté. C'est pour cela que le souverain est inamovible et incontestable²¹.

Au dire de Bamba Doukare, l'ethnodémocratie « se caractérise par la forte présence des déterminants ethniques ou régionalistes dans la vie politique²² ». Et de manière générale, les ethnodémocrates africains, devenus chefs d'Etats à la faveur des coups d'Etat, à la suite de certaines circonstances fortuites ou à l'issue des élections aux suffrages universels orientés à l'avance, confondent aisément l'autorité de l'Etat démocratique moderne basée sur le libre choix avec les systèmes de pouvoir coutumier à caractère patrimonial. Ils traitent ainsi les populations sur lesquelles ils gouvernent comme étant des membres de famille mineurs ou des fidèles formant une communauté sur laquelle

²⁰ HIAMBA OVUNGU, J., Structure et sens cosmopolitique du pouvoir dans la culture des Ankutshu-Membele, Contribution au processus d'intégration et de démocratisation en Afrique, Inédit, ULB, 2011-2012, p. 224.

²¹ Ce type de pouvoir est un mélange des forces occultes : sorcellerie, magie, fétichisme. Le chef est considéré comme dépositaire de toutes ces forces. C'est pour cela qu'il s'entoure généralement d'ingrédients et des signes extérieurs qui inspirent la peur et qui lui donnent l'impression d'être incontestable. Ces sujets craignent sans cesse que la colère du chef ne leur attire un mauvais sort.

²² Cf. ABOU BAMBA DOUKARE, « De l'ethno-démocratie au Burkina Faso et en Afrique », Le Faso.net, actualité du Burkina Faso sur internet, publié le 30 juin 2016, consulté le 31 octobre 2016.

ils ont le droit de régner sans partage suivant une éthique téléologique utilitariste. Ils se considèrent ainsi comme des chefs d'Etats à vie²³.

Phambu Ngoma Binda peut être considéré comme un des philosophes politiques le plus représentatif de ce courant en Afrique. En effet, pour Le Professeur Ngoma Binda, pour mieux servir les populations africaines, la démocratie en Afrique devrait être libérale communautariste. Car, pour l'auteur d'*Une démocratie libérale communautaire pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique*, l'existence de plusieurs communautés culturelles est un fait incompressible et irréductible²⁴. C'est pour cela que pour cet auteur, la démocratie pluraliste africaine doit s'inscrire à l'intérieur des frontières des communautés en tant que communautés politiques, penser les individus à l'intérieur de leurs contextes d'appartenance et envisager une communauté morale comme un ensemble d'individus se référant à une conception semblable du bien²⁵.

²³ Lorsqu'il fustige l'ethno-démocratie au Burkina Faso, Abou Bamba Doukare la considère comme une épine dorsale dans la démocratie de son pays. Il invite à s'interroger si, sur le continent africain, « les velléités sécessionnistes ont abouti au Soudan (Soudan du Sud) et en Ethiopie (Erythrée) et les conflits qui sont à nos portes comme la crise casamançaise au Sénégal et la rébellion au Nord Mali ne sont-elles pas des manifestations ethniques dans un contexte démocratique ? » et ils estiment que « Ceux qui se croient fort aujourd'hui par leur ethnie ou leur région doivent se dire que la frustration a des limites... ». Cf. ABOU BAMBA DOUKARE, « De l'ethno-démocratie au Burkina Faso et en Afrique », Le Faso.net, actualité du Burkina Faso sur internet, publié le 30 juin 2016, consulté le 31 octobre 2016.

²⁴ En République Démocratique du Congo par exemple, on dénombre l'existence de plus de 200 communautés culturelles traditionnelles. Cf. HIAMBA, O.J., *Op. cit.*

²⁵ On peut lire à ce sujet une littérature percutante et abondante de Phambu Ngoma Binda dont, notamment : « Pensée et pouvoir de la philosophie africaine contemporaine », in *Zaire-Afrique*, n° 197, Septembre 1985 ; « L'éthique fédéraliste », in *Zaire-Afrique*, n° 286, juin-juillet-août 1994 ; « multi-ethnicité et gestion du pouvoir politique », in *Paix et résolution pacifique des conflits durant la transition démocratique au Zaïre*, actes du colloque national tenu à Kinshasa du 22 au 26 août 1994, éd. du CNONGD, Kinshasa, 1996 ; *Une démocratie libérale communautaire pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; *Démocratie, femme et société civile en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2012 ; *Théorie et pratique philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2011 ;

En effet, pour les partisans d'une démocratie libérale communautariste en Afrique, une communauté politique ne peut s'envisager que comme une concordance dans une communauté morale d'un ensemble d'individus ayant un référentiel statique commun auquel ils sont soumis et qu'ils ne peuvent aucunement remettre en cause. C'est pour cela que dans la perspective communautariste, on ne peut penser l'individu que dans les limites du contexte social dans lequel il est inséré et même noyé²⁶. C'est à cet effet que Ngoma Binda suggère que tout en restant libérale, la démocratie pluraliste africaine puisse revêtir la forme communautariste. Ainsi donc, l'organisation de l'Etat devra, d'une part, tenir compte de l'existence des ethnies et fédérer²⁷ les organes du pouvoir conformément au nombre d'ethnies et, d'autre part, faire en sorte que les ethnies jouent le rôle de contrepouvoir ou de limitation par le bas de toute velléité de centralisation du pouvoir. Cela entraînerait que dans ce système politique, ce seraient les ethnies qui seraient des sujets de droits et non les citoyens en tant qu'individus. C'est pour cela qu'à l'instar des individus qui sont des sujets de droit dans les sociétés démocratiques occidentales, ce sont les communautés ethniques africaines qui sont proposées non seulement comme des sujets des droits mais aussi comme des titulaires des devoirs notamment, des droits et des devoirs de la participation politique en Afrique. Car, pour Ngoma Binda, « les droits des individus sont aussi les droits des ethnies²⁸ ». Et inversement, si l'on ose dire, les droits des ethnies sont des droits des individus. De la sorte, en face d'un conflit d'intérêts entraînant une injustice dans la structure de base de l'Etat,

Justice transitionnelle en R.D. Congo, Paris, L'Harmattan, 2008 ; *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; *Principes de gouvernance politique éthique. Et le Congo sera sauvé*, Paris, Académia, 2009.

²⁶ Cf. SANDEL, M., *Le libéralisme et les limites de la justice*, Paris, Seuil, 1999.

²⁷ C'est pour cela que la meilleure forme de l'Etat, pour Phambu Ngoma Binda, est fédérale.

²⁸ NGOMA BINDA, « Multi-ethnicité et gestion du pouvoir politique », in Paix et résolution pacifique des conflits durant la transition démocratique au Zaïre, Actes du colloque national tenu à Kinshasa du 23 au 26 août 1994, P.19.

c'est la communauté qui se sentira lésée. Cette dernière se présentera donc comme la seule source autonome de revendication et non chacun des individus la composant dans sa particularité et sa singularité. Ngoma Binda écrit à ce sujet que « toute communauté ethnique, qui a le droit à la vie et à la participation politique proportionnelle, peut être tout à fait fondée à brandir l'argument de la désobéissance civile²⁹ et même de la sécession lorsque, poursuivant raisonnablement ces fins légitimes et ayant complètement épuisé toutes les voies rationnelles de réclamation de ses droits de base, elle demeure néanmoins lésée, marginalisée, ignorée, opprimée³⁰ ».

On pourrait aisément se rendre compte que pour asseoir l'ethnodémocratie en Afrique, Phambu Ngoma Binda se réfère à l'une des thèses les plus marquantes du communautarisme suivant laquelle l'individu ne peut pas être pensée en dehors de la communauté dans laquelle il se trouve imbriqué. Mais si l'Afrique noire se présente aujourd'hui comme un espace public chaotique, c'est surtout à cause des tendances communautaristes qui y apparaissent et qui, depuis les indépendances, n'ont fait qu'endeuiller son espace public par des génocides, des guerres tribales, des injustices, des crises politiques et

²⁹ Dans la perspective de John Rawls, la désobéissance civile est « un acte public, non violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener à un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement ». Cf. RAWLS, J., *Théorie de la justice*, p. 405. Il s'agit ici de la désobéissance civile dans une société libérale solidariste où les lois seraient confrontées à la conscience des citoyens qui pourraient les considérer comme justes ou injustes à s'engager dans des actions de désobéissance civile pour obtenir des changements.

³⁰ NGOMA BINDA, P., *Op. cit.*, p.20. Face au communautarisme, on peut retenir cette crainte de Laurent de Briey qui estime que lorsqu'elle est radicalisée, la logique communautarienne conduit, par conséquent, à un processus de purification afin de retrouver l'unité perdue de la communauté. Il importe de chasser, d'une manière ou d'une autre, l'« étranger », c'est-à-dire celui qui ne partage pas les valeurs de la communauté parce qu'il est d'une autre race, qu'il ne croit pas dans le même Dieu, voire qu'il ne parle pas la même langue. Le communautarisme peut alors prendre la forme de l'intégrisme religieux ou du nationalisme xénophobe et représenter la négation la plus évidente de l'idéal humaniste de la modernité ». Cf. BRIEY, L. (de), *Op. cit.*, p. 80.

des affrontements entre les populations et les dirigeants. Cette situation de désaccord permanent entre les dirigeants et les peuples en Afrique noire pourrait s'expliquer notamment par le fait qu'à la faveur des interactions et des interpénétrations entre les populations du monde devenu un village planétaire, les populations africaines aspirent aujourd'hui à plus de liberté, plus d'égalité et plus de justice distributive. Pour ce faire, il est impérieux aujourd'hui de briser en Afrique (et surtout en Afrique noire) les chaînes de l'invisible et du communautarisme pour poser les jalons d'une véritable social-démocratie fondée sur la liberté, l'égalité des chances et sur une attention soutenue en faveur de ceux des citoyens qui n'ont pas assez accès au bien-être.

A cet effet, la tâche de l'intellectuel, du philosophe et du penseur noir africain est de proposer des modèles sous forme de repère de conduite politique en faveur d'une gestion de l'espace public africain détaché effectivement des forces invisibles et ouvertes à l'échange, à la communication et au consensus entre les personnes morales visibles, considérées comme libres et égales, placées symétriquement les unes par rapport aux autres et débarrassées des régimes de privilèges.

2. Jalons d'une social-démocratie contemporaine

A ce sujet, dans son ouvrage intitulé *A theory of justice*, John Rawls a proposé des principes de justice politique qui, s'ils sont appliqués en Afrique, pourraient contribuer à venir à bout des crises politiques et promouvoir le bien-être de tous sans aucune discrimination. Ces principes sont énoncés dans *A theory of justice* de la manière suivante :

First principle

Each person is to have an equal right to the most extensive total system of equal basic liberties compatible with a similar system of liberty for all.

Second principle

Social and economic inequalities are to be arranged so that they are both:

(a) To the greatest benefit of the least advantaged, consistent with the just savings principle, and

(b) Attached to offices and positions open to all under conditions of fair equality of opportunity³¹ ».

Ces principes ont un caractère à la fois déontologique et universaliste. Ce qu'on peut constater dans le premier et le deuxième principe, c'est l'usage des expressions telles que « is to have » (doit avoir) et « are to be » (doivent être). Ces expressions renvoient à des impératifs catégoriques ou mieux, à des obligations. Ils rendent compte des devoirs auxquels on ne peut pas déroger dans « une société bien ordonnée »³². En effet, « Is to have » exprime le devoir d'avoir (le devoir de disposer de) de telle sorte qu'il élève l'exercice des libertés de base (basic liberties) au rang des obligations³³. De la même manière, le deuxième principe rend obligatoire (are to be) la juste répartition des revenus de telle sorte qu'elle puisse contribuer à réduire les inégalités économiques et sociales entre les citoyens et promouvoir l'égalité des chances. Au caractère obligatoire s'ajoute le caractère universaliste des principes.

En effet, les expressions telles que « each person » (chaque personne), « total system » (système total), « for all » (pour tous) expriment l'idée que les personnes concernées par la redistribution des ressources doivent en bénéficier avec des chances égales. Mais en

³¹ RAWLS, J., *A theory of justice*, The Belknap press of Harvard university press Cambridge, Massachusetts ; 1971, p. 302.

³² Pour John Rawls, une société bien ordonnée est une société démocratique gouvernée par des principes de justice tels qu'ils sont libellés ci-dessus.

³³ Et Rawls dresse une liste de ces libertés de base. Cf. *Théorie de la justice*, p. 92.

même temps, la redistribution est appelée à améliorer les conditions d'existence des personnes qui sont démunies ou qui sont tombées dans des situations de carence du fait des contingences sociales et/ou historiques. C'est cela qui est rendu par la formule « the greatest benefit of the least advantaged ». C'est aussi pour cela qu'aucune liberté ne peut être privée à aucune personne et que toute restriction à l'exercice d'une liberté ne pourrait être envisagée que dans la mesure où cette restriction pourrait contribuer à rendre possible une plus grande jouissance des libertés pour tous.

En outre, les expressions « each person », « total system » et « for all » marquent une nette démarcation entre la conception politique de la justice³⁴ de la *Théorie de la justice* et la conception ethnodémocratique africaine du fait qu'aucune place n'y est réservée à aucune considérations communautariste qu'elles soient ethniques, tribales, claniques, religieuses, sexuelles ou raciales. Ces principes n'admettent pas non plus des régimes de privilèges. Ils sont adoptés par consensus suivant une éthique procédurale faites de communication et des discussions sous voile d'ignorance. Et cette procédure n'exclut aucun membre de la société. C'est cela le sens profond de l'usage de l'expression « each person » au lieu où, dans la perspective communautariste, on pourrait évoquer plutôt la référence à « each community » et considérer qu'il existe des leaders communautaires incontestables.

Le premier principe est connu en termes de principe d'égalité. Il établit que tous les citoyens doivent posséder les mêmes libertés et les mêmes droits de base adaptés au contexte du pluralisme et qui s'harmonisent dans un ensemble unifié. Damien Kudada Banza estime à cet effet que du point de vue de la *Justice comme équité*, dans

³⁴ A ce sujet, on ne pourrait traiter la conception de la justice de John Rawls comme une doctrine englobante, métaphysique, compréhensive (philosophique, morale, religieuse) que par une volonté délibérée de dévaluation. Car l'objet premier de la *Théorie de la justice*, c'est la structure de base de la société.

l'entendement de Rawls, l'idée d'une société comprise comme un système équitable de coopération sociale, implique les idées d'égalité, c'est-à-dire l'égalité des droits et des libertés de base, les possibilités équitables, et également la réciprocité telle qu'elles sont exprimées par le principe de différence³⁵.

C'est pourquoi, on ne doit pas mettre une démarcation entre la liberté des anciens et la liberté des modernes comme chez Benjamin Constant³⁶. On ne doit pas non plus faire une différence entre ceux qui méritent telle liberté et tel droit en présence de ceux qui ne méritent rien. Il n'y a pas non plus des droits et des libertés liés à la naissance ou au rang. La société n'est pas divisée entre les esclaves et les hommes libres comme chez les grecs des temps anciens. De ce fait, toutes les libertés et tous les droits sont dispersés parmi tous les citoyens : droit d'occuper un emploi public, droit de vote, liberté d'expression, liberté de penser, droit de propriété personnelle, droit d'être protégé contre l'oppression psychologique, droit d'être protégé contre l'agression physique, contre l'arrestation et l'emprisonnement arbitraires, etc. Ce principe de justice radicalise aussi la nécessité de garantir la juste valeur des libertés pour tous. Cela implique que les partenaires disposent non seulement des libertés et des droits mais aussi des moyens de leur exercice³⁷.

³⁵ Cf. KUDADA BANZA, D., Problématique de l'intégration politique en Afrique centrale. La *théorie de la justice de John Rawls à l'épreuve de la réalité africaine*, Paris, l'Harmattan, 2015.

³⁶ En effet, Benjamin Constant établit un contraste entre la liberté des anciens et la liberté des modernes : l'une étant positive et l'autre négative en l'occurrence les libertés politiques et le droit de propriété. Pour Rawls, toutes ses « libertés sont subsumées par le principe de la participation ». RAWLS, J., *Théorie de la justice*, p.258.

³⁷ Car autre chose, c'est d'avoir un droit, autre chose, de disposer des moyens pour l'exercer. On peut bien avoir le droit d'aller à l'école pour renforcer ses capacités de participation au système équitable de coopération, mais si on n'en a pas les moyens on ne pourra pas y aller. On ne pourra pas non plus être en mesure d'occuper un emploi décent même si on en a le droit.

Le deuxième principe est un principe de différence. Il reconnaît l'existence des inégalités. Mais il stipule que ces inégalités ne sont légitimes que si elles sont liées à une accession aux fonctions et aux rôles de la coopération sociale ouverts à tous les partenaires dans une équitable égalité des chances d'une part. D'autre part, ces inégalités ne peuvent être acceptables que si elles produisent, chaque fois qu'il y a répartition des revenus et des ressources, un plus grand avantage en faveur des partenaires dont la situation économique, politique, sociale ou naturelle est la plus défavorisée. En effet, les libertés et les droits de base étant adéquatement répartis, le deuxième principe montre comment assurer leur juste valeur. Il concerne la distribution des revenus, des richesses, des postes et notamment des postes les plus élevés et les fonctions qui constituent les avantages rationnels du système équitable de coopération.

La première recommandation de ce principe de justice, c'est que tous les citoyens soient placés dans une position d'égale liberté des chances face à l'accès aux revenus, aux richesses, aux postes et aux fonctions que le système génère. Les emplois, les postes et les fonctions de responsabilité dans ce système doivent être ouverts à tous de telle sorte que celui qui chercherait du travail le trouve ; que celui qui a une ambition la réalise et qu'il n'y ait pas des fonctions publiques réservées à une famille ou à un sexe. De la même manière, les revenus et les richesses doivent être distribués de manière équitable. Il n'y a pas de castes ni de groupes de ceux auxquels la chance et/ou le destin ont réservé les revenus ou les richesses du système équitable de coopération tandis que les autres en sont exclus.

En outre, tous les partenaires ont un droit égal d'occuper des emplois, de remplir des tâches, de produire et de jouer des rôles dans l'administration ou la gestion du système. Aucune distinction ne peut être faite sur la base ni du sexe, ni des contingences naturelles ou sociales comme la religion, les appartenances culturelles, ethniques ou raciales. En fin, le système devra, à tout moment, être attentif à l'amélioration de la situation des partenaires les moins avantagés,

c'est-à-dire ceux que les calamités sociales ou naturelles ont placé dans un état d'insuffisance ou de manque³⁸.

Les principes de justice ci-dessus semblent néanmoins plus adaptés aux sociétés occidentales où les démocraties semblent avoir déjà atteint un niveau technologique et économique adéquat. Mais par leur caractère solidariste, ils peuvent s'appliquer, mutatis mutandis, dans les pays africains en général et en République Démocratique du Congo en particulier. Mais pour cela, la social-démocratie africaine devra revêtir une forme particulière.

3. Une démocratie-libérale-solidariste-diffuse pour la RD Congo et l'Afrique

Pour promouvoir une démocratie favorable au bien-être des populations africaines, la démocratisation de l'Afrique est appelée à quitter la sphère du communautarisme pour prendre la forme spécifique d'une démocratie africaine -libérale -solidariste -diffuse et de manière générale, gouvernée par des principes de justice ci-haut cités. Dans quel sens la démocratie en Afrique sera-t-elle alors diffuse, solidariste et libérale ?

³⁸ Ces principes ont été reformulés par Rawls de manière fort subtile en essayant de les rendre à la fois qualitative et quantitative. C'est pour cela qu'on pourrait retrouver certaines reformulations dans *Libéralisme politique* ou dans *Justice et démocratie*. Une traduction française d'une reformulation des principes dans *Libéralisme politique* se présente de la manière suivante : « 1. Chaque personne a un droit égal à un schème pleinement adéquat de libertés de base égales pour tous, qui soit compatible avec un même schème de libertés pour tous ; et dans ce schème, la juste valeur des libertés politiques égales, et de celles-ci seulement, doit être garantie. » « 2. Les inégalités sociales et économiques doivent satisfaire à deux conditions : - elles doivent être liées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, dans des conditions d'égalité équitable des chances, et -en second lieu, elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société ». Cf. RAWLS, J., *Libéralisme politique*, pp. 29-30. Une remarque fondamentale cependant, c'est que, que ce soit dans *Théorie de la justice*, *Justice et démocratie* ou *Libéralisme politique*, Rawls ne déroge pas sur le caractère universaliste et déontologique des principes de justice.

La démocratie pluraliste africaine sera diffuse dans la mesure où elle prendra comme socle d'émergence le village. Du point de vue de la Constitution de la RD Congo par exemple, le village est connu sous la dénomination politique de chefferie. Mais la chefferie est encore gérée sur le modèle d'une entité politique soumise à la coutume et où le lien social est naturel. C'est pour cela que pour y appliquer les principes de justice ad hoc, il est nécessaire de déconstruire la chefferie et de la reconstruire politiquement comme une unité géopolitique dotée des organes exécutifs et législatifs soumis aux mandats électifs et assurant une alternance politique en faveur de tous ces habitants à l'instar des mandats électifs au sommet de l'Etat. De la sorte, le langage de la démocratie pourra être harmonisé du sommet de l'Etat au village considéré comme socle d'émergence.

Par ailleurs, la démocratie africaine est appelée à devenir solidariste car la solidarité est considérée comme un élément pertinent de la culture publique en Afrique. A cet effet, la démocratie africaine ne peut se passer de s'en accommoder. Elle s'assurera pour ce faire d'une redistribution des revenus et des richesses favorable à l'amélioration de la qualité de la vie des plus défavorisés. Il pourrait s'agir plus précisément de garantir à chacun un revenu minimum pour ne pas tomber en-dessous du seuil de la pauvreté. Et dans l'état actuel des choses, ce revenu minimum pourrait prendre la forme d'une allocation en vue d'assurer à chaque citoyen une éducation scolaire adéquate, combattre l'analphabétisme de ceux que le décrochage scolaire a éloigné de l'instruction, éradiquer l'illettrisme de ceux qui ont quitté le banc de l'école même après avoir fait de grandes études et permettre le renforcement continu des capacités de chacun en vue d'une amélioration constante de la participation³⁹ de tous au système collectif de production. Car l'analphabétisme et l'illettrisme peuvent

³⁹ Par participation, il faut entendre ici, à la suite de Briey, la possibilité pour chacun de « s'intégrer dans une action collective ». Cf. BRIEY, L. (de), *Op. cit.*, p.115.

être considérés aujourd'hui comme deux grands fléaux qui déstabilisent les démocraties en Afrique et qui doivent être éradiqués.

Mais la démocratie africaine ne peut en aucun cas, aujourd'hui, se passer du libéralisme. C'est pour cela qu'elle sera libérale par son attachement à la protection de la jouissance des libertés pour tous. Il s'agit de favoriser l'exercice des libertés politiques et des libertés civiles de manière équitable et d'assurer la juste valeur de ces libertés pour tous. Une attention particulière sera accordée en faveur de la jouissance des libertés telles que la liberté d'association, la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté d'élire et d'être élu, la liberté d'accès aux fonctions les plus avantageuses de la société en toute égalité des chances. Car dans la plupart des cas, ces libertés sont confisquées ou, de l'une ou de l'autre manière, dévaluées.

C'est pour cela que l'éthique dans la démocratie-libérale-solidariste sera hodologique, c'est-à-dire dialogale, faite des mouvements incessants de concertations et de concessions où chacun pourrait exercer sans limite son droit de participation avec, pour utiliser une expression de R. A. Dahl, une « redevabilité constante du gouvernement envers les préférences des citoyens, considérés comme des égaux politiques⁴⁰ ».

Conclusion

La montée des ethnodémocrates patrimonialistes comme chefs d'Etats ou comme concepteurs politiques en Afrique peut-être une preuve qu'une démocratie pluraliste pourrait encore peiner longtemps à s'installer comme une rationalité politique positive. Cela pourrait encore présager que les dirigeants africains continueront encore longtemps à ne pas faire confiance en leurs peuples pour les traiter comme des égaux et qu'ils se croiront encore comme étant les seuls qui sont investis des qualités spéciales pour détenir des pouvoirs à vie.

⁴⁰ DAHL, A. R., *Op. cit.*, p.15.

Seule une rationalité politique démocratique dégagée de ce genre de préjugés et appliquant des principes de justice adoptés de commun accord par des personnes qui se considèrent mutuellement comme libres et égales pourrait venir à bout des crises politiques, des querelles et des affrontements récurrents. A cet égard, une démocratie-libérale-solidariste-diffuse appliquée sous forme d'un projet de société, pourrait combler cet écueil.

C'est pour cela qu'à présent, il serait difficile de conclure sur un sujet aussi ouvert pour lequel d'autres formes de propositions alternatives peuvent encore être attendues. Ce que nous pouvons estimer à ce stade, c'est qu'il est temps que l'Afrique de manière générale et la RD Congo en particulier puissent faire sauter les verrous de l'invisible, mettre toutes les formes d'accès aux charges politiques sur la place publique et sortir de l'ornière d'une rationalité politique communautariste agonale pour s'ouvrir à la force agissante d'une démocratie pluraliste faite de liberté, d'égalité de chances et de solidarité. C'est de cela que pourrait dépendre non seulement le bien-être des populations à l'interne mais aussi l'ouverture de cette Afrique au monde, sa compétitivité et son intégration dans le concert des continents, des régions ou des nations libres.

Bibliographie

- 1. ABOU BAMBA DOUKARE, « De l'ethno-démocratie au Burkina Faso et en Afrique », Le Faso.net, actualité du Burkina Faso sur internet, publié le 30 juin 2016, consulté le 31 octobre 2016.
- 2. AMINATA DIAW, « Individualisme moral, libéralisme et state nation building : Les silences de la pensée politique africaine », Département de philosophie Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), Wikipedia.
- 3. BASQUIAT, M. (de) et al., *Liber, un revenu de liberté pour tous*, éditions de l'Onde/Génération Libre, 2014.

- 4. BOUDON, R., *Renouveler la démocratie. Eloge du sens commun*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- 5. BRIEY, L. (de), *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Wavre, éditions Mardaga, 2009.
- 6. DAHL, A. R., *Polyarchie : participation et opposition*, trad. Pascal Delwit et Michèle Mat, Bruxelles, éd. de l'Université Libre de Bruxelles, 2016.
- 7. FARRUGIA, F., *La construction de l'homme social. Essai sur la démocratie disciplinaire*, Paris, Syllepse, 2005.
- 8. FERRY, J.M., *La pensée politique contemporaine*, Bruxelles, Bruylant, 2013.
- 9. GAMEL, C, « Hayek et Rawls sur la justice sociale : les différences sont-elles "plus verbales que substantielles" ? », In *Cahiers d'économie Politique*, n° 54, 2008.
- 10. GNASSOUNOU, B., « A partir de John Rawls, la querelle de l'utilitarisme et de l'anti-utilitarisme », in CAILLE, A. et al. (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Tome II. *Des lumières à nos jours*, Paris, Poche, 2007.
- 11. HIAMBA, O.J., *Structure et sens cosmopolitique du pouvoir dans la culture des Ankutshu-Membele. Contribution au processus d'intégration et de démocratisation en Afrique*, Inédit, ULB, 2011-2012.
- 12. *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial, 52^e année, Kinshasa, 5 février 2011.
- KÄ MANA, *Pour l'économie du bonheur partagé. Construire une société heureuse*, Kinshasa, Cerdaf, 2014.
- 13. KUDADA BANZA, D., *Problématique de l'intégration politique en Afrique centrale. La théorie de la justice de John Rawls à l'épreuve de la réalité africaine*, Paris, l'Harmattan, 2015.
- 14. KYMLICKA, W., *Les théories de la justice. Une introduction*, Paris, La Découverte, 1999.
- 15. LECLEREQ, C., *Le principe de majorité*, Paris, Armand Colin, 1971.

- MBOLOKALA IMBULI, N., *Pour un bien-vivre-ensemble de l'humanité*, Kinshasa, éd. du Cerdaf, 2010.
- 16. MESCHERIAKOFF, A.-S., *Droit des services publics*, Paris, PUF, 1991.
- 16. NDAYWEL, è. N. I., *Histoire du Congo. Des origines à nos jours*, Kinshasa, Afrique Editions, 2010.
- 17. NGOMA BINDA, P. *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2004.
 - *Théorie et pratique philosophique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2011.
 - « Pensée et pouvoir de la philosophie africaine contemporaine », in *Zaïre-Afrique*, n° 197, Septembre 1985.
 - « L'éthique fédéraliste », in *Zaïre-Afrique*, n° 286, juin-juillet-août 1994.
 - « multi-ethnicité et gestion du pouvoir politique », in *Paix et résolution pacifique des conflits durant la transition démocratique au Zaïre*, actes du colloque national tenu à Kinshasa du 22 au 26 août 1994, éd. du CNONGD, Kinshasa, 1996.
 - *Une démocratie libérale communautaire pour la République Démocratique du Congo et l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2002.
 - *Démocratie, femme et société civile en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2012.
 - *Théorie et pratique philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2011.
 - *Justice transitionnelle en R.D. Congo*, Paris, L'Harmattan, 2008.
 - *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2004. *Principes de gouvernance politique éthique. Et le Congo sera sauvé*, Paris, Académia, 2009.
- 18. NJERU NDUNGU, A., « Les limites de la démocratie africaine », URL: <http://www.libreafrique.org/AlexNjeruNdungu-democratie-290114>
- 19. RAWLS, J., *A theory of justice*, The Belknap press of Harvard university press Cambridge, Massachusetts ; 1971, p. 302.
 - *La théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Seuil, 1987.

- *Libéralisme politique*, trad. Catherine Audard, Paris, PUF, 1995
- 20. SANDEL, M., *Le libéralisme et les limites de la justice*, Paris, Seuil, 1999.
 - 21. SEMOU PATHE GUEYE, *Du bon usage de la démocratie en Afrique*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines du Sénégal, 2003.
 - 22. VANDERBORGHT, Y. et al., *L'allocation universelle*, Paris, La Découverte, 2005.

ANNEXE 1

ESSAIS

L'opinion publique comme instrument d'exercice de la souveraineté populaire chez Jürgen Habermas.

Par Norbert MPUNGA YOKA

Introduction

L'opinion publique se laisse comprendre comme concept polysémique sinon polémique. Son usage fort étendu tant en philosophie qu'en sociologie politique, ou encore en psychologie sociale, reste âprement controversé. Les discussions fécondes et les débats occasionnés par la problématisation de ce concept plurivoque ne l'aident toujours pas à se poser, à s'interpréter et à s'infléchir dans un sens qui serait unanimement partagé.

Pierre Bourdieu ira même jusqu' « à nier l'existence de l'opinion publique »⁴¹. Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui un fait incontestable que la problématique de l'opinion publique interpelle les sciences sociales, et cela en raison de son influence indéniable en politique. Il s'avère, en effet, que nos sociétés modernes tendent de plus en plus vers la doxocratie⁴². Les mobilisations citoyennes de Gilets jaunes en France pour s'opposer à la majoration de certaines taxes surtout celles relatives au carburant, les initiatives des mouvements citoyens de la

⁴¹ L'auteur se réfère au sondage d'opinion pour scruter le concept d'opinion publique. Il donne trois raisons pour conforter la thèse selon laquelle l'opinion publique n'existe pas : - la formulation des questions, selon lui, ne tient pas compte d'autres options possibles qui pourraient émaner des personnes consultées pour réaliser le sondage – c'est un artefact dépourvu de sens de considérer qu'il existe une opinion publique unanime – Ce n'est pas du tout objectif de rechercher auprès des enquêtés des prises de position déjà constituées. Cfr Pierre Bourdieu, *Question de sociologie*, Paris, Minuit, 1981, pp 222-234.

⁴² Système de gouvernance dans lequel l'opinion publique devient un instrument de légitimation de l'action politique. Ce système fait de l'opinion publique un gage du jeu démocratique.

société civile (LUCHA, FILIMBI, CLC)⁴³ au Congo Kinshasa pour réclamer le respect des droits et libertés fondamentaux des citoyens congolais en constituent des exemples illustratifs parmi d'autres qui démontrent combien l'opinion publique est au cœur de la politique.

Prise au sens négatif en *realpolitik*, l'opinion publique entretient souvent des illusions dans le chef des gouvernants. Ces derniers l'invoquent généralement lorsqu'il s'agit de chercher à la manipuler stratégiquement au moyen de la rhétorique du marketing politique. Selon cette catégorie d'acteurs sociaux, l'opinion publique devrait impérativement être la résultante de leurs choix politiques et non des populations appelées à se prononcer de manière libre et autonome sur des décisions politiques importantes les concernant. Ainsi phagocytée, l'opinion publique connaît de nos jours une sorte de filtrage idéologique corrompant très souvent le jugement des masses populaires.

Soulignons par ailleurs que l'opinion publique chez Habermas demeure sans conteste un des termes très en vue dans sa pensée philosophique. A travers ses différents écrits politiques, le maître de la deuxième génération de l'École de Francfort accorde à ce concept une fécondité à la fois socio-théorique et épistémique sur le plan politique. Dans sa thèse d'habilitation (*Habilitationschrift*) dédiée à l'« *Espace public* » et publiée en 1962, Habermas consacre des pages entières à une réflexion approfondie sur le concept d'opinion publique (qui demeure le deuxième concept central après celui d'espace public). Il s'agit, en effet, d'une analyse historiographique et critique de l'opinion publique telle qu'appréhendue dans la sphère publique bourgeoise. Trois décennies après la publication de l'*Espace public*, il va paraître « *Droit et Démocratie* » dont l'un des aspects théoriques offre une réflexion philosophique fort intéressante basée notamment sur la

⁴³ Les trois associations signifient respectivement Lutte pour le changement, Coup de sifflet (en swahili) et Comité laïc de coordination. Elles constituent en RD Congo des forces de mobilisation citoyenne d'ampleur nationale.

formation discursive de l'opinion publique. Celle-ci appelée à se cristalliser au sein d'un espace public autonome.

Au cours de cette étude, nous allons nous poser quelques questions sur l'opinion publique qui vont servir des bases sur lesquelles nous tenterons d'étayer l'argumentation de la thèse que nous défendons :

- Qu'est-ce que l'opinion publique ?
- Entendu que cette opinion œuvre dans le champ politique qui est son domaine de prédilection, quelle serait sa portée politique selon Habermas ?
- Qu'entend-t-on par souveraineté populaire chez Habermas pour que nous puissions parler de l'opinion publique comme instrument d'exercice de la souveraineté populaire ?
- Comment Habermas entend-t-il assurer la formation de l'opinion et de la volonté ?
- Quel type de rôle sont appelés à jouer les partis politiques, la société civile et les mass media dans la formation de l'opinion publique ?

De ce qui précède, le présent article vise à inscrire l'opinion publique dans une dynamique de compréhension habermasienne qui la concevrait essentiellement comme moyen par excellence d'exercice de la souveraineté populaire (terme revêtant un sens original chez Habermas et dont les contours théoriques restent également à préciser dans cet article). En d'autres termes, la présente réflexion s'intéresse moins à l'archéologie socio-historique de l'opinion publique conçue comme objet de domination politique et de revendication sociale au sein de la société bourgeoise qu'à l'opinion publique émancipée, formée, chargée d'assurer légitimement le jeu politique de manière tout à fait démocratique.

I. Considérations générales et philosophiques sur l'opinion publique

L'opinion publique est une expression généralement confuse. Elle recouvre en réalité une gamme de définitions qui la situe de manière familière dans le registre de ce qui est vulgaire, irrationnel (c'est-à-dire non éprouvé par la raison humaine) par opposition à ce qui est scientifique, rationnel, attesté dans le champ des concepts opératoires en Epistémologie de la communication politique par exemple. Vue sous cet angle, l'opinion publique peut traduire l'esprit du peuple conçu comme populace caractérisée par un ensemble d'émotions, de dogmes, de croyances, de désirs, d'idéologies exprimant sans désenclaver le contenu discursif d'un public.

Une autre conception de l'opinion publique la présente dans son sens vraisemblablement quantitatif comme une somme d'opinions individuelles, un assemblage des points de vue, des prises de positions adoptées dans les organes de l'information notamment dans les sondages d'opinion. Il s'agit là du caractère socialement subjectif et souvent éphémère de l'opinion publique souffrant, en effet, d'une inconsistance épistémique.

Par ailleurs, une des manières de marquer l'expressivité de l'opinion publique c'est de l'individualiser, de la personnifier. En ce sens, « le terme devient alors un sujet grammatical d'un verbe actif. On dit l'opinion pense que...le public veut que... »⁴⁴.

En philosophie, le concept d'opinion publique relève fondamentalement de la métaphysique politique. De ce fait, il renvoie à l'idée d'une transcendance démocratique censée animer la vie sociale et légitimer toute initiative d'intérêt général dans le champ politique. Aussi se présente-t-il, à en croire Habermas, comme un jugement

⁴⁴ Georges BURDEAU, *Opinion (sondages d'opinion)*, in Encyclopaedia Universalis, Corpus 16, Paris, 1996, p.951.

critique et citoyen qui émerge du « principe de publicité »⁴⁵ dans un Etat de droit démocratique.

Plusieurs auteurs utilisent des expressions sémantiquement apparentées à l'opinion publique, à l'instar de Rousseau⁴⁶ qui souvent parle de l'opinion commune, de Locke qui préfère le terme de « lois de l'opinion »⁴⁷.

Exprimant son désaccord vis-à-vis de Locke, Habermas adresse une critique de taille à la « Law of opinion » à la fois politique et historiographique. En effet, « non sans raison, l'expression public opinion fait ici encore défaut. La law of opinion n'a absolument pas le sens d'opinion publique, car l'opinion ne résulte pas de discussions publiques- si elle acquiert un certain poids, c'est au contraire by a

⁴⁵ C'est l'un des principes constitutifs de l'Etat de droit démocratique chez Habermas. Habermas s'inspire du modèle kantien du principe de publicité.

⁴⁶⁴⁶ Dans *Emile*, Rousseau récuse l'opinion publique et accuse les philosophes d'être à la base de sa manipulation. Il la considère comme « préoccupation aigüe du jugement d'autrui, motivée par le besoin de considération et le désir de se distinguer, eux-mêmes enracinés dans l'amour propre [...] », cité par Colette GANOCHAUD, *Opinion publique et changement social chez Jean Jacques Rousseau*, in *Revue française de science politique*, 1978, vol.28, n°5, p.902. Mais si on lit de près le discours de Rousseau sur l'opinion publique, on se rend compte que celle-ci, toute proportion gardée, a une signification ambivalente. Tantôt elle apparaît comme une opinion irréfléchie, spontanée, sans assise rationnelle (là Rousseau rejoint Platon qui oppose la doxa au savoir véritable). Tantôt, comme cela se révèle d'ailleurs dans « *le Contrat social* », elle prend la forme d'un instrument politique au service de la volonté générale qui fonde le lien politique. En tout état de cause, l'opinion commune chez Rousseau est à l'opinion publique c'est que la volonté de tous est à la volonté générale. Or pour Habermas, « Rousseau rattache la volonté générale à une opinion publique qui coïncide avec l'opinion telle qu'elle est publiée. Cfr *L'Espace public*, trad. de l'allemand par Marc B. de Launay, Paris, Payot, 1993, p.106. Ici, Habermas ne semble pas avoir pris compte de la dichotomie existant entre la volonté de tous et la volonté générale, telle que décrite par Rousseau.

⁴⁷ C'est « cette approbation ou cette désapprobation, cette louange ou ce blâme, qui par consentement tacite ou secret s'installent en diverses sociétés, tribus et associations humaines à travers le monde : des actions y acquièrent crédit ou disgrâce, selon le jugement, les normes et les habitudes du lieu ». Voir *Essai sur l'entendement humain*, trad. de Jean-Michel Vienne, Paris, Vrin, 2001, p.501.

secret and tacit consent pas plus qu'elle ne peut avoir un quelconque effet sur les lois de l'Etat, puisqu'elle se fonde sur le consensus de personnes privées qui n'ont pas l'autorité qu'il faudrait pour légiférer »⁴⁸.

Luhmann⁴⁹, quant à lui, s'abstient de reconnaître à l'opinion publique son caractère normatif et emphatique dans la mesure où il s'oppose à « la conception des lumières, pour laquelle l'opinion serait le souverain secret du système politique qui lui offrirait des chances de rationalité »⁵⁰. En sa qualité de théoricien de la systémique, Luhmann admet le concept moderne d'opinion publique tout en le reconstruisant à partir de la théorie systémique, ce qui le pousse à attribuer à ce concept une fonction sociale évidente. Par contre Habermas situe l'opinion publique à l'aune de sa théorie critique de la société.

Du point de vue empirique, l'opinion publique en politique porte souvent le sens de la dialectique de l'accord et du conflit entre acteurs sociaux, gouvernés et gouvernants, entre Etat et société civile en donnant lieu à des décisions concertées ou imposées selon le cas.

Comme nous venons de le voir, l'opinion publique est posée, questionnée et étudiée en tant que catégorie majeure dans le jeu politique. Ainsi, nous allons chercher à saisir sa portée politique chez Habermas.

⁴⁸ Participer à la formation de cette opinion n'exige en effet nullement qu'on prenne part à l'usage que fait le public de sa raison, mais simplement qu'on exprime des habitudes de pensée auxquelles par la suite l'opinion publique s'opposera directement, les dénoncera de façon critique comme étant des préjugés. Lire Jürgen HABERMAS, *L'Espace public*, Op.cit., pp.101-102.

⁴⁹ Il est l'une de grandes figures de la sociologie systémique et du constructivisme en Allemagne du 20^{ème} siècle. Il a eu une influence notable sur les travaux de Jürgen Habermas.

⁵⁰ Cité par Flavien LEBOUTER, *L'opinion publique selon Niklas Luhmann*, Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], 29 /2015, mis en ligne le 01 janvier 2017, Consulté le 04 Mars 2019.

II. La portée politique de l'opinion publique dans la pensée de Habermas

Il sied de relever d'abord que la pensée politique de Habermas, qui du reste est essentiellement délibérative, ne peut se dissocier de sa conception philosophique du langage ainsi que de sa théorie de l'agir communicationnel. Celle-ci d'ailleurs en constitue sa source d'inspiration normative. Pour faire simple, disons que les interventions politiques de Habermas ne seraient en réalité qu'une ramification de sa théorie de l'activité communicationnelle qui, elle, s'appuie en gros sur sa philosophie du langage.

En tant qu'outil de médiatisation du paradigme de l'intersubjectivité, le langage tel que l'indique Habermas favorise la socialisation des individus vivant dans une même communauté de destin, facilite l'intercompréhension ou l'entente langagière dont l'aboutissement logique serait la coordination sociale de l'agir humain que Habermas qualifie souvent de la stabilisation des attentes de comportement.

Politiquement, l'opinion publique se définit comme véhicule de la toute-puissance (ou de la souveraineté) législative⁵¹. Pour Habermas, elle résulte des discussions publiques et devient, de ce fait, cette prise de conscience des citoyens face aux problèmes d'intérêt général. En ce sens, « l'opinion publique signifie l'opinion populaire telle qu'elle s'exprime à travers la tradition et le bon sens »⁵². Il n'est nullement question d'un point de vue populaire, encore moins d'un jugement populaire incertain. Mais il s'agit plutôt d'un instrument d'exercice de la souveraineté populaire.

L'opinion publique acquiert, chez Habermas, le sens positif pour signifier l'usage relationnel que le public fait de sa raison en vue de

⁵¹ Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, Op.cit., p.104.

⁵² *Ib.*, p.105.

soumettre à la discussion des problèmes d'intérêt général. Elle renforce les initiatives et canalise l'action de l'Etat dans un Etat de droit. Elle est le résultat « éclairé » de la réflexion publique, effectuée en commun à propos des fondements de l'ordre social⁵³. Elle postule les dispositions législatives que le gouvernement devra appliquer et c'est ce qui explique la notion de la formation de l'opinion publique et de la volonté qui se conçoit comme impératif catégorique de construction et de structuration des décisions rationnelles prises par les citoyens dans l'activité communicationnelle au moyen des consultations populaires.

Cependant, Habermas souligne que « l'opinion d'un public qui fait usage de sa raison n'est plus opinion, ne résulte pas de la simple inclination, mais de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général »⁵⁴. C'est elle qui alimente la vie d'une communauté. De ce point de vue, il s'agit « d'une opinion vraie, régénérée par la discussion critique au sein de la sphère publique qui devient la dimension où s'abolit l'opposition entre opinion et critique⁵⁵. Il est là question de mettre à l'épreuve du débat, de la discussion, comme le préconise Habermas, la force de ses opinions ou de ses arguments en vue d'aboutir à des délibérations qui fassent l'objet d'un consensus rationnellement motivé. Les discussions rationnelles constituant l'opinion publique découlent du bon sens et permettent de discerner où réside l'intérêt général, mais également d'éclairer et de médiatiser l'opinion du public.

Dans un Etat de droit, « l'opinion publique qui, grâce aux procédures démocratiques, s'est transformée en pouvoir communicationnel, ne peut pas elle-même dominer, mais doit se contenter d'orienter l'usage du pouvoir administratif dans un certain

⁵³ Ib.

⁵⁴ Ib, p.104.

⁵⁵ Ib, p.105.

sens »⁵⁶. Elle veille au bon fonctionnement des institutions mais ne gouverne pas, ce qui signifie qu'elle ne doit pas de manière anarchique chercher à appliquer les résolutions qu'elle dégage, mais doit surtout canaliser les actions que le gouvernement est appelé à mener dans le cadre du mandat qu'il a reçu de la population. Il s'agit simplement de respecter les règles établies dans un Etat de droit.

A en croire Habermas, « une opinion publique n'est nullement représentative au sens statique. Elle n'est pas un ensemble d'opinions individuelles, relevées isolément et formulées dans un contexte privé ; en ce sens, il ne faut pas la confondre avec les résultats d'une enquête d'opinion »⁵⁷. Elle n'est pas un assemblage, une superposition des points de vue, mais elle est plutôt la résultante pragmatique et rationalisée des règles d'une pratique de la communication organisée et vécue dans des forums des débats publics.

En procédant par une approche purement normative, « la qualité d'une opinion publique constitue un étalon de la légitimité dont bénéficie l'influence que les opinions publiques exercent sur le système politique »⁵⁸. Plus l'opinion publique influence le cycle fonctionnel du pouvoir politique, plus il y a renforcement de la légitimité à l'endroit des institutions étatiques. Ainsi, « les opinions publiques représentent des potentiels d'influence politique, susceptibles d'être mis à profit pour agir sur le comportement électoral des citoyens ou sur la formation de la volonté des organismes parlementaires, des gouvernements et des tribunaux »⁵⁹. Mais l'influence politique ne peut s'exécuter qu'au moyen des procédures institutionnalisées.

⁵⁶ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, trad. de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997, p.325.

⁵⁷ *Ib.*, p.389.

⁵⁸ *Ib.*, p.390.

⁵⁹ *Ib.*

Comprise comme base d'acceptation rationnelle d'un régime politique, « la légitimité signifie qu'on peut défendre à l'aide d'arguments fondés l'exigence coextensive d'un ordre politique qui veut que ce dernier soit reconnu pour correct et juste ; un ordre légitime mérite cette reconnaissance »⁶⁰. Ce faisant, « elle est à comprendre comme acte de confiance qui fait adhérer l'opinion publique à l'action du pouvoir. C'est la capacité d'un régime politique à être reconnu »⁶¹.

Dans le processus de légitimation, « les seules valeurs qui peuvent légitimer à une époque donnée, un certain pouvoir, doivent aboutir à des normes profondément et généralement éprouvées par l'opinion publique, qu'elles soient vécues au niveau des réactions diffuses des masses, ou qu'elles puissent donner lieu à des argumentations réfléchies et lucides susceptibles d'être comprises de façon générale »⁶². L'efficacité de la légitimité dépend du caractère concerté et unanime que revêt l'opinion publique à l'issue d'une discussion publique.

Au demeurant, « l'opinion publique présuppose nécessairement l'existence d'un espace public, c'est-à-dire simplement d'un lieu ou d'un moyen de communication qui permette concrètement qu'une telle discussion ait lieu, qu'elle puisse prendre place »⁶³. Ce dernier est en quelque sorte une agora moderne, c'est-à-dire un lieu public (physique, symbolique, voire numérique via les réseaux sociaux comme cela est d'actualité) où se forge, s'expérimente et se pratique l'opinion publique.

⁶⁰ Jürgen HABERMAS, *Après Marx*, trad. de l'allemand par J.R. Ladmiral et Marc B. de Launay, Paris, Fayard, 1985, p.250.

⁶¹ *Ib.*

⁶² Raymond POLIN, *Ethique et Politique*, Paris, Editions Sirey, 1968, p.250-251.

⁶³ Benoît FRYDMAN, *Habermas et la société civile contemporaine*, dans la société civile et ses droits(dir. Benoît Frydman), 2004, Bruylant (Col. Penser le droit), p.125.

Les jugements populaires de nature politique se forment initialement dans les sphères de la vie privée avant de s'émanciper publiquement au sein des associations, des syndicats, des mouvements citoyens, des médias, des cafés, etc. Ces sphères de la vie privée vont faciliter l'apparition historique de l'espace public bourgeois dont l'idéal sera de les protéger contre toutes formes d'oppression de l'appareil étatique. En effet, le qualificatif bourgeois n'est pas anodin. Il insuffle à l'espace public de la valeur ajoutée d'essence élitiste.

Les sphères bourgeoises, pourtant nécessaires à la construction de l'opinion publique, n'arrivent à apprivoiser l'opinion publique ni à empêcher les assauts insidieux du pouvoir étatique.

Habermas à un moment donné de sa réflexion sur l'espace public bourgeois va remettre en question la validité socio-normative de celui-ci, cela suite aux décisions économiques et politiques que la sphère bourgeoise va tenter de mettre en exécution. Ces décisions finiront par entraîner le déclin de la sphère bourgeoise et, par conséquent, de celui de l'Etat providence. D'ailleurs, Peter Dahlgren se contente du Jeune Habermas de l'*Espace public* pour limiter son apport au seul constat « du déclin de l'espace public bourgeois et de sa désintégration au sein de l'Etat providence »⁶⁴. Ce genre de critique paraît forcené dans la mesure où Habermas considère la sphère bourgeoise comme un lieu symbolique et analytique qui engendre l'espace public autonome, concept qu'il développera quelques années plus tard, notamment dans *Droit et Démocratie*.

A la différence de l'espace public institutionnel, l'espace public autonome se perçoit comme lieu effectif d'auto-détermination, de libre expression, des confrontations publiques d'arguments et des délibérations. Il n'est pas un système institutionnalisé, mais « un réseau

⁶⁴ Peter DAHLGREN, *L'Espace public et les médias. Une nouvelle ère*, trad. de l'anglais par Marc Abèlès, Daniel et Eric Maigret, in *Revue Hermès* 13-14, Paris, 1994, p.244.

permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions ; les flux de la communication y sont filtrés et synthétisés de façon à se condenser en opinions publiques regroupées en fonction d'un thème spécifique»⁶⁵.

Après avoir abordé la question relative à la portée politique de l'opinion publique et avant de passer au point portant sur la formation de l'opinion et de la volonté, nous allons nous arrêter un instant sur le « concept de souveraineté populaire chez Habermas ». La sémantique de ce concept chez Habermas nous est pertinente et originale. Aussi conforte-t-elle la thèse que nous défendons dans cet article à savoir : l'opinion publique comme instrument d'exercice de la souveraineté populaire chez Habermas.

III. Le concept de souveraineté populaire chez Habermas

La souveraineté populaire chez Habermas revêt un double sens : il est à la fois procédure et principe de l'Etat de droit démocratique. De ce point de vue, le philosophe allemand développe des arguments normatifs qui vont au-delà du juridique en misant sur la stabilisation de la société, laquelle est assurée par le législateur souverain. Ainsi, l'opinion publique, par le biais du droit et du pouvoir politique appelés à incarner ses aspirations, sert de médium d'auto-législation étatique. Cet idéal démocratique ne peut se réaliser qu'au moyen des présuppositions communicationnelles et des procédures d'une formation de l'opinion et de la volonté. Habermas insiste sur le fait que la souveraineté populaire procéduralisée doit aller de pair avec une culture populaire éprouvée, des convictions démocratiques fortes et une liberté politique non offusquée. Voilà qui justifie la formation de l'opinion publique.

⁶⁵ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, Op.cit., p.387.

Dans un Etat de droit fondé sur le principe de la discussion tel que préconisé par Habermas, la souveraineté populaire n'est plus l'expression d'une assemblée concrètement identifiable de citoyens autonomes, mais s'incarne désormais dans les cycles communicationnels. C'est de cette manière qu'on peut parler de l'adéquation entre l'action du pouvoir et la volonté collective des citoyens. Il s'agit donc de l'affirmation de la souveraineté à travers une circulation de consultations et de décisions rationnellement structurées.

Dans sa version processuelle et téléologique, la souveraineté populaire a pour vocation d'atteindre le stade ultime de sa radicalisation en tant que procédure mais aussi de viser dans la praxis politique la formation rationnelle de la volonté collective. Son idée « renvoie à des conditions sociales qui permettent l'auto-organisation d'une communauté juridique, mais dont la volonté des citoyens ne dispose pas librement »⁶⁶. En ce sens, « l'Etat de droit devient un projet, en même temps que résultat et catalyseur accélérant d'une rationalisation du monde vécu débouchant bien au-delà du politique »⁶⁷.

L'argument démocratique de la représentation du peuple dans les assemblées ou dans les institutions républicaines ne peut ôter au peuple la capacité d'auto-organisation souveraine de la société. Au cas contraire, on installerait un régime politique obsolète avec une souveraineté populaire vidée de sa substance.

Cependant, renchérit Habermas, « une souveraineté populaire devenue sans sujets et anonyme, intersubjectivement dissoute, ne trouve pas exclusivement son expression dans les procédures

⁶⁶ Ib, p.326.

⁶⁷ Jürgen HABERMAS, *La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public*, Texte traduit par Mark Hunyadi dans « La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux, (dir) Charles Gicard et Alice Le Golf, Paris, Hermann, 2010, p.198.

démocratiques et les exigeantes conditions communicationnelles de son implantation »⁶⁸.

La souveraineté populaire est l'un des principes constitutifs de l'Etat de droit qui doit son existence à toute société démocratique. A en croire Habermas, « le principe de la souveraineté populaire énonce que tout pouvoir politique se déduit du pouvoir des citoyens fondé sur la communication »⁶⁹. A pareilles circonstances, le peuple ne peut conférer tout son pouvoir à ses représentants siégeant au Parlement. Il doit plutôt veiller à ce qu'il continue de disposer du pouvoir fondé sur la communication qui est inhérent à leurs préoccupations légitimes.

En même temps, il convient de mettre un accent particulier sur le caractère procédural du principe de souveraineté populaire telle que prônée par la démocratie délibérative de Habermas. En effet, le principe de souveraineté populaire vise à faire de la légitimité des institutions étatiques, des lois fondamentales et des principes constitutionnels moins une émanation du peuple en tant que sujet collectif qu'une résultante d'un processus de délibération publique issue des discussions rationnelles entre citoyens libres et égaux.

Il convient également de relever que la conception habermasienne de la souveraineté populaire ne reste pas muette sur la question des droits de l'homme. Cette conception considère, à l'instar de la conception libérale, que les droits de l'homme sont à considérer comme l'expression de la souveraine volonté de la population dont l'exercice ne peut qu'en garantir la substance sur le plan procédural. Aussi, Habermas tente de faire ressortir le type d'affinité existant entre les droits de l'homme et la souveraineté populaire, les deux concepts se présupposant mutuellement, mieux se complétant réciproquement⁷⁰. De ce fait, il parvient à réconcilier le libéralisme, modèle politique qui

⁶⁸ Ib, p.194.

⁶⁹ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, Op.cit., p.189.

⁷⁰ Lire *Droit et Démocratie*, p.115.

accorde une priorité normative aux droits de l'homme, avec le republicanisme qui, lui, donne la préséance à la volonté souveraine du peuple.

IV. La formation de l'opinion et de la volonté

La formation de l'opinion et de la volonté, comme cela a été dit plus haut, a lieu dans les espaces publics. Selon Habermas, « pour former démocratiquement l'opinion et la volonté, il faut un afflux d'opinions publiques informelles telles qu'elles se développent idéalement dans un espace public politique non investi par le pouvoir »⁷¹.

La formation de l'opinion et de la volonté politique favorise la mise sur pied d'une politique délibérative efficace soucieuse de répondre à l'intérêt général. Ainsi, selon la conception républicaine telle que reprise par Habermas, « la formation de l'opinion et de la volonté politiques des citoyens est le médium par lequel la société se constitue en tant que totalité politique »⁷². Il est ici question de doter à la population des armes démocratiques qui lui permettent de fonder la légitimation sous forme d'une citoyenneté régénérée faisant du pouvoir étatique un patrimoine commun.

La formation démocratique de l'opinion et de la volonté débouche sur la rationalisation discursive des décisions prises lors des forums de discussion ayant pour objectif la réalisation de l'intérêt général. Autrement dit, il s'agit de développer l'identité collective par le dépassement de l'intérêt personnel, surtout de celui de la minorité au pouvoir, qui généralement porte sur l'exclusion ou l'oppression.

⁷¹ *Ib*, p.333.

⁷² Jürgen HABERMAS, *L'Intégration Républicaine, Essais de théorie politique*, trad. de l'allemand par R. Rochlitz, Paris, Fayard, 1998, p.264.

La formation de l'opinion et de la volonté politiques est le médium au sein duquel l'esprit politique d'un peuple progresse et se civilise. Elle rend compte de la maturité que l'ensemble de citoyens est censé acquiescer pour une gouvernance de l'Etat qui soit véritablement démocratique.

C'est à partir de la formation de l'opinion et de la volonté que la politique délibérative acquiert sa force de légitimation grâce au principe de discussion dont les présuppositions normatives permettent à cette politique de remplir adroitement sa fonction d'intégration républicaine, et cela, au moyen de l'attente langagière, dont elle fait l'objet, d'une qualité raisonnable de ses résultats.

Habermas s'attèle à répondre à une question, apparemment triviale, qui en réalité porte en germe la survie de tout régime démocratique à savoir : comment rendre possible la démocratisation des processus de formation de l'opinion et de la volonté ? Habermas répond à cette question en proposant d'abord l'institutionnalisation politique et juridique de la formation de l'opinion et de la volonté par le biais de la discussion. A cela, il ajoute l'autonomisation d'une telle formation. Ce qui va dépendre nécessairement du « rapport interne supposé entre la formation de la volonté politique et celle de l'opinion qui ne peut assurer la rationalité des décisions que si les délibérations au sein des corps parlementaires ne se déroulent pas sous le signe des prémisses idéologiques données à l'avance »⁷³. En d'autres termes, Habermas prévient contre toute politique de manipulation pouvant porter atteinte à la structure normative indispensable à l'exercice de la souveraineté populaire.

Il appert que dans la théorie de la discussion de Habermas, « les procédures et les conditions communicationnelles de la formation démocratique de l'opinion et de la volonté fonctionnent, en effet, comme l'écluse la plus importante d'une rationalisation au moyen de

⁷³ Jürgen HABERMAS, *La souveraineté comme procédure*, Op.Cit., p.192.

la discussion, des décisions que prennent un gouvernement et une Administration liés par les lois et la justice »⁷⁴.

Toutefois, la formation discursive de l'opinion et de la volonté joue un rôle capital dans le renforcement, si pas dans le changement de nature, du pouvoir sur le plan administratif : non seulement qu'elle veille à assurer le contrôle de l'exercice du pouvoir politique, mais elle a surtout le devoir de programmer le cycle de fonctionnement du pouvoir politique.

Dans les lignes qui suivent, nous allons nous intéresser aux organes qui ont en charge la formation de l'opinion publique : les partis politiques, la société civile et les mass médias.

V. Rôle des partis politiques dans la formation de l'opinion publique

Les partis politiques, à en croire Habermas, sont des catalyseurs de l'opinion publique. Ils ont la vocation de contribuer à la formation de la volonté politique et à l'éducation politique (visant à donner une qualification de taille aux citoyens chargés de faire la politique ainsi que de répondre aux aspirations de la population). Ils sont de véritables bastions qui produisent des hommes et des femmes vertébrés capables d'assurer les hautes charges de l'Etat. L'homme politique est formé au sein d'un parti politique et non dans une université encore moins dans une famille quand bien même ces deux instances demeurent incontournables dans la constitution citoyenne et intellectuelle de l'Homme politique.

Les citoyens se reconnaissent dans l'action des dirigeants des partis véritablement démocratiques, c'est-à-dire aptes à appliquer les principes démocratiques déjà sur le plan interne en vue du fonctionnement harmonieux de leurs partis. Dans le même ordre

⁷⁴ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, pp.324-325.

d'idées, « ceux-ci doivent forger leur image à travers une controverse dont l'enjeu est l'interprétation adéquate des besoins et la mise à l'ordre du jour des thèmes importants, et à travers des problèmes et sur les meilleures propositions pour les résoudre »⁷⁵.

Il faut qu'il y ait existence d'espace démocratique au sein duquel les partis auront une influence largement positive sur les détenteurs du pouvoir administratif. Les partis politiques doivent veiller par les actions et initiatives, au respect strict des règles de jeu recommandées par l'Etat notamment celle de la séparation des pouvoirs.

Entendus au sens des structures formellement organisées, « les partis politiques sont censés relayer les aspirations du peuple, les formuler en termes politiques et revendiquer leur satisfaction au niveau politique »⁷⁶. Ils sont comme des garde-fous qui préviennent contre les dérives du pouvoir et contribuent à maintenir le jeu démocratique.

Dans la recherche de la conquête du pouvoir, les partis politiques doivent développer, de façon permanente, la capacité de faire adhérer l'opinion publique aux valeurs, à la vision qu'ils présentent à son appréciation. Cette capacité, à la fois rhétorique et pragmatique, reposerait sur l'art de convaincre au moyen de meilleurs arguments politiques qui défendent au mieux les causes socio-politiques de la population. D'où le projet de société de tout parti politique devrait nécessairement être le fruit d'une réflexion fondée sur l'analyse des aspirations profondes du peuple coulée dans une idéologie claire ayant une incidence effective sur le vécu quotidien de l'ensemble de citoyens appelé à se prononcer sur son approbation.

⁷⁵ Ib., p.472.

⁷⁶ A. Z'AHIDI NGOMA, *Le rôle des partis politiques dans un Etat de droit*, dans *Partis politiques, Démocratie et Paix en République Démocratique du Congo*. Publications de l'Institut pour la Démocratie et le leadership politique, Kinshasa, 2001, p.104.

Aux yeux de Habermas, « les partis politiques devraient eux aussi participer à la formation de l'opinion et de la volonté du public en adoptant le point de vue de celui-ci, au lieu d'agir sur le public en visant à maintenir leur pouvoir politique, afin d'extorquer au public sa loyauté de masse »⁷⁷.

VI. Rôle de la société civile dans la formation de l'opinion publique

Dans « Droit et Démocratie », Habermas décrit la place de la société civile ainsi que le rôle qu'elle joue dans un Etat de droit. Il constate avant tout que la société civile contemporaine a pu acquérir une signification de loin différente de « celle proposée notamment par Hegel et Karl Marx »⁷⁸. Et par là, il déduit que l'intervention de la société civile pour la formation de l'opinion publique se fait volontairement et à titre bénévole.

En effet, la société civile se compose « des associations, organisations et mouvements qui à la fois accueillent, condensent et répercutent en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée »⁷⁹. Elle forme une structure organisationnelle du public en général et est composée de citoyens habités par l'intérêt général en exerçant de manière indépendante leur autonomie dans la perception, le traitement et la délibération des affaires publiques. A ce titre, elle doit veiller à ce qu'elle ne soit pas victime des interférences politiques dans l'accomplissement de sa mission qui consiste à rechercher le salut

⁷⁷ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, *Op.cit.*, p. 406

⁷⁸ Il y a un premier Hegel qui associe la signification de la société civile à l'économie des besoins (où système des besoins comme le souligne Habermas) et un second Hegel qui présente la société civile comme un système économique du travail abstrait. Cfr HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. de l'allemand par André Kaan, Paris, Gallimard, 1940, §§ 142-360. Par contre Marx, « dans *l'idéologie allemande* », accorde à la société civile le sens d'une synthèse des intérêts socio-économiques dans l'univers du travail.

⁷⁹ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, *Op.cit.*, p.394.

public et à renforcer la souveraineté populaire par la formation discursive de l'opinion publique.

Dans son activité, tel que cela est rendu par Habermas, « la société civile est capable d'exercer une influence sur l'espace public, d'agir, à travers ses propres opinions publiques, sur les organismes parlementaires (et sur les tribunaux), et de contraindre le système politique à les mettre en œuvre dans le cycle du pouvoir officiel »⁸⁰. Son influence, bien qu'ayant un impact limité, s'étend sur la formation institutionnalisée de l'opinion publique et de la volonté au sein d'un espace public autonome.

La société civile ne peut prétendre exercer son rôle de formation de l'opinion publique que dans un monde vécu rationalisé, c'est-à-dire un monde dans lequel les formes institutionnelles prises par la société civile entendent neutraliser la distribution inégale des positions du pouvoir social et des potentiels du pouvoir qui peuvent en résulter. Ainsi, Frydman voit juste en affirmant que « lorsque le système politique s'éloigne trop de la société civile et qu'elle ne se soucie plus de ses revendications les normes juridiques qu'elle édicte perdent leur fonction d'intégration sociale »⁸¹.

A en croire Habermas, la société civile doit rester vivace pour assurer le maintien des structures communicationnelles de l'espace public contre toute déformation quelle qu'en soit la provenance.

VII. Rôle des mass média dans la formation de l'opinion publique

Originellement, le terme « mass média est une expression française empruntée à l'anglais qui désigne les techniques de communication à grande échelle (presse, cinéma, télévision), appelés aussi moyens de

⁸⁰ *Ib.*, p.400.

⁸¹ Benoît FRYDMAN, *op.cit.*, p.142.

communication de masse, médias de masse ou medias, et les industries qui les élaborent »⁸².

Surnommé « quatrième pouvoir »⁸³, les mass media sont aujourd'hui incontournables dans le processus de démocratisation et de formation de l'opinion publique. Conçus comme « attribut de la modernité et facteur essentiel de promotion sociale et humaine, les mass media, en tant que médium, mais aussi en tant que contenu et lieu de communication fonctionnent comme des systèmes de direction et de commandement régissant toute la vie sociale »⁸⁴. Ils créent un espace public composé de lecteurs, d'auditeurs et de spectateurs à la fois isolés et globalement dispersés. Ils ont une ligne de conduite à suivre pour ne pas tomber dans l'anarchie. Leur intervention dans l'espace public politique ne doit pas être obstruée par le pouvoir, c'est dire que les médias doivent jouir d'une indépendance régulée par les lois suffisamment réfléchies dans l'exercice de leur profession.

Le jeune Habermas, à l'instar de ses prédécesseurs de l'Ecole de Francfort, en l'occurrence Horkheimer et Adorno, accuse les mass media de pervertir l'espace public politique. Pour lui, « la grande Presse repose sur le détournement à des fins commerciales de la participation à la sphère publique de larges couches de la population : procurer aux masses essentiellement un simple accès à la sphère publique »⁸⁵.

⁸² Cfr Eric MAIGRET, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Collin, 2004, p.29.

⁸³ Le terme quatrième pouvoir assigne aux médias un rôle important de contre-pouvoir face aux trois pouvoirs traditionnels de l'Etat (les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) en misant sur l'indépendance des journalistes et en recourant au principe journalistique de protection étatique des sources de l'information.

⁸⁴ Ignace MVUEZOLO, *La tâche du philosophe contemporain dans la mass-médiatisation*, dans la Responsabilité politique du philosophe africain. Actes du IX^e séminaire scientifique de Philosophie, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1996, p.207.

⁸⁵ Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, Op.cit., p.177.

A cause des intérêts autrefois marchands, la presse était pendant une longue durée vidée de son pouvoir d'influence sur la formation de l'opinion publique. Elle avait cédé, sans le vouloir, la place à la culture littéraire qui connut déjà vers les années 1830 une ascension fulgurante dans la sphère publique. La crise médiatique qui en résultera va donner lieu à une faible consommation de l'actualité politique par la population.

De nos jours, le débat sur la place des médias ainsi que sur leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique rencontre peu d'écho dans nos sociétés contemporaines. Or, il n'en demeure pas moins que le rôle à jouer par les mass media reste prépondérant pour la qualification de l'opinion publique. Les médias devraient permettre aux citoyens d'accéder pleinement à une somme d'informations fiables, diversifiées, et objectivement traitées. C'est de cette manière que les citoyens pourront en effet être en mesure de formuler des opinions raisonnées et argumentées sur des sujets d'intérêt public.

Les mass media doivent être capables, tels que le formule Habermas, « d'exercer une influence politico-journalistique sur la formation institutionnalisée de l'opinion et de la volonté »⁸⁶ en vue d'éclairer la lanterne du public par le renforcement à la fois de la volonté d'apprendre et de la capacité critique de ce dernier.

Les médias ne doivent donc pas s'aligner du côté des gouvernants. Ils doivent rester neutres, c'est-à-dire être l'église au milieu du village et remplir leur mission avec courage et vérité. Leur action a une portée sociale énorme dans la destinée de la société qu'ils médiatisent. Aussi doivent-ils traiter les informations reçues et les communiquer sans porter atteinte aux lois et aux codes déontologiques qui les régissent.

En dépit de ces analyses amplement générales sur les mass-médias, nous ne perdons pas de vue que ces derniers sont pluriels et

⁸⁶ Jürgen HABERMAS, *Droit et Démocratie*, Op.cit., p.410.

hétérogènes, mais souvent scindés en deux à savoir : les médias traditionnels (Télévision, Radio, Presse écrite) et les nouveaux médias appelés également médias alternatifs (ceux-ci se servent des supports modernes tels que l'Internet).

Les médias traditionnels ont, pour leur part, longtemps fonctionné comme des vecteurs influents de la démocratie représentative. Financièrement soutenus par les firmes industrielles, voire par les autorités étatiques dans certains cas, ils ont une marge de liberté réduite pour exercer le rôle pédagogique qui devrait être le leur sur le plan politico-social, celui de la formation de l'opinion publique. A ce titre, ils préfèrent souvent s'accommoder au simple rôle instrumental d'informer le public plutôt que de favoriser le débat d'idées, de divertir en lieu et place de ciseler l'esprit critique. Tout cela crée l'apathie au sein de la population qui perd les repères médiatiques qu'il faut pour défendre ou réclamer ses droits et libertés dans une démocratie qui se veut participative.

Face à une presse dévoyée ou systématiquement contrôlée par les gouvernants, Moses Finley n'ira pas par quatre chemins pour déclarer ce qui suit : « l'une des clés de la vraie démocratie (non élitiste) était précisément l'absence des médias »⁸⁷. Et à G. Cazeaux de renchérir : « l'absence de tout média empêchait tout contrôle de l'information par les dirigeants, mais incitait aussi les citoyens au contrôle actif de leurs dirigeants »⁸⁸.

Habermas, quant à lui, se fait partisan de la presse écrite de qualité qu'il revendique à cor et à cri dans un Etat de droit démocratique. Comme le souligne le philosophe allemand dans *le monde*, « le fonctionnement même de l'Etat démocratique exige la présence de

⁸⁷ Moses FINLEY, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1976, p.66.

⁸⁸ Guillaume CAZEAUX, *Odyssée 2.0.*, La démocratie dans la civilisation numérique, Paris, Armand Colin, 2014, p.24.

journaux sérieux d'information. C'est donc lui qui doit prendre en charge leur salut, menacé par les convoitises du marché »⁸⁹, fin de citation. Non pas qu' Habermas veille à ce que les moyens financiers en rapport avec la recherche de l'information et l'action médiatique sur les masses populaires soient négligés. Il préconise, par ailleurs, une double fonction à remplir par la presse de qualité : « satisfaire la demande d'information et de culture tout en demeurant suffisamment rentable »⁹⁰. Cette double fonction a le double mérite d'accorder aux citoyens le droit de participation culturelle et politique à la formation de l'opinion, mais aussi de rendre la presse indépendante du marché publicitaire des sponsors en ce qui concerne son engagement politique.

Dans le domaine de la communication politique, la presse de qualité tant souhaitée par Habermas jouerait « le rôle de média directeur. Il apparaît en effet que même la radio, la télévision et le reste de la presse seraient largement tributaires, dans leur couverture de l'information politique et dans leurs commentaires, des thèmes et des contributions mis en avant par ce journalisme de raisonnement »⁹¹.

Le coût, ô combien énorme, que peut représenter l'afflux d'informations accompagné de l'expertise qui doit s'en suivre pour un travail journalistique de qualité demeure non négligeable dans un Etat de droit démocratique. En effet, disposer d'une somme importante d'informations ne suffit pas pour éclairer l'opinion publique. Encore faudrait-il articuler harmonieusement la capacité d'intégration de tous les citoyens à égalité de droit et l'esprit critique censée animer l'activité discursive dans une sphère publique qui se veut autonome. A cet effet, Habermas insiste sur le fait que « la sphère publique contribue à la légitimation démocratique de l'activité de l'Etat en choisissant ce qui doit faire l'objet d'une décision politique, en lui donnant la forme

⁸⁹ [http : //www.le monde.fr/idees/article/2007/05/21/il faut sauver la presse de qualité, par Jürgen Habermas, Consulté le 26/03/2019, p.1.](http://www.lemonde.fr/idees/article/2007/05/21/il_faut_sauver_la_presse_de_qualite_par_jurgen_habermas)

⁹⁰ Ibidem

⁹¹ Ibidem, p.2.

d'une problématique et en réunissant les prises de position plus ou moins informées et fondées de manière qu'elles forment des opinions publiques concurrentes »⁹².

Cependant, Habermas se montre méfiant à l'égard de l'usage démoscopique des opinions qui, selon lui, les divulgue à « l'état brut et inerte ». Ce qui voudrait aussi dire qu'Habermas déplore, pour sa part, l'incapacité opérationnelle des médias numériques à favoriser les procédures discursives de la formation et de la légitimation de l'opinion publique.

Même si aujourd'hui il faut reconnaître aux nouveaux médias leur puissant potentiel révolutionnaire de libération de l'opinion publique jadis contrôlée par le pouvoir politique via la complicité subtile des médias traditionnels, il résulte qu'ils résolvent la question de l'autonomisation de l'opinion publique que du point de vue la forme et non du fond. Ce dernier appelé à émerger des discussions publiques et techniques sur le rôle à jouer par cet outil moderne qu'est l'Internet dans la formation discursive de l'opinion. En effet, dans un monde ultra médiatisé comme le nôtre où nous assistons depuis un temps à un choc frontal entre les enjeux économiques et les enjeux démocratiques caractérisant les Technologies modernes de l'Information et de la Communication, il s'avère nécessaire de réfléchir sur une meilleure cohabitation entre la légalité économique et les choix politiques légitimement démocratiques dans un univers social en perpétuelle mutation.

Conclusion

L'opinion publique, comme nous l'avons souligné au début de cet article, est un concept fort complexe avec une densité sémantique gigantesque. Elle fait l'objet de nombreuses études et de diverses

⁹² Ibidem, p.3.

interprétations dans des disciplines scientifiques variées en sciences humaines. Ainsi, deux grandes conceptions de l'opinion publique sont souvent mises en relief : la première qui privilégie le cadre normatif de ce concept et la seconde qui repose ses analyses sur la dimension quantitative (ou le sondage d'opinion).

Le concept d'opinion publique bénéficie d'une étude longuement détaillée dans la pensée politique de Habermas. Le philosophe allemand cherche à cerner l'opinion publique à partir de ses origines au XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Il s'agit, en effet, d'une étude socio-historique et critique de l'opinion publique. Cette étude s'intéresse d'abord à l'opinion publique telle qu'elle se réalise au sein de la sphère publique bourgeoise avant de s'interroger sur le sens véritable qu'elle doit revêtir dans les espaces publics autonomes.

En réalisant les multiples dangers socio-politiques que représente une opinion publique mal informée, déformée, manipulée, truquée, nous avons voulu à travers cet article tirer bénéfice de la conception à la fois instrumentale, normative et procédurale qui en est faite par Habermas. En effet, Habermas est l'un des philosophes contemporains les plus influents dont les travaux sur l'opinion publique ne peuvent laisser indifférent tout chercheur digne de nom. Son intérêt croissant sur la genèse, la conceptualisation et de la mise en discussion de l'opinion publique fait de lui un des auteurs de référence dans les débats contemporains sur l'opinion publique.

Notre intention dans cet article n'a pas été de chercher à épuiser les différents facteurs qui caractérisent l'opinion publique chez Habermas. Nous avons juste voulu consacrer notre réflexion à une compréhension discursive et délibérative de l'opinion publique qui dépasse tout entendement relatif à une approche purement historico-archéologique de la question. En ce sens, il ne s'agit nullement de faire l'apologie d'une opinion publique spontanée, irréfléchie mais bien au contraire d'une opinion publique formée, institutionnalisée et démocratisée. C'est ce type d'opinion publique dont Habermas

recommande la formulation et la pratique au sein d'un espace public véritablement autonome. Cet espace public préconisé par Habermas ne sort pas du néant. Il émane de la sphère publique bourgeoise qui, à son tour, est généré par la sphère privée.

Tout compte fait, la question de l'opinion publique chez Habermas concerne, en gros, celle relative à l'usage public de la raison qui, à vrai dire, en traduit l'effectivité sur le plan social. C'est dans ce contexte là qu'il faudrait comprendre l'opinion publique comme instrument de la souveraineté populaire. Pas moyen d'exercer la souveraineté populaire dans un contexte de domination, de perversion de l'opinion publique.

C'est ainsi que nous avons été poussé à nous intéresser aux rôles que doivent jouer les partis politiques, la société civile et les mass media dans la formation de l'opinion publique.

En dépit de ses mérites exemplaires, la réflexion de Habermas n'est pas exempte des critiques. En effet, avec le maître de la deuxième génération de l'Ecole de Francfort l'opinion publique atteint un haut degré d'abstraction qui rend difficile, voire quasi impossible, sa mise en œuvre au sein de l'espace public contemporain. En plus, le modèle de la sphère bourgeoise demeure problématique sur le plan rationnel pour qu'Habermas puisse le considérer comme lieu symbolique et analytique d'émergence de l'espace public autonome où devrait s'afficher l'opinion publique formée.

Face à cette tendance récurrente, surtout en contexte africain, d'avoir chaque fois une opinion publique manipulée si pas imposée, on peut se rendre compte que la formation de l'opinion publique ne peut être la seule alternative crédible et efficace. De ce fait, il serait nécessaire, si pas indispensable, de baser la réflexion relative à l'opinion publique sur des études empiriques très fouillées dans lesquelles l'opinion publique serait avant tout saisi dans son aspect phénoménal.

ANNEXE 2

LU POUR VOUS

Insécurité alimentaire : Les kinoises relatent leur quotidien

Actualité.cd Jeudi 13 juin 2019 - 09:52

La rédaction femme de Actualite.cd vous a récemment proposé un bref résumé du rapport du Programme alimentaire mondial qui a estimé à près de 13 millions, le nombre des congolais qui vivent en insécurité alimentaire. Ce mercredi, nous sommes allée à la rencontre de quatre kinoises qui ont relaté leurs difficultés à offrir des plats équilibrés à leurs familles.

Tous les jours, aux alentours de dix heures, Maguy Akonga et Esther Moza installent leurs marchandises sur l'avenue du Marché dans la commune de Kinshasa. Esther Moza a sept enfants. Chez elle, il y a des programmes de délestage (des jours sans cuisine).

“ Pour nourrir les enfants à Kinshasa, il faut avoir un esprit de sacrifice. Je n'ai pas un fond de commerce (capital) important mais j'essaye de me surpasser tous les jours. Quand les moyens me le permettent, je fais des provisions de manioc et maïs en poudre, un sac de 25 kg de riz, de l'huile. Ensuite, au quotidien, j'achète des légumes et je fais des sauces que je pourrais associer au riz. Souvent il m'arrive de ne pas avoir de provisions à la maison, alors je cuisine un jour sur deux. Les enfants le savent, c'est notre programme de délestage ,” explique Esther.

Maguy Akonga revient sur le contexte du pays qui, selon elle, a totalement chamboulé l'organisation dans son foyer.

“Je suis épouse et mère de cinq enfants. Pour un petit déjeuner simple, je dépense au moins 5.000 francs congolais pour le pain, le sucre en vrac, le lait et tous les compléments. Dans la journée, je dois encore dépenser environ 15.000 fc pour la cuisine. Le coût de la vie est vraiment dur, depuis la tenue des récentes élections. Auparavant,

10.000 fc pouvaient suffire à combler tous ces besoins. Actuellement, mon programme est perturbé. Plus les enfants grandissent, plus les besoins s'ajoutent et les conditions de vie deviennent encore plus difficiles” explique Maguy, avant d'ajouter *“je fais ce commerce depuis cinq ans parce que le salaire de mon époux nous aide uniquement à payer le loyer. Je paie le sac de manioc à 85.000 fc, et je donne au porteur 4.000 fc pour le transport. Le prix du sac de maïs n'est pas très stable,*” déplore la commerçante.

Pour Juliette Kapend, le quotidien est tout aussi rude. *“Hier, je n'ai pas pu trouver à manger pour ma famille. Mon époux est allé au travail à Mont Ngaliema, il est rentré aux environs de 20 heures, sans argent. Pour manger, nous dépensons au moins 5.000 fc par jour uniquement pour les légumes. Mais, ces jours-ci, les temps sont durs. Toutes mes provisions sont épuisées. Ce matin, il est encore parti au travail sans avoir pris un déjeuner. Mon fils cadet également n'a pas pris de petit déjeuner alors qu'il va présenter un examen en troisième scientifique”,* confie Juliette, tête baissée sur sa poitrine.

Absence de gouvernement mise en cause

Monique Nanga est mariée à un enseignant. Pour elle, c'est l'absence de gouvernement qui bloque tout.

“ Si nous sommes encore dans les difficultés de pouvoir offrir à nos familles une nourriture équilibrée, c'est parce qu'il n'y a pas une bonne circulation de monnaie. C'est aussi dû à l'absence d'un gouvernement stable. Parcourez le long de cette avenue, vous pouvez observer le taux de dollars que chaque cambiste a fixé sur son tableau. Ils profitent de l'absence du gouvernement pour nous rendre la vie dure.” Et d'ajouter *“tu peux aller au marché avec tes 10.000 francs maïs, tu n'achètes rien qui puisse convenir à une famille nombreuse. Une mesure de maïs ou de manioc coûte 1500 francs, 1kg de 20 plus de mpiodi qui ne compte même pas 6 poissons coûte 3500 francs, une bouteille de coca remplie d'huile de soja coûte 800 francs, les épices,*

les braises, les légumes...finalement, ces billets ne suffisent pas ”,
s’inquiète Monique.

Dans son récent rapport sur l’insécurité alimentaire en RDC, le programme alimentaire mondiale insiste sur le fait que les femmes et les enfants sont les plus exposées à l’insécurité alimentaire.

Prisca Lokale

La descente en enfer de l'enseignement à Kinshasa : œuvre de certains officiels et des écoles privées !

Scooprdc.net, 11 juillet 2019

On se plaint ; et on se plaindra longtemps de la baisse du niveau de l'enseignement dans notre pays, la RDC. Certaines mesures prises par l'autorité de tutelle, et qui ont fait preuve de leur efficacité sous d'autres cieux, se sont avérées infructueuses dans le pays de Maker Mwangu (NDLR : ministre de l'EPSP dont le mandat a été long). A l'origine : l'enseignement au Congo est devenu un business. Et dans ce business se lancent tous ceux qui le peuvent, notamment les inspecteurs, les prêtres, les pasteurs, les professeurs et mêmes les ministres. Que le promoteur soit d'une des catégories de personnes citées ci-haut ne change rien aux problèmes auxquels est confronté l'enseignement congolais ; en l'occurrence le monnayage des points, le clientélisme, la corruption. Ainsi on ne s'étonnera pas que l'on parle actuellement de *« plus de diplômés mais moins de diplômés »*.

Lorsque le promoteur d'une école est inspecteur, ses collègues inspecteurs en mission dans son école font la complaisance : *« c'est l'école d'un collègue ; les loups ne se mangent pas entre eux »*, entend-on dire. Il est bien clair qu'appelé à faire le rapport sur cette école, le délégué de l'Etat fera la complaisance.

Dans les écoles appartenant aux ministres (anciens ou en fonction), c'est encore pire. Non seulement que les agents de services de l'Etat commis au recouvrement des divers frais relatifs aux taxes, factures d'eau et d'électricité y croisent le fer face à l'arrogance du représentant du promoteur qui vante la relation de son représenté avec le ministre en charge de l'éducation, mais aussi que c'est dans ces écoles que se joue la pire des fraudes à l'examen d'Etat.

Il est rapporté à Scooprdc.net qu'un promoteur d'une école, ministre honoraire, pendant ses réunions avec les élèves finalistes, ne cesse de leur répéter : « *Payez mon argent, et je vous donne votre diplôme ; votre diplôme c'est dans mes mains. Pas dans celles de votre préfet ni de vos professeurs* ». Qu'insinue une telle déclaration si ce n'est affirmer tacitement, et devant les enfants, que c'est lui le promoteur qui se lance dans des combines pour obtenir le résultat « maximum » pour son école et allécher ainsi les parents et se garantir des clients pour son école ? Et dans la pratique les faits se vérifieraient car ce promoteur – ministre organiserait chaque année un « laboratoire » de traitement des items d'EXETAT dans l'un de ses domiciles, où les professeurs travaillent à la place de leurs élèves.

Qui pis est, ces écoles du ministre honoraire ne répondent pas entièrement aux normes requises : les salles de classe sont pleines comme des œufs et le nombre d'enseignants réduit autant que possible : une stratégie d'affaires répondant à la formule "gagner plus, dépenser moins". Un professeur d'une des écoles de ce promoteur, qui a requis l'anonymat rapporte : « *Mon patron, promoteur et ministre, se substitue à tout sauf à rien : il est administrateur, inspecteur, recouvreur, ... Et ne peut s'empêcher de réprimander les professeurs, les directeurs des études et de discipline en présence des élèves, outrageant ainsi la bienséance exigée par la pédagogie. Et quand il est en voyage, les salaires sont bloqués jusqu'à son retour. Sauf si un ange lui inspire la compassion, alors ce mois-là il envoie l'ordre de paie par un coup de fil en prenant soin de préciser : c'est le promoteur propriétaire*».

Un autre promoteur d'écoles, ancien ministre lui aussi, obligerait ses enseignants d'adhérer à son parti politique, et retiendrait la cotisation des membres à la source au moment de la paie. Et que dans son école, les inspecteurs de l'Etat achèvent leur mission dans les bureaux et non dans les salles de classe : ils ne visiteraient donc pas les professeurs. Quel gâchis !

Un pasteur sud-coréen qui est aussi promoteur des écoles et universités, est loin d'être philanthrope alors qu'il reçoit énormément des dons dans son pays dans le cadre d'aide aux démunis d'Afrique, particulièrement de la RDC. Les plus de 800USD payés par an dans ses écoles n'ont rien de charitable envers les enfants démunis ; ses écoles sont plutôt des espaces réservés à des fils et filles des nantis. Dans les écoles de ce pasteur coréen, le choix est nettement clair lorsqu'un enseignant a un différend avec un élève : l'enseignant part, l'élève reste. Situation qui met les enseignants en position de faiblesse face à l'arrogance et l'impolitesse des élèves, clients du patron...

Des exemples sont légions dans la capitale congolaise de ces "promoteurs commerçants". Comment dans ces conditions entend-on relever le niveau de l'enseignement dans le pays, lorsque les éducateurs sont recrutés sur base des critères subjectifs et que les promoteurs deviennent plus puissants que le pouvoir organisateur du système éducationnel ? Les parents (en situation normale on dira le ministère de l'EPSP) doivent ouvrir l'œil et le bon, en soumettant à un contrôle pédagogique et administratif régulier à travers le comité de parents, ces écoles « sacrées » tenues par les hommes forts. L'avenir des enfants kinois en dépend.

Ngababa

Pauvreté, bizutage, manque de transport, la galère des étudiants congolais

Habari.rdc

Par Gustave Katsuva le 23 mai 2019

On a souvent parlé de la galère pour trouver un emploi en RDC après ses études. Mais ce dont on parle moins ce sont les souffrances qu'endurent les étudiants. La faim au campus, le manque d'habits, des amphithéâtres qui laissent à désirer... Je pense ici aux étudiants de la ville de Goma.

Dans certaines universités, les anciens étudiants infligent aux nouveaux des brimades appelées *bleusailles*, et cela pendant un mois. C'est une période traumatisante pour les nouveaux étudiants. Ils vivent ce bizutage comme une formation militaire ! « *Pendant cette période j'ai perdu 5 kilos. Chaque jour, on devait être à la fac à 5 heures du matin. On devait chanter, se rouler dans la boue... On subissait d'autres sévices qui n'ont rien à voir avec l'université* », déplore Jonathan, étudiant en électronique dans une université de Goma. Pendant les séances de bizutage, mieux vaut être un bleu obéissant, sinon on paye très cher sa résistance. Certains étudiants ont abandonné leurs études, d'autres ont dû changer d'université à cause du bizutage.

L'impossible cohabitation entre institutions universitaires !

Si vous êtes à Goma, vous entendrez parler du Campus du Lac. C'est une bâtisse publique qui compte environ 10 ou 15 institutions universitaires différentes. La cohabitation est difficile ici. Combien de fois des combats n'ont-ils pas éclaté sur la base d'un simple malentendu entre deux étudiants de deux universités, provoquant des semaines d'arrêt de cours ? Les universitaires sont comme des gangs rivaux. Aucun n'accepte de se faire marcher dessus. Et les bagarres

sont quasi-quotidiennes, ce qui traumatise les étudiants qui ont peur des violences. C'est une crainte permanente et difficile à vivre.

Manque d'argent, ligne onze, ne rien manger à la pause

Faire la ligne onze ne vous dit sûrement rien si vous êtes un étranger. C'est une expression purement congolaise qui signifie *aller à pieds lorsque l'on n'a pas d'argent pour payer le transport en commun*. Ils sont des milliers ces étudiants qui font des kilomètres à pieds de la maison au campus, et pareil au retour. Quand les parents n'ont pas de moyens, il n'y a rien à faire. À la grande pause de midi, rares sont les étudiants qui arrivent à acheter quelque chose à manger. Ne pouvant rien s'offrir, les étudiants sans moyens se regroupent et se mettent à discuter. Les sujets de débat ne manquent pas : foot, politique, musique, culture... On passe le temps pour oublier sa faim. Cette situation peut être assez difficile si on l'affronte seul.

Pour se faire un peu d'argent, les étudiants inventent de faux frais de syllabus ou de travaux pratiques. D'autres profitent du taux « Mbikayi », cet ancien ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire qui a fixé à 920 francs congolais le taux du dollar américain, alors qu'en ville le dollar se change à 1600 FC. La différence fait le bonheur de l'étudiant. On raconte qu'il fut un temps où les étudiants recevaient des bourses du gouvernement. Pour nous c'est une légende, car nous ne voyons pas de bourses.

Soit tu corromps, soit tu échoues !

Dans certaines universités de Goma, on n'échoue jamais si on est d'une famille nantie. L'argent assure la réussite. La corruption l'emporte sur la formation. Pour certains enseignants, aucune réussite n'est possible sans corrompre. C'est soit une corruption ouverte, soit déguisée en « *droit d'auteur* » pour un syllabus ou des notes de cours.

Les autres galères sont le manque de connexion Internet, mais aussi de laboratoire dans certaines universités. Il y a aussi un problème de

bâtiments. Des installations vétustes et non entretenus font l'affaire pour certaines universités. On ne devrait pas se voiler la face : étudier dans de telles conditions ne peut qu'affecter la formation des étudiants. Or, ceux-ci sont appelés à devenir les cadres de demain. Le nouveau régime pourrait-il penser aux conditions d'étude de l'étudiant congolais

